# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

auprès de l'administration du journal.

15.25 7.75 25.— 14.— ÉTRANGER: 49.-Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

Les douaniers français

font la grève du zèle

PARIS, 15 (A.F.P.) — L'ordre de grève «du zèle» lancé par les syndicats C.G.T. et C.G.T.-F.O. est assez générale-

ment observé en France depuis mercredi matin. La grève consiste, comme l'on

sait, dans la stricte application des règlements. Aussi, à Orly comme au Bourget, les voyageurs de l'air sont-ils

soumis à une visite individuelle systé-

matique et approfondie; mais le tra-fic ne semble pas avoir subi jusqu'ici

de sérieuses perturbations.

La grève ne paraît pas suivie avec beaucoup de rigueur à la frontière

franco-belge; aux frontières franco-allemande et franco-suisse, elle est appliquée strictement, mais il n'en ré-

sulte aucun trouble grave. Il faut no-ter d'ailleurs que le trafic est réduit

en de nombreux points, nombre d'usa-gers de la route et du rail s'étant abstenus de circuler.

1. RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6. RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., « A S S A » agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

# Autour de l'assurance-vieillesse

Avec son brio habituel, M. Pierre Grellet a dépeint ces « laissés pour compte de la justice sociale», ces malheureux qui « sont restés sur le quai », en contemplant le convoi confortable qui a pris le départ et dans lequel ont pris place, à titre de ren-tiers fédéraux, « du mendiant au millionnaire», tous ceux qui sont nés après le 1er juillet 1883! Il a décrit avec humour, mais avec combien de justesse, M. et Mme Gendebien, père et mère de six garçons et de six filles, qui ont procuré ainsi à la mère Helvétie douze contribuables et à l'A.V.S. douze cotisants. Mais lui, ayant eu l'infortune de naître quelques semaines avant l'âge officiellement reconnu de la vieillesse, est exclu de la retraite assurée et il est condamné (car on n'élève pas douze enfants en faisant fortune!) aux travaux for-cés à perpétuité, à moins que, ses facultés baissant, il accepte de de-

Quant à elle, née deux ans plus tard, elle n'a pas été cotisante et M. Gendebien s'est vu refuser catégoriquement toute attribution pour sa vieille compagne. La prestation sociale de Mme Gendebien fut de mettre au monde douze enfants. Mais pour la sacro-sainte administration, cela ne compte pas. Il en aurait été différemment, fut-il répondu à M. Gendebien, si Mme Gendebien au lieu d'être mère de famille et de s'être consacrée à cette tâche, avait accepté une occupation salariée. Elle aurait alors payé sa cotisation, ne fût-ce que quelques mois, et l'A.V.S. lui dispenserait sa manne aujourd'hui!

Les voilà bien les absurdités de l'« Etat-social » !

Assurément, nous savons parfaitement qu'au moment où la loi fut élaborée, puis mise en vigueur, une limite devait être nécessairement tracée entre ceux qui allaient en être bénéficiaires et ceux qui ne pou-vaient pas l'être, puisque alors trop âgés ils ne verseraient aucune des cotisations prévues par la législation. Mais il faut tenir compte de l'esprit d'une loi autant que de sa lettre. Les circonstances ont quelque peu changé depuis 1948. Et si l'on a fait montre d'une juste prudence au début, peut-être serait-il sage aujourd'hui de faire preuve d'humanité, en demeurant précisément dans l'esprit même qui inspire la loi. Les capitaux, on l'a vu, ne cessent de s'entasser. On ne sait plus où placer certains d'entre eux. Ne serait-il pas indiqué dès lors de réexaminer en premier lieu les cas des vieillards nés avant le 1er juillet 1883? Un été déposé aux Chambres fédérales. Il dort dans les cartons du département « compétent ».

Ils nous ont exposé, ces vieillards, avec dignité mais avec amertume, leur situation et leurs doléances. Parvenant à peine à nouer les deux bouts, après une vie de travail et d'épargne (car le fisc reste vigilant à leur égard), nombre d'entre eux disposent tout juste du minimum de ressources (on appelle cela un «plafond» dans le jargon administratif!) qui fait qu'ils ne peuvent obtenir la rente transitoire. Et comparant leur sort avec de plus «jeunes» qu'eux, parfois de quelques mois seulement, ils estiment non sans raison que le texte de la loi comporte sur ce point une véritable injustice à leur détriment. Et c'est ce qui les rend amers.

Comme soldats, nous disent-ils, ces hommes de la première catégorie mais qui, aux yeux de la loi, sont de seconde cuyée! - ont pris part aux «mobs» de 1914 à 1918; ils y ont consacré des centaines de journées sans toucher aucune indemnité des

### Un spécialiste allemand qui avait été consulté sur la maladie de Staline réclame ses honoraires

BERLIN, 15 (A.F.P.). — Le docteur Fritz Heese, spécialiste berlinois des maladies de la circulation, qui fut consulté le 4 mars 1953 par les représentants soviétiques en Allemagne sur la maladie de Joseph Staline, a adressé à l'ambassadeur Semionoff, haut-commissaire soviétique, un télé gramme demandant le règlement de

ses honoraires. Le docteur Heese, qui habite Ber-lin-Ouest, a déclaré que, bien que cette consultation lui eut été, à son avis, demandée par des représentants du ministre soviétique Lavrenti Beria, plus tard exécuté comme traître, il plus tard exécuté comme traître, il ne voyalt aucune raison pour qu'on ne le dédommage pas. Le spécialiste berlinois a ajouté qu'en août dernier, il avait déjà exposé ce point de vue dans une lettre adressée à M. Gueor-gul Malenkov, président du conseil de l'U.R.S.S.

salaire. Une fois la caisse de compensation militaire établie, ils ont comme chacun verser leur contribution à cette caisse dont la fortune est de-venue la réserve initiale du fonds d'assurance vieillesse (après qu'on y eut prélevé de nombreux millions en faveur d'organisations qui n'y avaient aucun droit).

En outre, toutes les personnes nées avant la date-couperet du milieu de l'année 1883 ont supporté, comme tous les citoyens suisses, les charges qui pèsent sur la population sous forme d'impôts de toute nature, et elles les supportent toujours. L'A.V.S., rappelons-le, est financée par les primes des assurés obligatoires, par les intérêts du fonds et par les contribu-tions de la Confédération et des cantons. Or, les prestations fédérales et cantonales atteignent annuellement 160 millions, soit un peu plus de 106 millions pour Berne et un peu plus de 53 millions pour les cantons. Ce sont les contribuables, bien entendu, qui font les frais d'une telle contribution. Et parmi les contribuables, bien entendu aussi, pour une part, si minime soit-elle, les malheureux « exclus sociaux », véritables excommuniés de l'A.V.S. que sont les vieiles lards nés avant le 1er juillet 1883. Notre devise «Un pour tous, tous pour un », concluent-ils, est-elle donc à sens unique? Ne joue-t-elle pas en

D'autres plus compétents que nous fourniront des chiffres à ce sujet et démontreront s'il est possible de donner satisfaction à ceux qui émettent ces doléances, sans que soient compromises pour autant les bases d'un édifice dans lequel doivent s'abriter les générations à venir. Etant donné le nombre de plus en plus restreint des intéressés, étant donné l'accumulation des capitaux A.V.S., il semble bien que la question puisse être résolue sans trop de difficultés. Seulement, il faut la volonté de lutter contre les masses d'inertie.

René BRAICHET.

Prolongement du débat sur l'affaire des fuites

# M. Mitterrand (qui s'estime diffamé) propose à M. Georges Bidault la constitution d'un jury d'honneur

L'ancien président du Conseil refuse

nous téléphone:

L'affaire des fuites a rebondi hier au zénith. Le commandant de Rességuier n'y est pour rien et pas davantage l'indicateur-journaliste Baranès. Au surplus, il ne s'agit pas d'un tournant spectaculaire de l'instruction, mais d'un prolongement du débat parlementaire où, on se le rappelle, un violent incident avait opposé le ministre de l'intérieur, M. François Mitterrand, à l'ancien président du conseil, Georges Bidault.

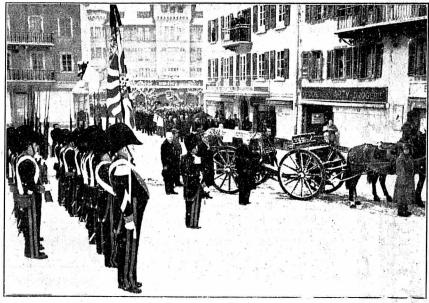
Faisant état de rumeurs persis-tantes l'accusant d'avoir quitté le cabinet Laniel en 1953 parce qu'il aurait été à l'origine des fuites dont bénéficia l'hebdomadaire progres-siste « L'Observateur », M. Mitterrand en avait appelé au témoignage de ses anciens collègues. Un seul répondit et c'était M. Georges Bidault, mais sous une forme si enveloppée et si confuse qu'elle laissait planer le doute. S'abritant en effet derrière le secret de l'instruction, M. Bidault avait déclaré que si le départ de M. Mitterrand avait bien été provoqué par des divergences d'ordre politique, il ne se croyait pas autorisé à faire état d'une dé-position faite devant le magistrat

Or, si la loi garantit effective-ment le secret de l'instruction, elle n'empêche nullement un témoin de rendre publique sa déposition. De ce fait donc, le refus de M. Bidault

Notre correspondant de Paris | pouvait prendre, pour M. Mitterrand, un caractère délibérément offensant.

(Lire la suite en 13me page)

M.-G. G.



Devant les grenadiers valaisans, sabre au clair, le cercueil de M. Escher ouvre le cortège funèbre. Les conseillers fédéraux entourent la prolonge

A Brigue, dans la neige, le cortège funèbre de M. Joseph Escher

d'artillerie où leur collègue repose sous les couleurs nationales

Pour la deuxième fois au cours de sa belle carrière politique

# M. MAX PETITPIERRE président de la Confédération pour 1955

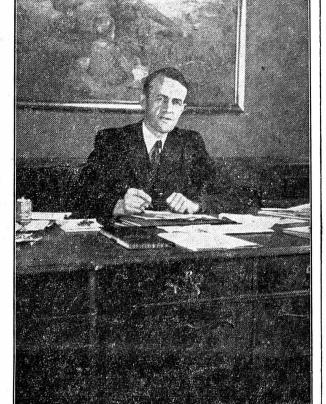
Notre correspondant de Berne nous

écrit : Ce matin, l'Assemblée fédérale, Chambres réunies, élit le président de la Confédération. Son choix ne fait pas de doute; puisqu'il n'a pas été donné à M. Jo-seph Escher d'accéder à la plus haute magistrature du pays, le tour revient, par ordre d'ancienneté, à M. Max Petitpierre qui portera cette charge pour la se-

conde fois. Le pays de Neu-châtel avait, en effet, la joie d'accueillir, un soir de dé-cembre 1949, celui dont il avait fêté, cinq ans plus tôt, l'élection au Conseil fédéral. A cette occasion, nous avions rappelé les grands mérites de M. Petitpierre, auquel le gouvernement avait confié la direction des affaires étrangères en un temps particulièrement dif-

Pour ainsi dire unanime, l'opinion publique avait alors salué dans le président de la Confédération le principal

artisan de cette œuvre patiente : la remise en crédit de notre neutralité. Dès lors, au cours des cinq années écoulées, le chef de la diplomatie suisse n'a cessé de travailler non seulement à défendre cette po-litique, mais à l'illustrer. Tout son effort a porté sur les moyens de prouver que la neutralité n'avait point, pour notre peuple et ses autorités, le sens que l'étranger incline trop souvent à lui donner; qu'elle ne signifie nullement le



M. Max Petitpierre dans son bureau au département politique.

se posent à la communauté des nations, de vivre replié sur soi-même, de se calfeutrer dans sa sécurité.

Deux fois au moins, ces dernières années, dans des questions délicates, M. Petitpierre a défendu et fait admettre une thèse qui se résume dans la formule si souvent citée: « neutralité et solidarité ».

Je veux parler d'abord de l'envoi en Corée de deux délégations suisses, l'une à la commission neutre souci égoïste d'échapper aux ris-ques, d'ignorer les problèmes qui des clauses d'armistice, l'autre —

dont la tâche est terminée — à la commission de rapatriement.

décision, parce qu'on pouvait, de bonne foi et sans excès de prudence, redouter l'aventure, tout au moins des difficultés ou de sérieux désagréments. De fait, dans l'un et l'autre cas, la mission des délégations étrangères fut singulièrement compliquée par les conflits idéolo-giques qui trouvaient leurs prolongements à Panmuniom ou dans les camps de prisonniers.

(Lire la suite en 13me page)

### « J'ai recu l'ordre de vous tuer, mais

je ne suis pas un assassin »

TÉHÉRAN, 15 (A.F.P.). — « Je suis membre du comité terroriste du particommuniste Toudeh et j'ai reçu l'ordre de vous tuer, mais je ne suis pas un assassin et je me rends à vous », a déclaré, en posant son revolver sur la table, un jeune homme de 27 ans, qui s'est présenté hier devant le gé-néral Teymour Bakhtiar, cousin de la

reine et gouverneur militaire de Teneran.

C'est le chef d'état-major du gouvernement militaire, le colonel Abbas
Fazouni, qui a fait cette révélation
à la presse. Sur les indications fourniles par le jeune homme, un ancien
employé de banque du nom de Hossein Djafari, la police, a ajouté le
colonel, a pu mettre la main sur le
chef du comité terroriste.

LIRE AUJOURD'HUI

EN HUITIÈME PAGE:

Les arts et les lettres

### L'INGÉNU VOUS PARLE...

La poupée qui fait de la tem-pérature quand on lui donne un biberon trop chaud est en progrès certain sur celle qui se bornait à mouiller ses langes, la grande nouveauté, il y a quelques années, des rayons de jouets.

Qu'elles vont bien s'amuser, les petites filles, en jouant à l'infir-mière! Vêtues de blanc, une belle croix rouge sur la manche ou sur la poitrine, elles appelleront en consultation le petit frère, Pierrot ou Riquet, affublé de la redingote paternelle et le nez chaussé de lu-

nettes d'écaille : Croyez-vous, docteur, qu'il faille lui donner de la pénicilline?
 Gardez-vous-en, Madame. On en est bien revenu, des antibiotiques. La pénicilline a déjà sept cas mortels à son passif. Quant à la terramycine, ne m'en parlez pas. Elle est aussi dangereuse que le stalinon. Pour le moment, un cachet d'aspirine suffira. En cas de réci-

Hélas! chaque fois qu'on lui donne un biberon trop chaud, la pou-pée fait une poussée de fièvre. C'est inquiétant peut-être; à coup sûr, c'est fastidieux à la longue ; ce n'est bientôt plus drôle du tout. Cette poupée est une sotte. Pour la punir, on la laissera, sans biberon, ni tiède ni trop chaud, se morfondre au fond de l'armoire.

Heureusement qu'on fera mieux l'année prochaine. Grâce à un microsillon ingénieusement logé dans le ventre, nous aurons, paraît-il, la poupée capable de parler une heure d'affilée sans reprendre haleine. Avec celle-là, ce sera merveilleux: on pourra vraiment jouer à la da-me en visite. Seulement, voilà : elle ne vous laissera pas placer un mot. Comment faire pour lui couper le caquet? Bah! c'est bien simple: il n'y aura qu'à lui ouvrir le ventre et à sortir ce qu'il y a dedans.

Les petites filles aiment bien jouer à la poupée. Elles y ont joué de tout temps. Elles y joueront jusqu'à ce que la bombe H ait effacé le dernier vestige de la descen-dance humaine. Mais a-t-on bien raison d'adapter les derniers progrès de la science aux poupées des petites filles?

A l'approche de Noël, des moralistes avisés, qui passent pour des esprits chagrins, prêchent chaque année dans les journaux que les jouets trop compliqués et trop perfectionnés n'amusent pas les enfants, qu'il faut laisser un vaste champ d'exercice à leur imagination et à leur initiative. Vox clamantis in deserto. Les parents continuent à se ruiner en jouets couteux qui, des le lendemain du Nouvel an, seront à jamais relégués

dans la nuit d'un placard. Peut-être le bon sens finira-t-il par triompher des excès extravagants. Entendrons-nous jamais une petite fille, plus raisonnable que ses parents, s'écrier :

– Maman, tu n'aurais pas quelques vieux chiffons à me donner? J'en ferais une fille qui serait bien à moi, que je traiterais à ma guise et que je pourrais même fouetter et que je pourrus ...... sans crainte de la casser. L'INGÉNU.

### ACADÉMICIEN GONCOURT DEPUIS QUELQUES JOURS

# Jean Giono va apprendre à lire les romans des autres

L'Académie Goncourt s'est enrichie, avec Jean Giono, d'un nouveau fumeur de pipe. Elle en comptait déjà trois: André Billy, Alexandre Arnoux et Armand Salacrou. Avec l'appui intermittent de Pierre Mac Orlan et de Roland Dorgelès, les fumeurs de pipe seront désormais majoritaires. L'importance de ce clan risque de déséquilibrer, au sein de l'Académie, la présence de six membres — et demi — édités chez Gaston Gallimard. Les futurs candidats devront tenir compte de cet élément dans leurs campagnes littéraires à venir.

Donc, Jean Giono, appelé jusqu'ici «l'Ermite de Manosque» contribuera, à partir de l'année prochaine, à décerner le Prix Goncourt qu'il n'a pas eu. Il avait dû se contenter, en 1929, du Prix de l'Aventure ; en 1931, du Prix Northcliffe, le «Fémina» anglais; et en 1953 du Prix Rainier III de Monaco, d'un modeste rayonnement littéraire, mais d'une valeur d'un million de francs. Le Shakes-peare et le Stendhal provençaux sont désormais casés : Pagnol est à l'Académie française, Giono chez les Goncourt. Fort heureusement, Giono a une vingtaine de romans d'avance. Sa tâche comportera, en effet,

l'obligation de lire chaque année environ quatre cents romans contemporains. Or, en avril dernier, il déclarait à Jacques de Ricaumont:

— Je lis très peu. Surtout peu de nouveautés. Je préfère relire. Je pourrais cependant vous citer « Un grand amour », de Nimier, pour le-quel on a été injuste et « Trois pas en arrière » d'Henry Müller. J'aime le talent d'Antoine Blondin, les critiques personnelles et constructives de Jacques Laurent, la prose d'André Fraigneau, qui a toujours une grande classe... Giono n'aime pas Paris mais il a

de la sympathie pour les rédacteurs de « La Parisienne ». En tout cas, ces indications seront utiles à retenir, et il ne serait pas surprenant que le Goncourt de l'année prochaine se trouvât parmi les écrivains jeunes pour la plupart — cités par Jean Giono. Cela va obliger les tac-ticiens et les éditeurs à changer eurs batteries.

Rien ne manquait à la gloire de Giono, il manquait au plaisir des Goncourt. Il est d'un naturel taciturne, mais quand il commence une histoire elle risque de durer plusieurs heures.

- Je voudrais, dit-il, me trouver un jour sur une scène avec tous ceux dont le métier est de raconter des histoires. Nous aurions chacun un chapeau renversé à nos pieds. Le pu-blic enverrait des sous dans le chapeau de chaque narrateur. Le premier qui aurait son chapeau plein aurait gagné. Je suis prêt à faire le concours contre n'importe qui. Les troubadours ne procédaient pas autrement...

Cela ferait en tout cas une très belle émission publique.

Giono siégera à l'Académie Goncourt aux côtés d'Armand Salacrou à qui il doit beaucoup : le C.N.E. avait, en effet, mis Giono sur sa liste noire et pendant trois ans il n'eut le droit de rien publier. Il en profita pour écrire vingt-huit romans et pour se débarrasser de certains tics d'écriture qui commen-çaient à le démoder. De cette retraite forcée sortit un écrivain nouveau que certains comparent à Stendhal, d'autres à Hemingway.

En réalité, précise-t-il, mon maître est Alexandre Dumas.

Yvan AUDOUARD.

(Lire la suite en 8me page)

Un cadeau signé



est une garantie de succès...

### Enchères

# **Enchères publiques**

Vendredi 17 décembre 1954, dès 14 heures, le greffe du Tribunal de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques à Neuchâtel, rue de l'Ecluse 46, 3me étage, les objets suivants: 1 secrétaire, 1 divan, tapis, chaises, armoires, 1 potager à gaz, de l'argenterie, de la vaisselle, lingerie, batterie de cuisine, etc. Paiement comptant.

Neuchâtel, 6 décembre 1954.

Le greffier du Tribunal: A. ZIMMERMANN.

### IMMZUBES

A vendre, dans une localité industrielle du Jura neuchâtelois, sur un grand passage, un

# hôtel-restaurant

d'ancienne renommée et rénové, contenant quatorze chambres, dix-huit à vingt lits, eau cou-rante. Agencement complet et soigné. Affaire sérieuse et intéressante, à remettre pour raison de santé. — Offres à l'Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

**ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES** Tél. 5 10 63

# A vendre à l'ouest de la ville

comprenant 16 appartements de trois et quatre chambres et deux garages. Situation favorable. Loyers raisonnables et stables. Pour visiter et traiter, s'adresser à la dite étude.

A vendre à Bôle

### MAISON **FAMILIALE**

de quatre pièces, confort, jardin, libre pour date à convenir. Adresser of-fres écrites à I. S. 814 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Haute-rive **TERRAIN** 

à bâtir à l'état de vigne. Parcelles de 1000 et 1500 m². Faire offres sous chiffres P. 7866 N. à Publici-tas, Neuchâtel.

### MAISON A VENDRE

Béroche, anconstruction rénovée, en bon état. Deux petits appartements. Jardin arbo-

Etude H. Vivien & A.-G. Borel, notaires, Saint-Aubin

BAUX À LOYER au bureau du journal

# A louer à Maillefer

appartement d'une pièce, cuisine

salle de bains. Chauffa central général. Prix 2 fr. 50. S'adresser à Cosandier, concierge, Maillefer 21.

### Saint-Aubin

Au bord du lac, à louer pour tout de suite, un apparte-ment de quatre pièces, dont une indépendante. Tout con-fort, chauffage gé-néral. S'adresser à J.-P. Borel, agent d'affaires, Saint-Au-

A louer pour le 1er mars,

### appartement

de trois chambres, confort; obligation de se charger du service de concierge. — Demander renseignements par téléphone au No 54835, Neuchâtel.

A louer pour les 24 janvier - 24 mars

# **APPARTEMENTS** de 1-2-3 et 4 pièces

dans immeubles neufs. Tout confort. Situation tranquille avec vue. GARAGES à disposition. Quartiers : Carrels - Neuchâtel et gare C.F.F. de Corcelles -Peseux. Renseignements sous chiffres T. V. 637 au bureau de la Feuille d'avis.

### ÉTUDE WAVRE, NOTAIRES

Palais DuPeyrou Tél. 5 10 63

24 juin 1955 A louer à la MALADIÈRE, un

de quatre chambres, hall habitable, chauffage central au mazout, ascenseur et service de concierge. Premier étage. Eventuellement

### GHAMBRES

chambre, salle de bains. Chauffage général. Pierre-à-Mazel 3, 1er étage.

A louer chambre

- Eduse 44, 1er

A louer à demoiselle, dès le 1er janvier, une

### chambre

meublée ou non au cen-tre de la ville. Chauf-fage central et eau courante. Se renseigner par

A louer belile chambre chauffée, ainsi qu'une petite chambre libre petite chambre libre pour le 1er janvier. — Tél. 5 30 96.

### PENSIONS

Jolie chambre au centre, à 55 fr., avec ou sans pension. Epan-cheurs 8, 3me.

# 

Je cherche à louer, en A louer belle grande ville de préférence, un appartement de deux pièces et cuisine. Entrée pour date à convenir. — Adresser offres écrites à A. L. 805 au bureau de la Feuille d'avis. Chambre à monsieur, soleil, vue. Tél. 54189.

> Couple cherche grande chambre non meublée cuisine, de 60 fr. 75 fr. Adresser offres écrites à G. R. 812 au bureau de la Feuille d'avis.

cherche, pour le 10 jan-vier, une jolle

### chambre chauffée

avec de l'eau courante, si possible avec culsimet-te. Sans pension. Ecrire à Anneliese Stirnemann, Umberdorf 583, Gräni-chen (AG).

### PERDUS - TROUVÉS

# montre en or

avec chaine, jeudh 9 décembre. La rapporter contre, tout confort. Prix modérés. Tél. 5 17 60.

### ATOUT ET STOCK!

C'est ce que vous pourrez annoncer si vous choisissez les conserves..

Conserves Bischofszell

Mirabelles Reines-claudes ADTICOIS moitiés, très parfumés

Fraises délicieuses avec de la crème

Poires Williams moitiés

Uniquement récolte 1954

la boîte % 1.25

la boîte 1/1 2.—

la boîte ¾ 1.25 PEACHES

# Conserves Del-Monte

### Jus d'ananas

Pointes d'asperges

S'utilise comme de la mayonnaise ou de la moutarde.

Un condiment qui deviendra vite votre préféré!

**Asperges** 

Un apéritif comme vous n'en connaissez pas! Fruits entièrement mûris au soleil de Californie.

la boîte 3,5 dl.

pour toasts et canapés boîte pique-nique 1.60

MIGROS

boîte 2/3 2.50

Tomates Catsup sauce tomate bouteille 397 g. net 2.— Tomates entières finement broyées et assaisonnées de différentes épices.

### Nos magasins sont ouverts les mercredis 22 et 29 décembre toute la journée et le samedi jusqu'à 18 h. 30.

# OFFRES D'EMPLOTS

MAISON DE COMMERCE cherche, pour entrée immédiate.

# ADE-CHAUFFEUR livreur - homme de peine

Possibilité de se créer une situation intéressante pour employé sérieux, actif et débrouillard.

Faire offres manuscrites et détaillées avec indication des places précédentes, références, copies de certificats, photographie, prétentions de salaire, date d'entrée éventuelle, etc., sous chiffres Y 10059 X, Publicitas, Neuchâtel.

On demande, pour entrée à conve-

intelligente, sérieuse et active, ayan fréquenté l'école de commerce ou ayant fait un apprentissage. La préférence sera donnée à personne ayant de bonnes connaissances de la branche publicité ou de l'imprimerie. Place stable. - Faire offres avec curriculum vitae, prétentions de salaire, copies de certificats et références sous chiffres P 7881 N case postale 294, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée 1er janvier 1955 au plus tard, une

# EMPLOYÉE DE BUREAU ET RÉCEPTION

consciencieuse, au courant de tous les travaux de bureau et sachant travailler seule. Place stable et bien rétribuée. Offres manuscrites avec prétentions, copies de certificats et photographie sous chiffres H. R. 813 au bureau de la Feuille d'avis.

# VENDEUSE

très qualifiée, cherchée pour tout de suite par important magasin de radio et d'appareils ménagers. Salaire mensuel de début, minimum Fr. 500 .--.

Place très intéressante et très bien rétribuée pour personne honnête, active, travailleuse et ayant de l'initiative.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae, copies de certificats, date d'entrée éventuelle, photographie, etc., sous chiffre W. 10058 X. à Publicitas, Neuchâtel.

nage en général, ayant une connaissance appro-fondie de la branche, capable de collaborer aux achats, serait engagée pour date à convenir par-maison de la place. Faire offres détaillées écrites sous chiffres D. S. 809 au bureau de la Feuille

On cherche une

sommelière

capable. Téléphoner au 5 17 95.

ON CHERCHE FILLE ou GARÇON pour le 31 dé-1954. Hôtel-Res

cembre

### Sommelière

du Marché, tél.

On cherche pour le début de janvier une jeune fille honnête et de confiance pour le service du café et d'aide au mé-nage. Vie de famille, con-gés réguliers. S'adresser au Buffet de la gare, Buttes, tél. 9 13 73.

de suite comme FILLE

Jeune fille débrouil-larde serait engagée tout

Faire offres avec photo-

graphie au Buffet de la gare. Saint-Imier

Maison bien introduite dans le canton, auprès de la citentèle particu-lière et des revendeurs, engagerait

### représentant

capable et sérieux. Branche boissons sans alcool, cidres, vins. Nous of-frons: place stable, tra-vail et conditions inté-ressants. Faire offres avec certificats sous avec certificats sous chiffres E. P. 808 au bu-reau de la Feuille d'avis.

> **TROIS MANOEUVRES**

On demande pour tout

de chantier. S'adresser à l'hôtel du Dauphin, Ser-rières, tél. 5 12 83.

### DEM. D'EMPLOIS COMPTABLE-

correspondant

se chargerait de tous tra-vaux de bureau, le soir, dès 18 heures. Adresser offres écrites à O. V. 815 au bureau de la Feuille d'avis.

### Jardinier

expérimenté, marié, con-naissant les trois bran-ches, très actif, cherche emploi dans grande propriété ou asile, pour le printemps 1955. Région lac de Neuchâtel ou de Bienne de préférence. J. Wütrich, rue Avançon,

Nous cherchons place

### AIDE DE MAGASIN

MANŒUVRE Entretien chez le patron si possible. Ecrire sous chiffres P. 11402 N., à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

### Employée de bureau

Demi - journées, poste stable et de contiance, cherché par dame veuve, secrétaire expérimentée, bonne culture générale, sachant rédiger, anglais. Prière de faire offres à K. R. 778 au bureau de la Feuille d'avis.

### Prof. médicales auxiliaires

MIIe Rose SIMMEN masseuse-pédicure

SAINT-HONORÉ 12 Téléphone (à partir de midi) 5 26 25 En cas de non-réponse, appeler le domicile 7 51 42

# DEM. A ACHETER

On cherche à acheter deux paires de

patins de hockey Nos 33 et 36. Téléphone

On cherche SKIS

# longueur 180 - 190 cm., avèc arêtes et fixations «Kandahar». Faire of-fres sous chiffres F. C. 811 au bureau de la Feuille d'avis.

# A VENDRE

# manteau

taille 42. S'adresser Pierre-à-Mazel 54, 2me étage à gauche, tél. 53878.

A vendre une table

### Train électrique composé d'une locomo-

vagons, circuit de rails et transformateur 220 volts, à vendre pour 45 francs. Beck & Cie, Peseux, tél. 8 12 43.

de ping-pong
pliable. Téléphone 7 53 67
ou 7 52 92.

Hohner, diatonique, trois registres, avec housse, à l'état de neuf. — Tél. 5 39 34.

### PEINTURES

De collection privée, à vendre :

« Journal de Montreux ».

### **Vacherins**

Les délicieux Mont-d'Or de la Vallée de Joux



### Ce monsieur est irrité ...

car on lui a offert du salami au lieu de salami

Le salami Negroni est incomparable! Préparé selon des méthodes tenues secrètes et d'après une antique recette, il est d'une extrême finesse de goût, d'un arôme parfait et plaisant



On le trouve dans les magasins, hôtels et

restaurants soucieux de qualité. On achèterait

complets, 160 à 170 cm. Téléphone 5 78 85.

200 cm. Offres par to phone au No 75590.

Je cherche une table ping-pong

d'occasion, en bon état. Tél. 54292. On achèterait un

TRAIN électrique; une paire de skis, 170 cm.; une paire de patins de hockey No 35-36. Tél. 5 38 59.

A vendre

# de tourrure

accordéon

Menn, Hodler, Zünd, Calame, Pignolat, Böcklin, Girardet, Segantini, Stäbli, Castres, Agasse, H. B. Wieland, etc. Delacroix, Gericault, Chardin, B. Morisot, Maillol, Rodin, Corot, Boucher, etc.

Faire offres sous chiffres J 7-72 M au

au prix du jour

Prix de gros pour revendeurs

pour les cuirs chevelus les plus délicats

le shampooing de qualité

ESBEY BLANC spécial pour cheveux blancs

Dans toutes les bonnes maisons N. H. SCHMIDT & Cº NEUCHATEL

**MESDAMES!** A l'occasion des fêtes et à titre gracieux la parfumerie

chez Madeleine Sous l'Hôtel Touring Tél. 5 66 64

vous offre un nettoyage de peau pour tout achat de Fr. 20.du 18 au 31 décembre.

Un bon vous sera remis valable du 15 au 31 janvier

# APPRENTISSAGES<sup>®</sup>

Jeune homme de 17 ans, ayant bonnes con-naissances de la langue allemande, cherche place pour le printemps 1955. — Offres sous chiffres P. C. 41586 L., à Publicitas, LAUSANNE

### REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Charles JACOT-

LAMBERT et famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur profonde reconnaissance et leurs remerciements sincères pour les superbes envois de Sauges sur Saint-Aubin, décembre 1954.

Jolis coffrets avec eau de Cologne et savon-nette. Articles de belle présentation, marques les plus connues. Garnitures de toilette

depuis

### comprenant brosse, peigne glace. Très grand choix de dif-férents modèles présentés dans de ravissants coffrets. depuis

Trousses de voyage en cuir Un cadeau qui fait toujours plai-sir. Nombreux modèles bien gar-nis avec tout le nécessaire pour la toilette en voyage.

**Etuis manucure** 

bien assortis.

en plastic ou en cuir. Plusieurs

coloris et grandeurs, modèles

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS

# 4 cadeaux qui font plaisir



GRAND CHOIX DANS NOS VITRINES Rue de l'Orangerie 4



PRESTIGE DE LA BEAUTÉ

# PARFUMERIE SCHENK

GRAND CHOIX! QUALITE!

Produits de beauté de marques

Conseils donnés gracieusement Les plus grands parfums en vogue

Cadeaux appréciés de Madame et Monsieur Service d'escompte 5 %

# DUPERE NOEL



DRFÈVRERIE BIJOUTERIE HORLOGERIE



NEUCHATEL - 5, RUE DU SEYON

Coopérative du vêtement

Grand-Rue 6 - 1er étage

Rayon de confection

Pantalon de travail depuis Fr.

Notre devise:

LA QUALITÉ

Vestons sport Manteaux pure laine un et deux rangs

Seyon 23 - Tél. 51462 - NEUCHATEL

R. Curchod

Pour les fêtes:





Chapeaux Cravates **Echarpes** 

Dans tous les prix

Rue du Seyon 14

P. Katthey

Rue de l'Hôpital NEUCHATEL

Acheter les lunettes chez



c'est voir clair...

Trainings Pullovers Chemises Pyjamas

Seyon 7a Lingerie fine

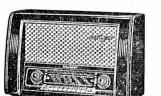
A deux pas de la poste, En face du collège latin, Au centre des affaires,

et son fameux gâteau au beurre POUR VOS REPAS DE FÉTES:

La boucherie-charcuterie

ses spécialités de volailles - lapins fumés langues de bœuf, etc.

Rue du Trésor - Tél. 5 21 20



Sonorité parfaite Antenne antiparasite incorporee Fr. 398.-

Vins et liqueurs

Vins fins

Mousseux

Liqueurs

Champagnes

Radio-gramo et enregistreurs à haute fidélité de Fr. 535.— à 3200.— 3 jours à l'essai sans engagement par le spécialiste :

LUDER radio Sablons 48 NEUCHATEL Tél. 5 34 64

La maison spécialisée en produits laitiers

vous offre pour les fêtes une gamme choisie de fromages de desserts Son mélange spécial pour FONDUE NEUCHATELOISE Son foie gras de Strasbourg (terrine - bloc)

Neubourg 15 Tél. 5 15 12

De bons vieux vins français

Un pétillant

Neuchâtel

D'excellentes liqueurs pour tous les goûts CONFISERIE

et l'excellent

PÂTÉ FROID

SIMONET

Epancheurs 7 Tél. 5 12 02



trouverez de la qualité

à prix doux Valises Serviettes de dames Trousses de voyage Manucures Portefeuilles

Faites réserver vos cadeaux

François ARNOLD Maroquinier Moulins 3

Motos **Scooters** Cycles **Tricycles Trottinettes** Skis **Bâtons Fixations Farts** 

Pour le dessert

DE VOS REPAS DE FETES servez nos excellents blocs d'ICE-CREAM à Fr. 2.10

ou nos CASSATA à Fr. 4.-Garnissez-les avec notre crème pasteurisée, chaque jour fraîche

LAITERIE DE LA TREILLE

A. BILL

LES PRODUITS LAITIERS

DE QUALITÉ

au magasin spécialisé

Tél. 51391 Trésor 2



DU PLAISIR



toute l'année par des cadeaux OPTIQUE - PHOTO - CINÉ







# Anand vous acketez un tourne-disques...

l'idée ne vous viendrait pas d'en cholsir un qui vous fasse entendre un nombre limité de disques seulement, fixés une fois pour toutes sur l'appareil. Non, vous choisirez un modèle qui vous permette d'entendre, chaque fois que vous en avez envie, les créations nouvelles et les refrains en vogue

Il en va de même lors de l'achat d'une machine à coudre de ménage



C'est un véritable jeu que de manier l'ELNA-Supermatic, la machine à coudre de ménage, électrique et universelle.



Epancheurs 5

Le véritable

SERVIERBOY

TABLES ROULANTES

depuis Fr. 47.50

Demandez notre prospectus illustré

Démonstrations au magasin ou à votre domicile

# Chambre à coucher et studio à vendre

le tout neuf de fabrique, soit :

Les 3 pièces recouvertes d'un magnifique tissu d'ameublement de Langenthal. 1 guéridon

1 milieu de chambre

CHAMBRE A COUCHER comprenant: 2 lits, 2 tables de chevet, 1 magnifique

1 armoire 3 portes dont 2 galbées, 2 sommiers à têtes réglables, 2 protègematelas rembourrés, 2 matelas. 1 tour de lits, 1 couvre-lits, lustrerie.

La chambre à coucher et le studio

Fr. 3.600.—

Fiancés, amateurs de beaux meubles, fixez au-Jourd'hui encore un rendez-vous, nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux et vous reconduisons à votre

Ameublements Odac Fanti & Cie Couvet

Téléphone (038) 9 22 21 ou 9 23 70



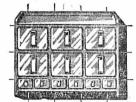
**DES SUGGESTIONS** 

depuis 7.50 à

33.50

12.60 14.-15.75 17.50

19.25 24.50 26.25



Timbres escompte 5%



BISCÔMES aux NOISETTES BISCÔMES aux AMANDES PLUM-CAKE

3 produits délicieux fabriqués par

# **HOOL & CIE à COLOMBIER**

En vente dans les bons magasins d'alimentation

A vendre d'occasion machine

à tricoter

«Rapidex-combiné» en parfait état. Tél. 5 19 22. A vendre d'occasion

habits d'hommes complets, pantalons, ves-tons, manteaux, taille moyenne. En bon était et à bas prix. Tél. 5 49 95.

à cheveux Blaireaux Brosses à habits

POUR VOS

codeaux

grand choix

Peignes

Brosses

Brosses pour massages au magasin

spécialisé: BROSSERIE

Lurcher NEUCHATEL

Place du Marché Vis-à-vis de la maison des Halles

machine à laver hydraulique, 150 fr., manteau pour jeune homme, 17-18 ans, 50 fr., nomme, F-18 ans, 50 fr., souliers de sport No 41, 30 fr., robe de bal bleu acier, taille 42, 20 fr., le tout en bon état; skis sans fixation. Tél. (038)

**TOUT POUR** LE HOCKEY

A. Grandjean Saint-Honoré 2 N E U C H A T E L Tél. 5 15 62

# AU TRIBUNAL FÉDÉRAL

# La Chambre de droit public rend un arrêt assurant une meilleure protection du locataire

On sait que depuis près de quinze ans, des mesures extraordinaires pro-tègent les locataires et leur permettent de faire annuler le congé qui leur est signifié par leur propriétaire lorsque ce congé n'est pas justifié par les circonstances. Cette procédure d'opposition, simple et rapide, a renforcé considérablement les droits des locataires. Toutefois, jusqu'à ce jour, on ignorait si cette procédure était applicable lorsque le propriétaire avait résilié le comtrat de bail en raison de la mort du locataire. Il convient de rappeler à cet égard que l'art. 270 du code des obligations déclare que: «En cas de mort du preneur, les baux d'au moins une année peuvent être résiliés sans indemnité pour le plus prochain terme, soit par ses héritiers, soit par le bailleur, moyennant un congé donné en observant les délais prévus par la loi C.O. 267.

### Un cas à Neuchâtel

Dans un arrêt du 20 octobre 1954, le Tribunal fédéral a déclaré que les régles sur la protection des locataires de congé donné sur cet art. 270.

Les faits de la cause sont les sui-

vants:

Le 4 juin 1935, Samuel R. a remis à bail à Adolphe K. un logement de trois pièces, sis à Neuchâtel, Escaliers de l'Immobilière No 5. Adolphe K. est décédé à la fin de l'année 1953 en laissant sa femme et un fils mineur.

Par lettre du 22 février 1954, le propriétaire a fait savoir à Mme K. qu'il résiliait le bail pour le 24 juin 1954. Il a donné comme motif la mort du preneur. Le 3 mars 1954, Mme K. s'est adressée au bureau du logement.

s'est adressée au bureau du logement de Neuchâtel en déclarant faire opposition à ce congé. Le 27 avril 1954, le Conseil communal

De notre correspondant auprès du ribunal fédéral:

On sait que depuis près de quinze

de la ville de Neuchâtel s'est déclaré compétant pour autant qu'il s'agisse d'un congé ordinaire (art. 267 C.O.),

d'un congé ordinaire (art. 267 C.O.), mais a renvoyé les parties devant les tribunaux civils pour faire trancher la question de la nature du congé signifié par le bailleur.

Le propriétaire a déféré la cause à la Commission cantonale de recours pour les mesures contre la pénurie de logement. Par prononcé du 2 juin 1954, la commission a annulé la décision du Conseil communal.

Mme K. a interieté un recours de droit

Mme K. a interjeté un recours de droit public pour violation de l'art. 4 Cst. contre la décision de la commission cantonale. A son avis, il est arbitraire de dire que la législation spéciale en matière de pénurie de logements n'est pas applicable lorsque le bail a été présible en matière de la mort du prerésilié en raison de la mort du pre-neur. La décision attaquée doit donc commission pour qu'elle statue sur le fond. Le Tribunal fédéral a admis le recours. Des considérants, nous extrayons ce qui suit:

### Les considérants

Il convient dans ce litige, de rechercher uniquement si le congé si-gnifié au preneur est compatible avec l'art. 4 de la Constitution fédérale et si l'on peut affirmer, comme l'a fait la juridiction cantonale, que la ré-siliation du bail en cas de décès du locataire n'est pas soumise aux règles spéciales sur le contrôle des loyers (O.C.L.). Il y a lieu de noter que les héritiers du locataire décédé lui suc-cédent dans tous ses droits et obligations, exactement au même titre que le défunt et sous la seule réserve des droits conférés au bailleur par l'art. 270 C.O.

Ainsi, quand celui-ci dénonce la con-vention, il lui signifie un véritable congé. De plus, une distinction de ce genre ne se concilierait pas avec le

but que poursuit la législation spéciale en matière de protection des locataires. Lorsque le preneur décède, sa veuve et ses enfants ont un plus grand besoin encore de la protection de la loi et l'on ne voit pas de motif sérieux de les en priver.

Du moment que l'O.C.L. ne distin-gue pas le congé ordinaire de la résiliation extraordinaire, il n'était nulle-ment nécessaire de déclarer expresment necessaire de declarer expres-sément les règles sur la protection des locataires applicables au cas de l'art. 270 C.O. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait une disposition spéciale privant les héritiers du preneur du droit de se prévaloir des mesures en faveur des locataires. D'autre part, de aucune raison sérieuse ne permet de dire que l'O.C.L. distingue entre le congé ordinaire et la résiliation extra-

Dans ces conditions, il est arbitraire de soutenir que les règles sur la pro-tection des locataires sont inapplica-bles au congé signifié par le bail-leur en cas de décès du preneur et que l'opposition à la résiliation fondée sur ce motif est irrecevable. De plus cela constitue une inégalité de traitement. Car il n'y a pas, entre le congé de l'art. 267 C.O. et celui de l'art. 270 C.O., une différence de fait telle qu'un régime juridique particulier s'impose dans chacun de ces cas du point de vue des mesures relatives à la protection des locataires. La décision attaquée viole donc l'art. 4 Cst. et doit dès lors être annulée.

L'interprétation extensive donnée par notre haute Cour aux dispositions édictées en faveur des locataires répond, sans nul doute, aux nécessités sociales de même qu'au but recherché par le législateur au moment où il a élaboré ces mesures.

ver que les exportations de choco-

lat fourré en tablettes, se sont constamment accrues au cours de ces

# Le commerce extérieur de la Suisse en novembre

Diminution des importations et augmentation des exportations

BERNE, 13. — La situation de notre commerce extérieur en novembre a été marquée, par rapport à celle du mois précédent, par une diminution des importations de 5,4 millions de francs et une plusvalue des exportations de l'ordre de 3,2 millions de francs, celles-ci atteignant 486,5 millions de francs et celles-là 496 millions.

Les importations, bien qu'en léger recul sur le mois d'octobre, sont cependant supérieures à cel-les de novembre 1953. La diminution des entrées par rapport au mois précédent affecte, dans le secteur des denrées alimentaires et fourrages, surtout les céréales. Les pommes de terre pour semences, en revanche ont, amélioré considérablement leur position. Il s'est importé moins d'engrais d'huile de chauffage et d'huile à gaz, de char-bon et de substances chimiques brutes. Nos achats en matières fibreuses pour la fabrication de papier, de tôle de fer, ainsi que de bois de construction et de bois d'œuvre, se sont accrus. Dans le secteur des produits fabriques, on note de fortes diminutions dans les entrées des machines et des auto-

### Chaussures et chocolat : exportation en baisse Contrairement à la tendance no-

tée généralement ces dernières années, les exportations de nos principales industries — considérées dans leur ensemble — se sont quelque peu accrues. Toutefois, l'évolu-

# CARNET DU JOUR

Grand auditoire du collège des Ter-reaux: 20 h. 15, conférence par M. Alfred Nahon.

CINÉMAS

Apollo: 15 h. et 20 h.30, Les amours finissent à l'aube. Palace: 15 h. et 20 h. 30, Pain, amour et fantaisie. Théâtre: 20 h. 30, Les écumeurs des Monts-Apaches

Monts-Apaches.

Rex: 20 h. 30, L'homme de la Tour Eiffel.

Studio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Désert

ches industrielles. Nos ventes de montres s'établis-

tion a été différente selon les bran-

sent au même niveau qu'en octobre dernier (105,4 millions de fr.). Dans le domaine de l'industrie métallurgique, le développement des sorties d'instruments et d'appareils est particulièrement prononcé. En ce qui concerne les textiles, les tissus de coton, ainsi que les fils de soie artificielle et de fibrane, notamment, figurent avec des plus-values au regard, du mois précédent, alors que nos ventes de confection, d'étoffes

de soie naturelle ou artificielle, de bonneterie et d'articles en tricot, surtout, ont diminué. Par contre, nos livraisons de chaussures à l'étranger ont beaucoup fléchi en l'espace d'un mois. A l'exception de la parfumerie, les ventes des autres produits de l'industrie chimicopharmaceulique ont progressé par rapport au mois précédent. Quant aux denrées alimentaires, nos ventes de chocolat ont beaucoup flé-

chi. Cependant, il convient de rele-

derniers mois. Les sorties de fro-mage, ainsi que de lait condensé et stérilisé ont diminué en valeur comparativement à octobre 1954. Nos principaux fournisseurs

# et débouchés

Comparativement au mois précè-ent, la moins-value des importations affecte aussi bien notre commerce avec l'Europe que celui avec les pays d'outre-mer. En revanche, la légère augmentation en valeur notée aux exportations par rapport à octobre écoulé concerne uniquement notre commerce des marchandises avec les Etats européens, nos

livraisons aux territoires d'outre-mer ayant fléchi.

Nos achats à l'Italie et à l'Alle-magne sont inférieurs à ceux d'oc-tobre, alors que les importations en provenance de la Tchécoslovaquie et de la France, entre autres, ont sensiblement progressé.

L'accroissement des exportations concerne particulièrement l'Allemagne - notre principal partenaire commercial — ainsi que les Pays-Bas et l'Italie. En revanche, les sorties à destination des Etats-Unis d'Amérique et de l'Inde, notam-ment, suivent une ligne descen-

# É LES ÉMISSIONS

Jeudi SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Ra-

dio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, Concert matinal. 11 h., de Beromunster: émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, disques. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, A l'occasion des élections au Canseil fédéral. sion des élections au Conseil fédéral. 13.15, musique populaire suisse. 13.30, Compositeurs suisses: Julien-François 13.15, musique populaire suisse. 13.30, Compositeurs suisses: Julien-François Zbinden. 13.55, disque. 16,29, signal horalre. 16 h. 30, Thé dansant. 17 h., Vos refrains favoris... 17.30, Camille Saint-Saëns, causerie-audition. 17.50, Concert champêtre. 18 h., le plat du jour. 18.10, le pianiste Pierre Froment interprète Franck. 18.30, Portraits sans visages. 18.40, la session d'hiver des Chambres fédérales. 18.45, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, Derrière les fagots... 20 h., le feuilleton: L'homme à l'Hispano, de Pierre Frondaie. 20.30, le club des optimistes. 21.30, Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction Victor Desarzens, avec Maria-Teresa Franchini, pianiste. Oeuvres de Vivaldi, Mozart, Liebermann. 22.30, inform. 22.35, Pour le 30me anniversaire de la mort de Cabriel Fauré. 23.05 Danform. 22.35, Pour le 30me anniversaire de la mort de Gabriel Fauré. 23.05, Dan-

es françaises du XVIIme siècle.

\*\*BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15
to 7 h., inform. 7.05, concert populaire.

0.15, une page de Telemann. 10.20, 10.15, une page de Telemann. 10.20, Emission radioscolaire: Pastorale de l'Oratorio de Noël, de Bach. 10.50, Pastorale en fa majeur, de Bach. 11 h., Deux légendes, de Dvorak. 11.10, Klänge aus Mähren, de Dvorak. 11.30, Le Blason populaire du Jura. 11.40, Quintette en fa mineur, de Brahms. 12.15, disques nouveaux. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Musique populaire. 13 h., Reportage des élections pour le Conseil Reportage des élections pour le Conseil fédéral, 13.30, Concerto de piano No 2 en ré mineur, de Mendelssohn. 14 h., Aperçu sur les périodiques. 16.30, Nouveaux romans allemands. 17 h., Mélodies populaires. 17.30, une lecture. 17.50, discuss 18 h. Paris Tour Fiffel. 18.50 ques. 18 h., Paris Tour Eiffel... 18.50, Chronique d'économie politique. 19 h., une valse de J. Strauss. 19.10, Reporter une valse de J. Strauss. 19.10, Reporter par monts et vaux. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., Cloches du pays. Ensuite: Mer tranquille et voyage heureux, de Mendelsshon. 20.15, Die Schönster, pièce d'Ilse Langner. 21.15, une page de B. Zahner. 21.20, Un chœur de dames. 21.45, Une page de B. Zahner. 21.50, Pour Madame: Hab! ich etwas falsch gemacht? 22.15, inform. 22.20, Deux œuvres de compositeurs contempo-Deux œuvres de compositeurs contempo

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

ROMAN

CLAIRE et LINE DROZE

Il faisait assez clair devant la fenêtre... moins que dans la chambre-bureau installée pour lui par sa mère et qu'il lui avait décrite. Elle transformerait la vitrine aux santons en bibliothèque pour ses livres; et puis...

— Alors, dit-il, c'est décidé. Philippe était formel. Pourquoi Arielle, tout à coup, évoqua-t-elle Mme Guéret, rigide et pâle sous son

voile le jour de l'enterrement de son mari, plus intimidante que jamais, mais tellement douloureuse? Elle dit, comme pour elle-même: Il y a votre mère, Philippe, qui n'a plus que vous et est venue à Paris pour vous. Elle a tout préparé pour que vous ayez une atmosphère quiète

propice au travail. Violemment, il l'interrompit:

— La quiétude! Mais je ne vis
pas Join de vous, voyons! Ah! vous ne m'aimez pas autant que je vous

aime pour envisager une telle so-Elle le regarda avec adoration.

- Je suis si heureuse. Je n'aurais jamais osé espérer votre amour. Je m'interdisais de penser à vous parce que j'étais persuadée que vous n'étiez pas pour moi, et je me disais : « Il faut épouser l'Anglais... » L'Anglais!

Lionel Rondeau.
Oui. Quand on y pense, c'est ahurissant... décevant aussi de savoir que Jo nous a tous abusés pendant si longtemps

Lionel Rondeau est un sauteur, dit Phillippe qui gardait rancune au soi-disant Aldaro de ses manœuvres

pour séduire Arielle.

— C'est la première fois que nous parlons de lui. Il ne faut pas m'en vouloir d'avoir pensé à l'épouser. J'en avais tellement assez de vivre sur une corde raide. J'avais un tel désir de sécurité dans un foyer bien à moi. Je ne l'ai jamais aimé et il me déplaisait de plus en plus alors que je vous aimais de plus en plus au contraire. A la fin, je n'aurais pu me décider à lier ma vie à la sienne. Car c'est toute sa vie que l'on engage le jour où l'on se marie... Je serais restée avec mon padre, comme je vais y rester en vous attendant. Et j'attendrai le temps qu'il faudra. Je suis si heu-reuse et j'en ai eu si peu l'habitude! - Arielle !

- Vous viendrez un dimanche de temps en temps, et je vivrai pour les heures merveilleuses où vous - Arielle! Je ne veux pas. Vous

êtes spartiate. — Si votre père vivait encore et que votre mère fut à Durtal, ce serait différent. Mais dans le cas

présent, il n'y a pas à hésiter. Regardez-moi! dit-il, n'osez pas me regarder parce que vous ne pensez pas ce que vous dites. Tout à l'heure vous alliez céder, je l'ai senti à l'intonation de

votre voix. Elle-lui offrit son profond regard, pailleté d'or, en disant doucement :

— Peut-être, mais je suis déjà si heureuse. Ce serait trop pour moi.

Il la couvrit de baisers. — Ma petite chérie! Oh! oui tout changerait si papa vivait encore. Si vous saviez comme vous lui aviez plu tout de suite... et votre cher padre aussi. Vous lui plaisiez et il était pour nous avant de vous connaître ; je lui avais tant parlé de vous à Noël. Quand vous êtes venue à la maison, il vous a emmenée exprès au jardin pour essayer de vous faire parler un peu car au salon, M. Hélier l'accaparait et vous, vous ne disiez rien.

 J'étais intimidée. — Et il vous a trouvée infiniment prenante. Je me souviens qu'il em-

ploya cette expression qui vous dépeint si bien, lorsque après votre départ nous allâmes faire le tour du jardin tous les deux. Il était compréhensif, indulgent, il se souvenait de sa jeunesse. Maman semble souvent l'avoir oubliée. Elle est bien plus cassante. Elle ne comprend pas que les jeunesses se suivent sans se ressembler. — Elle ne veut pas de notre ma-riage ? demanda Arielle passionné-

ment. - Qu'importe! nous passerons

- Oui, parce qu'il s'agit de nos deux vies, mais vous lui devez de réussir, de l'entourer en ces jours de deuil. Dans un an, Philippe, nous

verrons. J'ai foi en vous. - Vous serez ma femme, Arielle, et vous n'aurez pas honte de moi, je vous le jure, assura-t-il retrouvant toute son énergie.

— Oui, Philippe. Je vous atten-

Cette fois ce fut lui qui dit: Mon amour...

Et elle qui laissa tomber sa tête contre son cœur.

Dès que Philippe et Arielle furent montés, Mme Guéret partit tout dou-cement pour que l'on ne l'entendît

Elle suivit rapidement la rue de Hallé en direction du métro. La pluie devenait serrée, prête à s'obstiner, mais elle n'y prenait pas garde. Elle était atterrée. Une colère sourde lui faisait battre le cœur, mais tout son être plein de bon sens et d'équilibre lui disait qu'elle avait perdu la partie.

Quelle funcsie idée d'avoir été trouver M. Fleury! Quelle force l'avait conduite à la fameuse r.d.H.?

Debout dans un compartiment de seconde classe bondé, elle regardait sans les voir, fixement, des visages inconnus et las. La voix douce de M. Fleury, la voix caressante d'Arielle et celle si vibrante de Philippe se succédaient dans son cerveau enfié-vré. Celle de son fils dominait les

«Je ne vis pas loin de vous.» Et Arielle disait:

« Nous passerons outre. » C'était certain, ils passeraient outre. « Son » Philippe épouserait Arielle. Il n'y avait plus rien à faire. C'était irrémédiable, trop d'éléments en-traient dans leur jeu.

Elle, resterait de l'autre côté de la barrière.

Quand elle rentra dans le petit logis installé pour elle et son fils, elle y trouva une lettre de Durtal qu'elle ouvrit machinalement. C'était l'écriture de Mme Rondeau. Elle la lut pour essayer de chasser les pen-

sées obsédantes qui la hantaient mais cela ne fit que la bouleverser davantage. Frappée, le visage durci, elle la chiffonna et l'enferma au creux de la main.

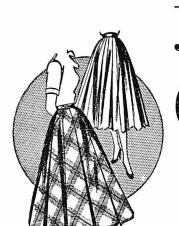
« Après avoir bien réfléchi, disait Mme Rondeau, mes amis préfèrent louer en ville à cause de l'éducation des enfants. On leur propose un appartement au Mans, aussi abandonnent-ils leur projet de s'installer dans votre maison dont je leur avais tant vanté l'agrément.»

Mme Guéret ôta son chapeau qui lui faisait mal à la tête, jeta son renard sur une chaise, se laissa tomber lourdement dans un fauteuil et s'efforça de voir clair. Elle aimait tellement la clarté. Pourtant, elle était aveuglée par tant de choses diverses et nouvelles.

D'abord cette entente entre Philippe et son père la hantait. Jamais elle n'avait eu l'impression qu'ils avaient des secrets, Philippe semblant absolument le même avec eux deux. Ainsi, cela s'était passé en dehors d'elle, sans qu'elle tât un seul instant des confidences que le jeune homme faisait à son père, et de l'accueil favorable de

(A suivre.)

Un cadeau apprécié... une



GOR-RAY

depuis

### Vente de sapins et de garnitures de Noël

dans la cour des Terreaux 🛭 Plantes fleuries et fleurs coupées

F. Baudin, horticulteur magasin: Poudrières 29 - Tél. 5 57 53

# Vos skis

A. Grandiean Saint-Honoré 2 Tél. 5 15 62

plateaux de tables. S'adresser au Buffet de la gare, Neu-châtel. Tél. 54853.

pure laine

Très sport

et chic

Pullover

Fr. 29.75

CONFORT EN PLEIN AIR

### UN BON PIANO

neuf ou d'occasion et le bel

### APPAREIL DE RADIO

s'achètent

Au Ménestrel Fætisch frères S.A.

Tél. 57878 VOYEZ NOS VITRINES DE NOEL

# UN CADEAU UTILE

pour madame



mais aussi pour monsieur

Depuis Fr. 42 .-

### Au Bûcheron Le meuble

qui vous manque s'achète avantajeusement dans nos magasins Facilités de paiement

# Pour fiancés

à vendre un mobilier moderne complet avec cuisine, très peu usagé. Conditions intéressantes. S'adresser par téléphone au No 51851, pendant les heures du bureau.

### GRAND CHOIX D'EXCELLENTE

FRAICHE, sans intestins, de notre abattage quotidien à Marin Poulets frais du pays 3.50 et 4.le 1/2 kg.

Petits cogs - Pintades Belles poulardes blanches à rôtir extra-tendres 4.— le ½ kg. Poules à bouillir et pour ragoût 2.50 et 3.— le ½ kg.

Canetons 3.— et 3.50 le 1/2 kg. Pigeons du pays depuis 2.- la pièce Lapins du pays 3.50 le 1/2 kg.

entiers et au détail

Poulets de Bresse frais 5.60 le ½ kg. Foie gras de Strasbourg Lièvre entier (sans tête et pattes) au détail et civet 4.— le ½ kg.

### CHEVREUILS

entiers et au détail

Nos excellents civets maison Civet de CHEVREUIL depuis Fr. 3 .le ½ kg.

CERF au détail

Faisans, canards sauvages et perdreaux

Nos excellents ESCARGOTS maison

AU MAGASIN

Tél. 5 30 92

Trésor 4 On porte à domicile - Expédition au dehors

### «FIAT» 1400

couleur verte, à vendre. Magnifique occasion. Voiture à l'état de neuf, avec radio, chauffage et intérieur spécial. Peu roulé (36,000 km.). Tél. 5 14 61.

### CHEMISE DE VILLE en belle popeline unie, avec col de réserve, 5 coloris mode et blanc,

Chemise de ville en lourde popeline fa-

POUR LES FÊTES

UNE CHEMISE IMPECCABLE

çonnée, une nouveauté italienne, crème, blanc et réséda,

### CHEMISE DE VILLE en superbe popeline,

haute qualité, se fait en crème, gris et blanc,

«ADON» Une chemise rayée parfaite. Sa coupe et son col lui donnent tout son cachet. Un article chemisier,

L'homme élégant choisit ses accessoires



moires, commodes, petits buffets, lavabos, tables,

salle à manger, dressoirs, console, divans, matelas, duvets, couverture, po-tager émaillé, cuisintères,

fourneau à pétrole, calo-rifère, grande baignoire, berceaux, poussette de chambre, pousse-pousse, parc et chaise d'enfant,

Marcelle Remy Tél. 5 12 43

PASSAGE NEUBOURG

A vendre beaux

sapins de Noël S'adresser par téléphon nu No (037) 25318.



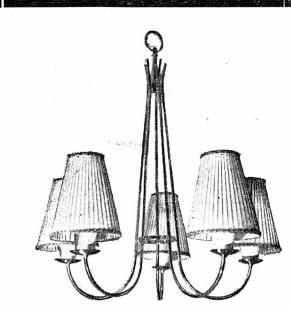
Corbeilles à papier originales et décoratives des Fr. 25.65

Reymond

### A vendre d'occasion un vélo



grandeur moyenne pour garçon de 8 à 11 ans. Tél. 5 44 84.



GRAND CHOIX EN LUSTRERIE ET APPAREILS ÉLECTRIQUES



Tél. 5 17 12

Grand-Rue 4

semelles «Tempoplast», carrés acier «OK» et fixations «Kandahar», frêne et hickory, Fr. 107.50 Fr. 116.50 Fr. 144.- Fr. 153.-

# **BATONS D'ACIER**

Fr. 19.80 et Fr. 26.50

J.-P. TOSALLI, instructeur de ski Colombier, tél. 63312 vous sert impeccablement it aussi le soir, sur dema

Un grand succès à notre rayon de tricotages



Ce pullover à fines rayures travers se boutonne jusqu'à la taille et seule la bande de tricot lui donne l'allure d'un pull. Fond gris, rayures couleur

Fr. 34.50

Un choix sans précédent attend votre visite



Le magasin sera ouvert

SAMEDI 18 jusqu'à 18 h. 30 LUNDI 20 toute la journée

Gants pure laine

depuis Fr. 2.95

NEUCHÂTEL



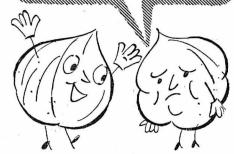
# LUSTRERIE

d'occasion à vendre

plafonniers, globes, etc. Prix intéressants.

S'adresser à l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel. Téléphone 5 65 01.

et dire que nous étions contemporains!



Oui, mais je sors d'un sachet FLEX-PACK, le seul qui assure une conservation parfaite et illimitée! C'est une exclusivité de la maison Reitzel Frères, bien connue pour ses fameux condiments au vinaigre, soigneusement sélec-

Cornichons-Oignons-Picklès-Câpres-Olives-



En vente dans les bons magasins d'alimentation

FABRIQUE DE MOUTARDE - AIGLE

Meubles de style et modernes Restauration

> de meubles anciens Fabrication consciencieuse Toutes réparations soignées

# ÉBÉNISTERIE DES ISLES

Tél. No 6 42 38 On cherche à domicile

# 89.

# POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Très chic deux-pièces en faille noire ou marine, exécution très soignée, poches fantaisie à découpes, boutons

Tailles 38 à 48 89.-

NOS RAVISSANTES

# ROBES COCKTAIL

en façonné, broché, etc., modèles hors série de

49.- 139.-

NOTRE CHOIX EN

# **BLOUSES** et JUPES

pour soirées est inégalable. Faitesvous les présenter à notre ravon au deuxième étage.



# CHRONIQUE RÉGIONALE

# Au Conseil général des Verrières

(c) Le Conseil général s'est réuni jeudi soir, 9 décembre. La lumière électrique faisait défaut; mais, malgré la proposition de M. Lambercier de renvoyer la séance, les conseillers siégèrent près de deux heures et demie à la pâle clarté des chandelles et des lampes à pétrole.

M. Hermann Hugli dirige les débats pour la première fois; il en profite pour remercier ses collègues de son élection à la présidence et en reporter l'honneur sur le parti socialiste.

sur le parti socialiste.

Budget. — Après avoir pris acte d'un rapport sur la votation communale des 19 et 20 juin 1954, par laquelle les électeurs repoussèrent l'arrêté du Conseil général en faveur de la vente de l'hôtel de ville, on passe à l'examen du projet de budget pour 1955.

Il prévolt un déficit de 8440 fr. 10; les recettes y sont estimées à 541 mille 628 fr. 70 et les dépenses 553,921 fr. 70. es amortissements s'élèvent à 11,000 fr. Dans son rapport, le Conseil communal se réjouit de constater un déficit inférieur à celui de l'an dernier qui était de 10,441 fr. 40. Cette amélioration est due au rendement net inespéré du cha-

pitre forêts: 134,322 fr. 50.

La commission du budget souligne à son tour le rôle prépondérant de nos bois dans les finances communales et, comme le Conseil communal, estime qu'il conviendra de prélever les sommes non dépensées par l'entretien des che-mins et le jardinage et d'en enrichir les fonds forestiers. Elle invite le Conseil à

voter le projet de budget.

M. F. Huguenin remercie le Conseil communal de l'excellente réfection des chemins de la Vy-Renaud. Quant à M. Michet, il demande l'amélioration de l'éclairage dans ce quartier, à proximité de le fontaine. de la fontaine. Le budget est adopté sans discussion.

Signalisation. — Le Conseil vote ensuite un arrêté stipulant l'interdiction de circuler pour les véhicules à moteur sur le chemin reliant la route cantonale à celle de la Côte-aux-Fées, au sud-est de l'immeuble de M. Amstutz père.

Etablissements publics. — On se rappelle qu'en octobre dernier un restaurateur des Verrières prévenu de fermeture tardive fut libéré faute d'un article du règlement de police locale qui eût permis de le condamner. C'est pourquoi le Condition de la condamner de la condam sell communal présente un arrêté fixant l'ouverture des établissements publics à 6 h. et leur fermeture à 24 h. le samedi soir et la veille des fêtes et à 23 h. les autres soirs, dimanches compris. L'arrêté est adopté à l'unanimité après une brève discussion et quelques vœux concernant l'autorisation des prolongations d'ouver-

Contrat avec l'E.N.S.A. - Le Conseil communal demande au Conseil général l'autorisation de signer avec l'Electricité Neuchâteloise S.A. un contrat de fourniture d'énergie à haute tension à la commune des Verrières. Répondant à plusieurs conseillers, M.

F.-A. Landry expose les raisons qui ren-dirent impossible une action commune contre la majoration des prix du courant électrique et inefficaces les péti-tions de diverses autorités communales : les nouveaux contrats de l'E.N.S.A. n'ont pas été présentés simultanément aux communes qui lui achètent de l'énergie et à ses abonnés directs. Quant à la présentation tardive du contrat au Conseil général, elle se justifie par la maladie

dustriels et par l'absence d'un conseiller communal; il n'aurait d'ailleurs pas été indiqué de réunir le Conseil pour cet unique objet.

Le Conseil général autorise la signature du contrat qui liera la commune pour une durée de 15 ans, mais en précisant, à la demande de M. Hegi, que l'engagement deviendrait caduc le jour où des dispositions seraient prises sur le plan fédéral.

Electricité aux fermes isolées. - Les travaux d'extension du réseau électrique aux fermes isolées de la montagne nord sont terminés. Le Conseil communal propose un arrêté appliquant un tarif spécial, dit tarif unitaire binôme aux nouveaux abonnés de cette région : l'arrêté est voté sans opposition rêté est voté sans opposition

Subvention au club Blue Stars. — Le club de football Blue Stars a fait récemment-l'acquisition d'un nouveau terrain qui a coûté 9000 fr. Une souscription publique a produit 3800 fr., une kermesse 700 fr., le foin coupé 400 fr. Rermesse 700 fr., le foin coupe 400 fr. A la suite d'une requête de la société de football, le Conseil communal juge opportun de mettre le quart de la dette pendante à la charge de la commune et recommande chaleureusement l'ostroi d'un crédit de 1000 fr. qui est accordé à l'unanimité.

Un crédit de 5200 fr. est également voté pour le renforcement d'une con-duite d'eau et la pose d'un hydrant près des immeubles Fatton et Vaucher.

Communication du Conseil communal. Le Conseil communal désire fai-

nal. \_ Le Conseil communal désire faire une communication sur l'affaire des bois dans laquelle est impliqué un de ses membres et demande à ce sujet l'avis du Conseil général.

M. Hegi, au nom du parti radical, s'y oppose, jugeant toute communication inopportune à la veille d'une séance de tribunal. M. Meylan la demande au contraire au nom du groupe socialiste. Après deux tours de scrutin au bulletin secret, la parole est donnée au Conseil communal à une voix de majorité. Celui-ci rappelle alors le rapport qu'il présenta à ce sujet le 11 février dernier et résume l'évolution de l'affaire qui trouvera son épilogue le 15 décembre.

Divers. — M. Fuchs demande l'affi-

Divers. - M. Fuchs demande l'affichage en quelques endroits du village des publications faites par le garde-police afin de leur donner une plus large diffusion. MM. Fuchs et Heri deman-dent encore une signalisation routière au-dessous du passage à niveau, sur la route des Bayards. M. Simon souhaite la réfection prochaîne de la route du Chincul. M. Meylan aimerat que les factures des services industriels concer-nant le courant électrique soient éta-blics himpensuellement et puissent êtablies bimensuellement et puissent être payées directement par les locataires au bureau communal.

M. A. Landry souhaite qu'on puisse obtenir l'ouverture de la route du haut de Meudon par le chasse-neige de l'Etat. M. Lambercier revient à la charge avec insistance pour qu'un réverbère soit pla-cé au carrefour du chalet du Mont-des-Verrières où il est indispensable en cas de mauvais temps.

Avant la clôture de cette longue séance, le président, M. Hugi, rappelle la mort soudaine du conseiller fédéral Escher et les conseillers se lèvent pour honorer sa mémoire.

Le Soroptimist-club de Neuchâtel a fêté Noël

Samedi dernier, le Soroptimist-club de Neuchâtel fétait le premier Noël de son existence, premier Noël où se trouverent réunies, outre les Neuchâteloises, des représentantes des clubs de Genève, Lau-sanne, Yverdon, le Locle et la Chaux-de-Fonds et auquel avait tenu à participer la présidente nationale des Sorop-timist-clubs de Suisse, Mme M. Butti-

caz. de Lausanne Cette fête se déroula, dans une at-mosphère toute de sympathie et de galeté, à la confiserie Hemmeler, que Mme Schmid, membre dévoué, avait décorée à la perfection. La présidente, Mile Lili Hœter, avec de charmantes paroles, sut souhaîter la bienvenue à cha-cune, et singulièrement aux trois nou-veaux membres, Mmes Simone Clottu, Mariette Biedermann et Dr Aline Butti-

Après un joyeux diner, Mmes Nelly Keller, pianiste, de Genève, et Blanche Schiffmann, violoncelliste, de Neuchâtel, nous gratifièrent d'un très beau concert où figuraient des œuvres de Lœillet, Schubert et Fauré. Un conte de Noël de Supervielle fut ensuite lu et Mile Mad. Montandon récita quelques poèmes de Prévert. Des jeux divers et une tombola agrémentèrent à merveille

Le «Grutli» de Zofingue (sp) La Société de Zofingue a célébré, vendredi, la patrie et ses libertés par un souper du Grutli qui a réuni un grand nombre de jeunes et de vieux Zofingiens, sous la présidence de M. Pierre-Antoine Aellig, qui a salué l'assemblée, puis a donné la parole à M. Adolphe Berthoud, de Saint-Blaise, pour lire la page de Jean de Muller sur le

Adoipne Berthoud, de Saint-Blaise, pour lire la page de Jean de Muller sur le récit du Grutli.

Puis M. Henri Rivier, de Bienne, a porté le toast à la patrie en termes élevés, avant que M. Etienne Perret, pasteur à Neuchâtel, apporte le salut cordial des Vieux-Zofingiens, toujours disposés à depuer d'utiles directives à la dial des Vieux-Zofingiens, toujours disposés à donner d'utiles directives à la section des jeunes, que les circonstances obligent à renoncer cette année au tir traditionnel et à la fête de Nöël. Ce discours du président des Vieux-Zofingiens a été vivement applaudi.

Un représentant de Neocomia, société du gymnase, M. Jean-Marie Choffat, a fait part des vœux de la génération qui monte et la soirée s'est prolongée suivant les antiques et vénérables traditions.

### Du côté de la campagne

L'assemblée d'automne de la Fédération laitière neuchâteloise

La Fédération laitière neuchâteloise a tenu jeudi 9 décembre, au collège d'Auvernier, son assemblée ordinaire d'automne, sous la présidence de M. Etienne Schwaar, d'Areuse. Les délégués ont approuvé les comptes de l'exercice et nommé les vénificateurs pour l'exercice prochain. Ils ont entendu un exposé sur la situation générale du marché du lait et une allocution de M. Henri Massy, secrétaire romand de l'Union cen-trale des producteurs suisses de lait. Enfin des communications ont été faites au sujet de la prochaine votation cantonale sur la création d'une centrale laitière à Neuchâtel, de la lutte contre la tuberculose bovine qui tire à sa fin, de l'encouragement au paie-ment du lait à la qualité, de la lutte contre la maladie de Bang.

### TRAVERS ' Au Conseil général

(sp) Le Conseil général de Travers a sié-gé lundi soir sous la présidence de M. Charles Devenoges.

la construction d'ouvrages mili-— Dans le cadre de la défense nationale, le département militaire fénationale, le departement militaire fé-déral se propose d'immerger dans le ter-rain des ouvrages préfabriqués aux di-mensions réduites et qui ne compromet-tent nullement l'exécution des travaux cortoles

Le Conseil communal a recu, du législatif, une autorisation de principe pour passer des contrats de servitude avec la Confédération, pour l'aménage-ment de ces ouvrages militaires sur les-quels il n'est pas possible de donner

des renseignements techniques.

Budget 1955. — Puis le Conseil général a examiné le projet de budget pour rai a examine le projet de budget pour l'année prochaine qui se présente, en résumé, de la façon suivante : recettes totales 470,907 fr. 60 ; dépenses totales 471,890 fr. 25 ; déficit présumé 982 fr. 65. Dans les dépenses, les amortissements sur emprunts figurent pour 51,500 fr.

sur emprunts ligurent pour 51,500 fr.

A l'appui de son budget, le Consell
communal a établi un rapport. Il a tout
d'abord souligné que la question des
salaires du personnel était maintenant salaires du personnel était maintenant réglée par l'adoption d'un nouveau sta-tut. Comme ces années précédentes, ce sont les impositions communales qui procurent les recettes les plus importan-tes à la commune puisque le rende-ment brut est évalué à 237,700 fr., tandis que les plus fortes charges sont cons-tituées par l'assistance, l'instruction pu-

S'agissant des travaux publics, le Conseil communal souligne les difficultés qu'il y a dans la réfection des chemins de montagne et des pourparles. de montagne et des pourparlers qui sont actuellement engagés pour que l'Etat participe financièrement aux grosl'Etat participe financièrement aux grosses dépenses qui seraient nécessaires à cet effet. En ce qui concerne le service de l'eau, les frais généraux sont alourdis par l'amortissement de l'emprunt contracté en 1950 et l'exécutif ne perd pas de vue qu'une réadaptation des tarifs se justifie. Enfin, on a prévu que le service de l'électricité laissera un bénéfice de 5000 fr. à la caisse communale, que 5000 fr. pourront être versés au fonds de renouvellement et que 400 francs viendront en dépréciation des installations. Ce budget a été adopté à

rancs viendront en depreciation des installations. Ce budget a été adopté à l'unanimité sans discussion importante. Communications. — Le Conseil général a entendu des communications relatives à l'emploi du disponible du solde actif de 1953 qui restera en compande courant à la construction du out de actif de 1955 qui restera en comp-te courant; à la construction du ou des collèges de montagne et au plan de réfection du réseau routier envisagé par la commission des travaux publics.

### FLEURIER Le budget communal

(c) Le projet de budget de la commune de Fleurier qui sera prochaimement sou-mis à l'examen du Conseil général se mis à l'examen du Conseil général se présente, en résumé, de la manière suivante : dépenses générales, 2,125,909 fr.; recettes générales, 2,108,735 fr. 75 ; déficit présumé, 17,173 fr. 25. Dans les dépenses, les amortissements de la dette figurent pour 93,215 fr. 90 et un montant total a été prévu comme versements aux divers fonds de renouvellement. La diminution prévisible du passif est de 76,000 fr. en chiffre rond.



### COUVET

Budget communal (c) Le Conseil général discutera dans sa

prochaine séance, fixée au vendredi 17 décembre, du budget communal pour l'année 1955. Celui-ci présente un total de dépenses de 1,675,881 fr. 50 et un total de recettes de 1,667,911 fr. 35, laissant ainsi un déficit présumé de sant ainsi un déficit présumé de 7970 fr. 15. Dans ces considérations gé-nérales, le Conseil communal constate que la commune bénéficie encore largement d'une intense activité industrielle; les seuls chômeurs indemnisés appartiennent à quelques branches annexes de l'horlogerie, et, à cause du mauvais temps, aux travaux de génie civil. Si l'on examine le détail du budget,

Sí l'on examine le détail du budget, on constate que les amortissements sur emprunts s'élèvent à 76,900 fr, sur une dette de 882,000 fr., donc très proche du million. D'autre part, le budget comprend une annuité de 36,000 fr. pour la salle de spectacles-halle de gymnastique, une annuité de 20,000 fr. pour amortissement du déficit de 1953, et diverses autres annuités ou crédits spéciaux pour 13,600 fr. On peut donc bien considé-

13,600 fr. On peut donc bien considérer que la situation financière de la commune reste enviable.

Le bénéfice présumé du service des eaux, soit 4767 fr., sera versé, selon prévision, au fonds de renouvellement de ce service. Il en est de même pour le cervice de l'électricité meta peux celui et de la commune celui et de la commune de l'électricité de la commune de l'électricité de la commune de la c service de l'électricité, mais pour celui-ci le bénéfice prévu ne se monte qu'à 629 fr.; une revision de certains tarifs est en cours d'étude. La nouvelle loi can-tonale concernant les retraites des ma-gistrats, fonctionnaires et membres des corps enseignants provoque des charges sensiblement plus élevées pour les finan-ces communales. Une mise au point sera aussi nécessaire pour les employés communaux, qui méritent également quelque sollicitude. Le Conseil communal pré-sentera prochainement des propositions à ce sujet; des études ont été faites par l'administration de la caisse de pen-sions de l'Etat, à laquelle les employés sont affiliés, ainsi que par un actuaire.

### **FONTAINEMELON**

Conférence sur le service médico-social neuchâtelois

(c) Poursuivant la série des conférences pour hommes qu'elle organise chaque hiver, en plein accord avec la commission

pour nommes qu'elle organise chaque hiver, en plein accord avec la commission scolaire et l'Union ouvrière, la paroisse avait fait appel, vendredi dernier, au Dr Rolf Lévy, directeur du service médicosocial neuchâtelois. Le conférencier, par sa manière simple et directe, intéressa vivement ses auditeurs lorsqu'il leur parla d'un sujet fort peu connu: «Le service médico-social : une nouvelle expérience dans le canton de Neuchâtel.»

La doi neuchâteloise d'hygiène mentale qui veut prévenir et non seulement guérir, a voulu que sur le plan médical il y ait possibilité de s'occuper des alcooliques et des asociaux. M. Lévy exposa avec compétence et avec un esprit de compréhension remarquable les diverses questions suivantes : collaboration entre le service médico-social et les autorités communales, enquêtes médicales et psychologiques, dénonciation des allocoliques, necures préliménaires : engagements chologiques, dénonciation des alcooliques, mesures préliminaires: engagements d'abstinence, tutelles, etc., prises d'en-tente avec les malades, puis cures de désintoxication et enfin internement admi-

Le vaste exposé du Dr Lévy suscita une très vivante discussion qui démontra combien chacun avait eu l'occasion de réaliser que le fléau de l'alcool, si cruel et si coûteux, devait être combattu avec la plus grande énergie mais aussi avec la plus grande compréhension envers les patients, si nombreux! La surveillance doit être faite avec tact par des person-nes de confiance, qui travaillent par idéalisme et dans l'intérêt des malades et non comme de simples agents d'exé-cution des mesures administratives qui ont du être prises. Nous ne doutons pas, après la conférence du Dr Lévy, que son travail et celui de ses collaborateurs du service médico-social, seront mieux com-pris et par consequent suivis avec plus de bienveillante attention.

### Concert spirituel

(c) C'est avec la plus vive satisfaction que nous relatons le cinquième concert spirituel de l'Avent dont les paroissiens ont eu la rare aubaine de pouvoir jouir

dimanche soir, au temple.

Comme de coutume, le pasteur Henri
Bauer a mis son magnifique talent de basse au service de ses paroissiens qu'il avait conviés à préparer Noël dans une neure de recueillement et de musique saorée. Mme Lily Jacot-Bertschinger, qui passa toute sa jeunesse à Fontainemelon, basse au service de ses passa toute sa jeunesse à Fontainemelon, et dont la voix de soprano si chaude et si pleine conquit tous les auditeurs, prêta son bienweillant concours pour la parfaite réussite d'un concert spirituel où Mile Jacqueline Jacot, sa fiffie, se révéla une brillante organiste. Rarement les orgues de notre temple, restaurées il y a deux ans, ont été mises en valeur avec autant de maîtrise et de virtuosité.

Les remerciements et les félicitations d'une centaine d'auditeurs — que n'étaient-lis trois fois plus! — vont à l'adresse des trois artistes et plus spécialement à Mile Jacot qui tint l'orgue du début à la fin du concert et qui voulut

début à la fin du concert et qui voulut bien y mettre le point final en exécutant une seconde fois de la plus éclatante manière Prélude et fugue, en sol mineur,

### DOMBRESSON La fanfare à Landeyeux

(c) La fanfare «La Constante», de Dombresson, s'est rendue dimanche ma-tin à Landeyeux où elle a donné un concert aux malades.

Cette délicate attention méritait d'être

### Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 10 décembre. Gaillard, Isabelle-Sonia, fille de Jean-Pierre-Emmanuel, représentant à Neuchâtel, et d'Anna-Elisabeth née Werner; Dill, Clé-lla-Evelyne, fille de Georges-Jean-Louis, fondeur à Neuchâtel, et de Rita née Haldimann. 12. Kaufmann, Roland-René, fils de René-Gustave-Joseph, employé de bureau aux Geneveys-sur-Coffrane, et d'Antoinette née Stöckli; 12. Durini, Jean-Paul, fils d'Antonio, maçon aux Ponts-de-Martel, et de Renée-Marcelle née Aeberli.

née Aeberli.

PUBLICATIONS DE MARIAGE: 10.

Vuille-dit-Bille, Charles-Alexis, inspecteur de direction, à Neuchâtel, et Flückiger, Monique-Anaïs, à la Neuve-ville. 11. Benz, Willy, maître d'hôtel, à Neuchâtel, et Gaillot, Gilberte-Yvonne-Simone, à Paris; Jeanjaquet, André-Louis, employé postal, à Bâle, et Guldenmann, Jacqueline-Wilhelmine, à Monthey; Meier, Rudolf, représentant, à Zurlch, et Stiefel, Lilly-Margot, à Neuchâtel; Rosselet, Jean-Charles, mécaniclen, précédemment à Neuchâtel, et canicien, précédemment à Neuchâtel, et Gräbner, Alice-Angèle, née Verdon, à la Chaux-de-Fonds.

MARIAGES: 11. Bréa, Emile-Charles, mécahicien de précision, et Cavin, De-nise-Julia, les deux à Neuchâtel, Bann-wart, Rolf-Robert, manœuvre, à Neu-châtel, et Meyer, Irma-Rosalie, à Mon-tet sur Cudrefin.



Jeunes époux, jeunes pères assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHATEL, rue du Môle 3

TRAINS MODELES ELECTRIQUES SUISSES

essessessess Bon pour catalogue sessessessesses A la maison WESA S.A., Inkwil/BE Veuillez m'envoyer gratuitement le catalogue principal WESA 1954

# Chemin de fer WESA voie 13 mm

Remarquable possibilité en côte des locomotives. Fonctionnement parfait de la commande à distance des marches

avant et arrière. Seul véritable train de table, grâce au diamètre étroit des rails courbes. Grande variété de jeux sur un emplacement restreint. Agrandissement progressif constant de l'installation, grâce à d'intéressantes nouveautés. Grand choix d'accessoires. Accouplement et découplement à distance des wagons.

### - NOUVEAUTÉ 1954 Locomotive 180

commandée à distance

(De plus amples détails sur cette

commandée à distance

avec ovale de rails et transfor-

mateur pour le raccordement

au réseau-lumière; emballage

Flèche rouge 427

ive sont donnés dans le cata-

### Train léger 425 commandé à distance

composé d'une locomotive 150 Réplique exacte de la locomo-(typ CFF Re 4/4), 1 wagon train tive française CC 7121, détenléger, 1 wagon de marchantrice du record mondial de vidises, ovale de rails et 1 transtesse. Locomotive électrique formateurpourleraccordement de train direct avec véritables au réseau-lumière; emballage bogies; exécution très éléde luxe bleu. fr. 123. gante. Eclairage intérieur, jolie peinture, identique au modèle

Train de marchandises 426 commandé à distance composé d'une locomotive 160 (à vapeur), 3 mod. de wagons de marchandises, ovale de rails et transformateur pour le raccordement au réseau-lumière;

emballage de luxe bleu. fr. 106.—

et fantaisie

BIJOUTERIE

HORLOGERIE

STAUFFER

rue Saint-Honoré 12 Neuchâtel

Modèles de rails avec véritables traverses; dernier prix. fr. -. 90 la pièce! Le plus beau modèle de rails (sans le troisième rail intermédiaire, peu esthétique) permet, grâce à son prix très avantageux, de construire de grandes installations avec un minimum de dépenses.

### Le rail d'arrêt automatique 367

fait arrêter, puis repartir automatiquement le train après quelques secondes. Complément précieux de chaque installation de gare.

Demandez le catalogue complet (36 pages) en envoyant à la fabrique le bon prévu à cet effet, à droite en haut. Ecrivez vos nom et adresse très lisiblement. Le catalogue vous sera alors expédié gratuitement.

Obtenable dans tous les magasins de jouets

# POUR VOS CADEAUX

Worth Je reviens Imprudence

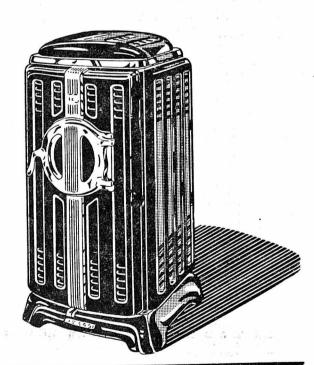
Dans la nuit

PHARMACIE-DROGUERIE F. T

qui donnera suite à vos désirs avec la précision et la rapidité qui font apprécier ses services

Tél. 5 45 44

# Toujours plus demandée



Le calorifère à mazout, propre, pratique, qui se paye de lui-même par son emploi économique

Puissance de chauffage de 120 à 400 m<sup>3</sup> depuis Fr. **395.**—

Renseignements chez nos dépositaires ou, à défaut, à LA COUVINOISE S. A., ROLLE

LES PLUS BEAUX

# Cadeaux de Noël

# Kuffer & Scott

### POUR ENFANTS

Pochettes à sujets amusants la ½ douzaine 3.90

### POUR DAMES

Pochettes de couleur, dessins variés Pochettes de dentelle élégantes depuis 1.15 Spécialité de pochettes avec riches motifs brodés à la main, depuis 1.85

### POUR MESSIEURS

Grand choix de mouchoirs fantaisie la 1/2 douzaine, depuis 6.75

> Le célèbre mouchoir **PYRAMID** en coffret de six pièces assorties

pour dames pour messieurs 12.90

### Occasion

A vendre 40 APPAREILS ÉLECTRIQUES pour l'éclairage parfait de vos bureaux, magasins et locaux divers. Type à éclairage semi-indirect et indiret avec ampoule à vapeur de mercure et incandescence mélangés, matériel en très bon état à Fr. 40.— la plèce au comptant. (Réduction sur achat de plusieurs plèces). Prendre rendezvous pour voir et essayer les appareils. Par téléphone au (038) 54395 ou écrire à Case postale 27944 à Neuchâtel.

### LA CONSTIPATION

est vaincue sans douleurs avec

un produit suisse en vente dans les pharmacies et drogueries. Oicm 20615.



original.

Cuisinières à gaz 3 feux

Hoffmann

sans supplément

FABRICATION SUISSE livraison à domicile franco



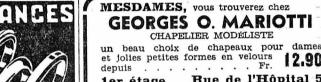


Les sauces piquantes au raifort et aux câpres

agréablement «réveillées» par la saveur de I'AROMATE Knorr

L'Aromatiseur pratique, propre élégant ne tache pas idéal en cuisine et à table





et jolies petites formes en velours depuis . . . . . . . . . Fr. 1er étage Rue de l'Hôpital 5 Au-dessus de la boucherie Jaccard





### Tout nouvel abonné pour 1955 à la

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

# recevra le journal gratuitement

dès ce jour et jusqu'au 31 décembre 1954

Pour souscrire un abonnement, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de nous l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 5 ct.

Le soussigné s'abonne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès ce jour

- Détacher ici ...

\* à fin janvier Fr. 2.70 Fr. 7.75 \* à fin mars 1955 \* à fin juin 1955 Fr. 15.25 \* à fin décembre 1955 Fr. 30. —

\* Biffer ce qui ne convient pas

(Le montant peut être versé à notre compte postal IV. 178 jusqu'au 10 janvier 1955 ; passé cette date, il sera prélevé par remboursement postal.)

Signature:		
resse complète :		



# ELES ARTS et LES LETTRES

# Chronique artistique Les fresques d'Erni au Musée d'ethnographie

Il est rare qu'un artiste soit placé devant une tâche exactement faite pour lui. Exactement proportion-née à ses forces physiques et in-tellectuelles, à ses goûts, à son talent, accordée aussi à sa philosophie. C'est cependant le privilège qui vient d'échoir au peintre Hans Erni, de Lucerne, et cela par la grâce de M. Jean Gabus, conserva-teur de notre Musée d'ethnographie. A celui-ci revient, en effet, le mérite d'avoir distingué, dans la foule des artistes suisses contemporains, le seul capable peut-être de comprendre ses projets et d'en assurer l'exécution. C'est qu'il y a, chez Erni, un retour au primitif — l'une des sources de l'art moderne allié à un sens de l'universel. — allié à un sens de l'universel et à la passion de la science, bien fait pour séduire un ethnographe. Quant à nous qui, depuis quelques quant a nous qui, depuis queiques années, depuis les représentations, à Avenches, du *Prométhé* d'Eschyle (version d'André Bonnard) dont Erni avait créé les costumes, suivions le développement de sa carrière en Suisse comme à Paris, cette cellebesties productions de la comme à paris, cette cellebesties productions de la comme à paris, cette cellebesties productions de la comme de la cellebesties de la comme à paris, cette cellebesties de la comme à paris, cette cellebesties de la comme de la cellebesties de la comme de la cellebesties de l collaboration nous a réjouis sans nous surprendre.

Ayant donc mis la main sur son peintre, M. Gabus l'a emmené pour deux mois en Mauritanie, car c'est la salle réservée à ce pays — une salle moderne, munie de tous les perfectionnements modernes — qu'il entendait lui faire décorer. Là-bas, sous la direction du savant, l'artiste s'imprégna de l'ambiance, pénétrant dans les tentes, parta-geant la vie des indigènes, étudiant leurs gestes presque toujours rituels ou symboliques, même dans l'exé-cution des plus simples besognes. Comme pour les dessins animés, il prenait de ces gestes plusieurs poses, afin de les mieux reconstituer plus tard. De son voyage, M. Erni a rapporté quelque deux cents étu-des qu'il a abandonnées au Musée d'ethnographie, et dont il s'est servi pour composer ses deux grandes et très belles fresques mauritaniennes, harmonisées en bleu sur fond d'or bruni. L'une représente le travail des indigènes : le tissage et le travail des perles ; l'autre, les trois états sociaux de la tribu: le marabout, le guerrier, les esclaves pilant le grain.

Mais il s'agissait d'entraîner le peintre plus loin encore. M. Gabus venait d'obtenir les crédits néces-baires pour annexer à la villa Pury me vaste salle rectangulaire, pro-pre à recevoir les expositions temporaires les plus diverses, à servir en quelque sorte de « véhicule d'idées ». Cette salle, il la voulait aveugle. Le mur nord, long de 27 mètres et haut de sept, bordant la route du Petit-Pontarlier, les archi-tectes, MM. de Bosset, songeaient à le meubler d'une mosaïque abstraite, purement décorative. M. Gabus intervint, proposant à Erni d'y retracer l'histoire du monde. Le peintre réfléchit durant une nuit, puis il accepta malgre la moducité de la rétribution, rétribution qui émanait de d'un mécène, belle générosité mais pourtant insuffisante encore pour un si grand travail. Que cette fresque soit la plus

grande de Suisse, du point de vue de l'art, cela ne signifie exactement rien. Ce qui importe, c'est la conception de l'œuvre, la liaison des parties, l'équilibre des masses, la beauté du coloris aux dominantes roses et rouges au centre, ocres et brunes sur les côtés. Quatre taches bleues: la robe du Christ, la bande du drapeau tricolore, la robe d'un Asiatique accroupi tout à gauche et celle d'un des quatre enfants qui, tout à droite, représentent les races humaines. Du vert? Très peu. Seulement dans la couronne de feuillage

### Contre les DOULEURS passagères

Sans déprimer, KAFA calme les douleurs en quelques minutes. Maux de tête, migraines, névralgies ne résistent pas aux Poudres KAFA. Ne rentermant aucun hypnotique, elles agissent sans provoquer de dépression, au contraire, elles stimulent et permettent de dissiper tous les malaises douloureux

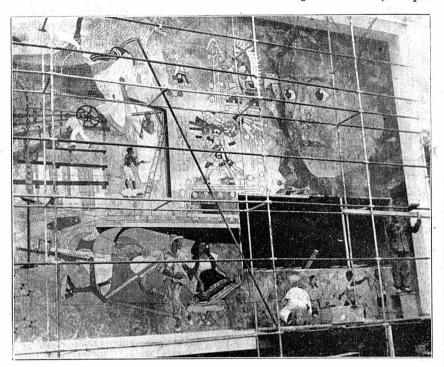
passagers. Se fait en

POUDRES et en DRAGÉES La boîte Fr. 1,60



qui ceint la tête gigantesque de Clio regardant couler l'histoire.

une échelle de plumes. Tout à gauche, Confucius en robe rose pâle Que signifie cette œuvre exceptionnelle? Les uns veulent y voir l'affranchissement des servitudes de



Voici, alors qu'elle était en travail, la partie droite de la fresque d'Erni au Musée d'ethnographie. (Phot. Castellani, Neuchâtel.)

l'homme par la science et la technique. « Belle illusion », me soufflait, l'autre jour, mon voisin. « Poésie », avons-nous répondu. Poésie, sans doute, car l'art ne saurait s'en pas-ser. En lisant la fresque de haut en bas, dans ses diverses tranches verticales — Asie, Egypte, Europe, Afrique et Amérique — on peut y voir aussi l'évolution de la civilisation, depuis l'âge des peintures rupestres jusqu'à l'ère moderne. Evolution progressive en Europe, mais brutale dans les autres continents. Enfin et surtout, l'œuvre d'Erni nous paraît être la glorification de la science et de la technique modernes, plus exactement encore, de l'intelli-

gence de l'homme.

Au centre de la fresque, voici, en effet, Archimède et la spirale. Audessous, une étude des proportions humaines, dessin de Léonard de Vinci. Au-dessous encore, un portrait d'Albert Einstein, dans le circuit des électrons, représentant l'ultime point atteint par la science en cette année 1954. Sous le bras, le savant porte un violon censé contenir l'harmonie future du monde. De la poé-sie encore, comme on voit. Toujours au centre, une femme s'élance, brandissant le drapeau tricolore français. C'est la liberté sur les barricades de Paris, empruntée à la toile célèbre de Delacroix. Et maintenant, sur les côtés, voici le Christ, un Christ byzantin pris sur une mosaï-que de Daphni et auquel fait pendant l'étrange dieu Quetzalcouatl, losophie de l'homme. descendant du ciel sur la terre par

les figures du temple aux mille Bouddha à Tun-Huang. On voit, par cette brève descrip-

tion qu'Erni n'a pas créé les figures représentatives de sa pensée, ce qui peut étonner chez un artiste de cette trempe. Il s'est borné à les emprunter aux ouvrages du passé, depuis la gravure grecque du Vme siècle avant J.-C. jusqu'aux portraits très fidèles de Gandhi ou d'Einstein, et à les transporter tels quels sur le mur. C'est qu'il ne s'agissait pas pour lui d'une pure décoration, mais d'une leçon, d'un enseignement ou encore d'une prodigieuse enseigne d'un musée d'ethnographie. Son rôle, c'était de lier les diverses figures, de meubler les vides par des coupes de turbines, de hauts fourneaux, de condensateurs, de machines agricoles, ou encore, comme dans un manuel de biologie, par un schéma de la multiplication des cellules dans un tissu vivant, propre à signifier la continuité de la vie. C'était sur-tout de créer l'unité de l'œuvre.

Une œuvre extrêmement audacieuse et complexe. Une œuvre qu'il faut déchiffrer comme un immense rébus, à l'aide de trois feuilles d'ex-plications dactylographiées. Une œuvre qui, de divers points de vue appelle des objections. C'est qu'il ne s'agit plus ici d'art pur ni d'art pour l'art, mais bien d'art *engagé*, non seulement au service de l'ethnographie, mais encore de la conscien-ce universelle et d'une certaine phi-

«LA JOIE DU PÈRE»

# Une belle évocation biblique de Roland de Pury

Ce petit livre (1) est d'une densité rare. La parabole de l'enfant prodigue — comme tous les grands textes bibliques — porte en elle les thèmes essentiels de la Révélation. Ceux-ci essentiels de la Révélation. Ceux-ci pourtant ne peuvent nous apparaître pleinement que par l'enseignement d'un authentique serviteur de la Pa-role. Le pasteur Roland de Pury est de ceux qui n'édulcorent pas le mes-sage évangélique, qui le replacent dans sa perspective biblique, de la Ge-nèse à l'Apocalypse, et qui nous le rendent ainsi dans sa plénitude bou-leversante. Rapprocher le chapitre 15 de Luc du chapitre 2 des Hébreux et du Psaume 8, par exemple, comparer du Psaume 8, par exemple, comparer du Psaume 8, par exemple, comparer «cet enfant qui revendique son héritage et qui s'éloigne» avec « l'histoire que nous raconte le début de la Bible», avec celle « d'Israël captif en Egypte, captif à Babylone», puis avec notre histoire à nous : que le festin avec histoire à nous : que le festin avec captif à Babylone », puis avec notre histoire à nous; ou le festin avec « la table dressée dans l'église », c'est faire vivre la Bible de la vie même de l'Esprit qui l'inspire tout entière. On voudrait voir développer encore davantage la fin de l'épilogue; en effet, c'est là, qu'en une page forte et brève, nous est montré « Jésus-Christ, parabole». Jésus-Christ, parable ». Lésus parais. vérité de la parabole». Jésus parais-sant dans les deux fils, comme la lu-mière par rapport à l'ombre : fils ai-né, qui avait le droit de demeurer ne, qui avait le droit de demeurer dans la maison du Père, mais qui en est sorti par amour pour l'humanité; fils cadet dans le pays étranger, qui y meurt véritablement pour nous faire comprendre la gravité irrémédiable de la séparation, dont le retour — ainsi

(1) «La joie du Père», par Roland de Pury, Ed. Labor et Fides, Genève.

vie. Regardons notre Père. Sa joie seu-le est le miroir de notre perdition et de notre mort passées, comme elle est le miroir de notre pardon et de notre vie présente.»

L'Eglise réformée a quelque chose à envier aux luthériens allemands. Une page de Jacob Bæhme, un cantique de Paul Gerhardt n'ont pas leur équivalent en français. Roland de Pury, sans atteindre à de tels sommets — son style trahit parfois quelque gaucherie d'intellectuel — n'en apporte pas moins à notre foi quelque chose qui lui manquait: un peu de vrai mysticisme, le sens des symboles et des images, l'élan de l'âme cherchant à exprimer librement les réalités inexprimables.

chant à exprimer librement les réali-tés inexprimables.

Le Dialogue des «fiançailles de Jospeh et de Marie» est à cet égard d'une grande valeur pour nous. Il est encore une bien étonnante réponse au nouveau dogme catholique qui place désormais la Vierge Marie à côté de la Trinité. Centré sur l'Ecriture seule, il nous oblige à repenser l'Annonciation et tout le mustère de l'amour qui n et tout le mystère de l'amour qui y est inclus. Il faut avouer que l'on a parfois le souffle coupé par certaines tournures de phrases terriblement familières; qu'importe, l'ensemble du texte est saisissant. Dans une quarantaine de pages nous sont proposés les thèmes les plus grands à méditer pendant l'Avent: la tâche spirituelle de la femme dans le monde, amenant l'homme à comprendre ce que dit l'ange; l'amour de deux êtres l'un pour l'autre, totalement humain et par là même symbole de l'amour du Christ nour l'âme humainet par l'Eslice pour l'âme humaine et pour l'Eglise
— comme dans le Cantique des Cantiques; la solitude de toute créature
confrontée avec la Parole de Dieu et
obligée de répondre (monologues de
Joseph et de Marie). « La grâce ne peut
faire envie à personne de l'acceph dans la dernière scène d'une intimité si simple et si grave, et où résonne déjà, dans l'angoisse, la joie de Noël. « A chaque jour suffit sa joie. Et la joie de toute la terre, tu la portes. »

### De nouveaux vitraux au temple des Valangines



viennent d'être inaugurés au temple des Valangines. Il représente la Cène et est l'œuvre de M. Jean Meyer-Huguenin, architecte.
(Phot. Castellani, Neuchâtel)

### ORIENTAUX, PEUPLES LOINTAINS

# « Climat d'Extrême-Orient »

par Isabelle Debran

Le monde est moins petit que nous ne le croyons. Si l'Extrême-Òrient se rapproche de l'Occident, s'il se « modernise », ne nous laissons pas prendre aux apparences. La « modernisation » n'est probablement, pour le Japonais ou le Chinois, qu'une vaguelette sur la mer immense de l'histoire nationale et religieuse. Au lieu que pour l'Occident, elle est une nécessité: une vocation ou une fatalité. Et il se peut que dans cent ans ou mille ans, nous soyons bien surpris de l'usage qu'auront trouvé, entre Tokio et Pékin, nos machines à calculer et nos discours de la méthode.

Tel est le sens de l'histoire de la Japonaise Aïko. Aïko, jolie fille et secrétaire « efficiente », travaille au quartier général des Américains, à Tokio. Un subordonné du « vice-roi » MacArthur tombe amoureux d'elle. Gertes, elle est fiancée à un compatriote; mais elle rompra pour sui-vre l'Américain...

Non, elle ne rompra pas. Car son fiance se tue dans un accident d'avion. Et puisque avant de mourir il n'a pas eu le temps de la délier, elle restera attachée pour la vie à

Stupéfait, l'Américain rentre seul dans son pays. Au moment où le mariage de l'Occident et du Levant semblait possible, un courant pro-fond, plus fort que la «fraternisation », les a séparés mieux qu'avant. Car le soleil même les départage : il se couche sur l'un quand il se lève sur l'autre!

Cette histoire figure dans un livre nouveau: «Climat d'Extrême-Orient», de Mme Isabelle Debran (Jeheber) dont nos lecteurs suivent depuis longtemps avec intérêt les chroni-L'auteur connaît la Chine, la Mand-

chourie, la Corée, le Japon d'après-guerre; et elle a pris ces pays pour décors d'une série de récits qui tiennent un peu de l'allégorie géo-

Nous lui reprocherons seulement d'avoir sacrifié davantage à son goût du roman qu'à sa connaissance si réelle du Levant, et de n'avoir pas choisi ici entre l'exotisme et la ré-

Mais ce livre se laisse lire, et le lecteur peut en tirer lui-même quel-

# BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUES, PROTESTANTS FRÈRES POURTANT par le chanoine Cristiani et le pasteur Rilliet (Edit. Fayard, Paris)

Voici un livre qui, à n'en pas douter, vient à son heure, au moment où tant de bons esprits considérent comme indispensable l'union des Eglises et cher-chent les moyens d'y travailler. Sur le thème qui leur était proposé, deux hommes de Dieu, deux «frères séparés» ont accepté d'engager le dialogue, «Catho-liques, protestants, frères pourtant» (Fayard) : le titre qu'on leur suggérait disait assez dans quel sens on attendait d'eux qu'il fût mené. L'un est prêtre catholique: le chanoine Oristiani, ancien professeur à l'Institut catholique de Lyon, qui, tout au long d'une vie en-tièrement vouée à l'étude de l'histoire tièrement vouée à l'étude de l'histoire du protestantisme et des doctrines protestantes, a su se faire respecter par ses adversaires eux-mêmes pour la solidité de son information, la droiture de ses intentions, la sérénité de son jugement. L'autre est pasteur calviniste, Jean Rilliet, originaire de la Suisse romande, actuellement à la tête de la paroisse française de Zurich, homme de charité d'orpestolat dont les articles réguliers et d'apostolat, dont les articles réguliers dans la « Tribune de Genève », ont, depuis longtemps, retenu l'attention par l'impartialité de sa critique, par l'irénique générosité qu'il met à rendre compte aussi bien de livres catholiques que de ceux de ses coreligionnaires ceux de ses coreligionnaires.

> « LE REGARD DU ROI » par Camara Laye (Edit. Plon)

L'an dernier, Camara Laye a décrit dans «L'enfant noir», sa jeunesse en Haute-Guinée. Cette année, avec «Le regard du roi», il nous donne une œuregard du roi », il nous donne une œu-vre où l'imration a part entière. L'Afrique tail nous montre n'est plus du tout celle de «L'enfant noir», c'est une Afrique telle qu'un homme blanc, dont le comportement est celui du rê-

se la figurerait. veur, se la ligurerait.
En transparence de ce roman, non dépourvu de comique et d'émotion, on
distingue un thème profond : celui de
l'homme à la recherche de Dieu. Telle
est, de l'aveu même de Camara Laye, la «manière des conteurs d'Afrique, les griots, dont les fables s'éclaircissent seu-lement à la lumière des rapports entre

Dieu et ses créatures ». NI VU NI CONNU par Howard Browne (Edit. Dites)

Avez-vous vu cette femme Avez-vous vu cette Iemme?
C'est une photographie 13-18. Léona,
en robe du soir, ses cheveux blonds
relevés, y sourit avec réserve. Légende ;
Avez-vous vu cette femme?
Cette photographie a été communiquée à tous les journaux du matin sur

un rayon de 70 kiomètres. Cinquante affiches ont été placardées dans les gares et les stations de taxi de New-York. Tous les émetteurs de télévision la diffu-

sent à une demi-heure d'intervalle.

Avez-vous vu cette femme?

Cependant le lieutenant Box, le meilleur flic de l'Est dit à Ames: — Je retrouverai votre femme, mon vieux, et n'oubliez pas que vous avez rendez-vous avec la chaise électrique.

« FICHES JURIDIQUES SUISSES »

Les fiches juridiques suisses de novembre 1954 sont consacrées au contrat d'agence, aux contrats prévus par la loi et à ceux qui ne le sont pas, au domicile, à l'imposition globale des étrangers, à l'impót sur le luxe, à la nationalité aux transports automobiles in nalité, aux transports automobiles ternationaux, au travail et à la parenté

De nombreuses fiches concernent les impôts du canton de Zurich.

« ABÉCÉDAIRE DE LA CAVE ET DU VIN » par Maurice Zermatten

Cet abécédaire est, après le «Calendrier de la vigne et du vin », le deuxième volume d'une série que se propose d'éditer l'Office de propagande à la gloire de pro-ribe. de nos vins.

Comme son nom l'indique, cette pla-quette est consacrée aux connaissances que l'on doit avoir en général du vin et de la manière de le boire, car, ainsi que le dit si blen Maurice Zermatten : «... comme il faut apprendre à lire pour tirer bénéfice des trésors d'une culture, il faut apprendre à boire aux risques de n'être jamais qu'un barbare. Il faut, d'une intelligence soumise et joyeuse, entrer à petits pas dans les mystères de la cave et du vin. »

# GIONO, académicien Goncourt, va apprendre à lire les romans des autres

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Jean Giono se lève tous les jours 4 heures du matin, s'enveloppe dans une robe de chambre balzacienne et reste à sa table de travail jusqu'à midi. Cela donne une production moyenne de cinq feuillets par jour. Cela n'a pas l'air énorme, mais cela fait tout de même la valeur de cinq à six romans par an.

Giono affirme qu'il n'a pas d'imagination. Son premier livre: « Naissance de l'Odyssée », était un pas-tiche. Il considérait Homère comme l'inventeur des histoires marseillaises et les voyages d'Ulysse comme une de ces galéjades qu'on se raconte, le soir, à partir du troisième

Les héros de Giono parlent comme Dominici

Récemment, il suivit, aux côtés d'Armand Salacrou, le procès Dominici. Il se garda d'émettre le moindre jugement, mais le vieux Dominici lui procura une de ses plus hautes satisfactions littéraires :

Ecoutez-le : il parle comme les

paysans de mes livres... Alors que la critique lui avait reproché de prêter à ses héros un langage de révolutionnaire quarantehuitard qu'ils auraient appris à lire dans Homère et la Bible.

L'après-midi, Jean Giono se promène dans les collines en fumant la pipe. Il soigne ses fleurs et discute de l'air du temps avec son ami Fachleitner, le coureur cycliste. Mais jamais il n'a été berger ni même paysan. Pendant dix-sept ans, il a été employé de banque au Comptoir d'Escompte de Manosque. Il faillit en être mis à la porte par la faute d'André Gide qui était venu le voir et lui parla botanique jusqu'à une heure avancée de la nuit alors qu'il avait à faire ses relevés de fin de mois. Gide devait d'ailleurs venir vivre quelques mois à Manosque. Il essaya de se plier à la discipline de travail gionesque. Il écrivait ses cent lignes matinales au prix de rudes migraines. Il renonça.

Vous ne souffrez pas quand vous écrivez ? demanda-t-il.

— Si je souffrais en écrivant, ré-pondit Giono, je cesserais d'écrire... Le soir il écoute Mozart et Bach. Puis il va se coucher très tôt. Il a révélé qu'« il ne bougeait pas d'un centimètre quand il dormait », que par contre «il frétillait et fumotait » en écrivant, qu'il déjeunait à midi juste, qu'il faisait une petite sieste pendant les chaleurs, que jamais il ne raturait, qu'il ne se relisait pas et reprenait son roman là où il

### Jean le Bleu va fréquenter les bas-bleus

l'avait laissé la veille.

Naguère il ne quittait Manosque que pour aller en prison — il y est allé deux fois. Maintenant, il lui arrive de voyager pour son plaisir (en Italie) et pour rendre visite à sa fille (en Ecosse). Mais dans la capitale il ne venait que pour signer en bougonnant ses services de presse. Il descendait dans un petit hôtel de la rue du Dragon, une rue qui se jette dans le carrefour de Saint-Germaindes-Prés, mais qui est demeurée pai-

sible et provinciale. Désormais il va être obligé de « monter » à Paris plusieurs fois par an, de recevoir des visites d'inconnus, de serrer des mains et de dîner en ville. Jean le Bleu chez les basbleus, cela promet de fort réjouis-

sants reportages. La « prière d'insérer » de « Colline », un des romans les plus typiques de sa première manière, com-

portait ces simples lignes : « Giono Jean, écrivain français né à Manosque, vivant ; ne sait pas nager. »

Il ne sait toujours pas. Il serait navrant qu'à son âge il fût obligé de prendre des leçons.

Yvan AUDOUARD.





PRETTY QUICK, le coffret favori de la femme pressée



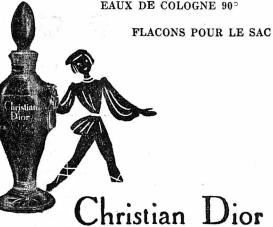
**EXTRAITS** 

DIORAMA

MISS DIOR

EAUX DE COLOGNE 90°

EAUX DE TOILETTE CONCENTRÉES



Offrez une machine à écrire! Neuves depuis Fr. 297.—

H. DRAPEL Hôpital 2 4me étage (lift) Tél. 570 90

Pendule neuchâteloise Sandoz à vendre. Tél. 63397

Sous-

vêtements

Pullovers et gilets

VIOLONS NEUFS ET ANCIENS

Violoncelles Altos Archets - Etuis Réparations

Tél. 5 17 41 Maurice Dessoulavy

MAITRE LUTHIER 20, rue du Coq-d'Inde 20

A vendre à bas prix TROIS CHATS angora tigré de six mois. Tél. 91442.

Toujours les bons SAUCISSONS pur pore

A. Vouga HALLE AUX VIANDES

A VENDRE

souliers de ski No 40 (dame), patins artistiques No 41 (dame). S'adresser Parcs 107, rez-de-chaus-sée, à droite.



VOLAILLE 1er choix

**Poulets danois** sans boyaux (800/1400 g.) . . . . . . . 7.— le kg.

prêts à rôtir (850/1200 g.) . . . . . . 8.50 » » **Poulardes hollandaises** 

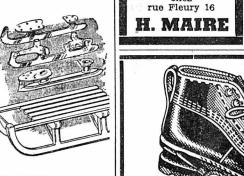
sans boyaux (1300/2000 g.). . . . . . . 7.50 » » prêtes à rôtir (1000/1800 g.) . . . . . . 9.-- > >

Poulets de Bresse

sans boyaux, bague d'origine (1200/2000 g.) 10.50 » »

sans boyaux (2600/4000 g.). . . . . . . . 7.— > >

jeunes « Vierländer » (2000 g. environ) . . 6.- » » nouvelle production (3300/4500 g.). . . . 6.—  $\gg$   $\gg$ (Prière de spécifier la date de livraison) A vendre tout de suite Sur la glace mais LE BON BUFFET DE SERVICE FROMAGE avec des patins ET CHAISES POUR FONDUE rue Fleury 16 à l'état de neuf. Deman H. MAIRE



DE CHEZ HEAILLODA.

Passages bouclés unis - rayés jacquard solides et pratiques

opichiaer s.a.

CHAUSSURES DE SK Cuir waterproof brun Forte semelle de caoutchouc profilé Fr. 32.80 Série 30/35 Fr 39.80 Série 36/39 Fr. 44.80 Série 40/42



SPECIALISTE Seyon, NEUCHATEL 5 33 06

Grand choix dans toutes les bonnes marques Faites réserver pour les fêtes

\*\*\*\*\*\*\*

maintenant avec garantie contre tout risque BIEDERMANN

MAROQUINERIE



Chemises - Cravates

Pyjamas - Mouchoirs

Robes de chambres

Foulards - Coins de feu

Echarpes - Chaussettes Ceintures

Boutons

de manchettes

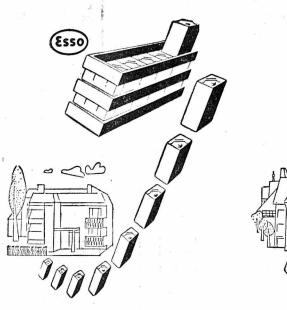
Choisir

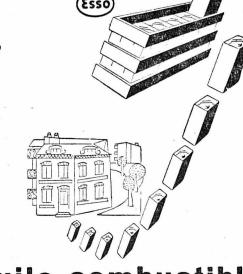
Choisir

en sécurité

avec la certitude que le cadeau que j'offrirai fera grand plaisir c'est choisir chez

le Goût, la Qualité et le Choix

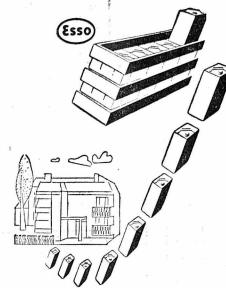




Neuchâtel

Huile combustible CARBURANTS SA.

Neuchâtel - Tél. (038) 5 48 38



Le combustible propre et confortable livré à domicile dans un matériel étudié et pratique

STUDIO

Prolongation 2<sup>me</sup> semaine du film qui constitue un divertissement inégalable au sens le plus élevé du terme

EN TECHNICOLOR

de Walt Disney

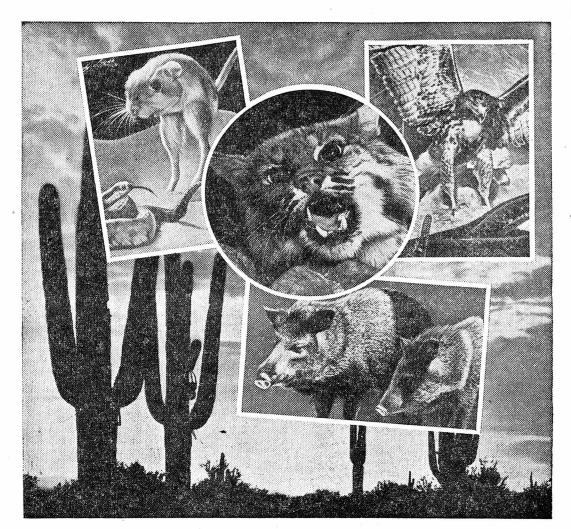
Commenté en FRANÇAIS

ENFANTS ADMIS dès 7 ans

DURÉE DU FILM: 1 h. 15

FAVEURS SUSPENDUES

Location ouverte tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. - Tél. 5 30 00



ATTENTION HORAIRE SPÉCIAL DES SÉANCES

JEUDI

20 h. 30

Aujourd'hui

3 séances 15 h. 17 h. 30

VENDREDI 3 séances

15 h. 17 h. 30 20 h. 30

SAMEDI et DIMANCHE

5 séances à

14 h. 15 h. 30 17 h. 18 h. 30 20 h. 30

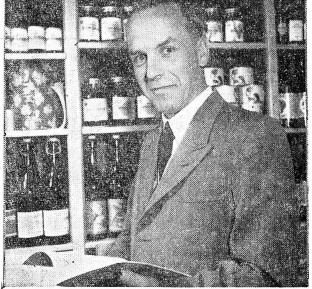
LUNDI MARDI

3 séances 15 h. 17 h. 30

3 séances 15 h. 17 h. 30 MERCREDI 5 séances

14 h. 15 h. 30 17 h. 18 h. 30 20 h. 30

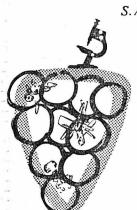
TRÈS IMPORTANT: Seuls les billets à Fr. 3.— (loges), à Fr. 2.70 (fauteuils) et à Fr. 2.40 (réservés) SERONT NUMÉROTÉS



Je connais le jus de raisin depuis plus de 20 ans et je le considère comme la meilleure et la plus noble de toutes les boissons sans alcool; dans notre famille. nous l'avons toujours mis au premier rang.

Les maisons d'alimentation naturelle sont au nombre des pioniers du jus de raisin et offrent à leur clientèle une importante sélection des meilleures marques et sortes. On l'achète très souvent pour les malades et convalescents, mais il est également apprécié pour ses propriétés fortifiantes par toutes les personnes bien portantes.

O. Hasler, gérant de la S. A. Reformhaus Müller, Zurich



En plus du précieux sucre de raisin, des acides de fruit et des substances minérales telles que potassium, phosphor, fer et magnésium, le jus de raisin contient des traces d'éléments qui déclenchent dans l'organisme des réactions et des fonctions des plus impor-



Jus de raisin

source de force et de santé! OPZ/Hans Gfeller, BSR, Zurich

### Un cadeau qui rend service Stylos à bille Plumes réservoir

Place du Port



Tél. 5 16 28

# NOS BONS VINS —

– rouges et blancs en litres

RUUGES montagne supérieur le litre Fr. 1.35 + 1 le litre Fr. 1.45 + v. Rouge Hybriaes le litre Fr. 1.65 + v nouge Extra Rose San Marcos le litre Fr. 1.70 + v. Rosé supérieur ibéro le litre Fr. 1.75 + v. le litre Fr. 1.90 + v Rosé San Anton le litre Fr. 1.90 + v. Mas Farré

Pelure d'oignons d'Espagne Fr. 1.90 Rosé Estramadour le litre Fr. 1.95 + v Algérie Sidi le litre Fr. 2.—+ v Algérie le litre Fr. 2.25 + Saint-Georges le litre Fr. 2.25 + Rioja Navare le litre Fr. 2.30 + Rouge français le litre Fr. 2.30 Chianti Aldora flasque 2 1. env. Fr. 4 10 Chianti Val d'Oro fiasque Fr. 4.30 + v Chianti Montéropoli  $^{11}_{21,\,env.}$  Fr. 5.10 + vChianti Rufino fiasque 2 1. env. Fr. 6.25 +

BLANCS Suisse Cavi le litre Fr. 1.55 + v **Chasselas Côtes Rocheuses** 

Chianti Bartalli flasque 2 l. env. Fr. 6.15 + v.

le litre Fr. 1.80 Trois plants  $_{1e \; litre}$  Fr. 1.85  $_{+ \; v}$ Neuchâtel  $_{
m 1e\; litre}$  Fr. 2.05  $_{
m +\; v}$ Fendant  $_{1e \; litre}$  Fr. 2.30  $_{+ \; v}$ Fendant Uvrier le litre Fr. 2.50\_ Chianti Manzoni doux flasque 2 l. env. Fr. 6.40

Projecteur

« Noris »

A VENDRE

manteau chevrons gris, moyen, pour homme, taille 50, et une paire de

souliers montants, se-melles Wibram (No 43)

en parfait état. Bas prix Tél. 54276.

A vendre un MANTEAU D'HIVER

pour homme, petite tail-le, en parfait était, Sa-blons 40, 3me à gauche. Tél. 5 76 70. A vendre

MACHINE A TRICOTER

Dubled, jauge 32, en par-fatt état, avec tous les accessoires. Facilités de patiement. — Adresser of-fres écrites à N.O. 807 au bureau de la Feuille

UI 13 LAUX

avantageux



Le plus beau adeau que vous puissiez faire

UNE permanente

SALON DE COIFFURE GŒBEL

C'est un travail soigné

Croix-du-Marché-Trésor 1 Tél. 5 21 83

PRÊTS de Fr. 100 à Fr. 2000

sont rapidement ac-cordés à fonction-naires et employés à salaire fixe. Discrétion garantie. — Service de Prêts S.A. Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. — Tél. (021) 22 52 77.

Joli chaton

avec moteur pour films 16 mm, et un projecteur automatique pour vitri-ne, à vendre, les deux, absolument neufs. Télé-phone 5 66 45. à donner contre bons soins. Demander l'adres-se du No 810 au bureau de la Feuille d'avis.

> LOCATION Tél. 81714



Broderies à la machine insignes, mouchoirs, etc.

tant Serrières ou envi-rons, donmerait à jeune homme suisse allemand

leçons de français?

Adresser offres à A. Bol-liger, chez Mme F. He-diger, rue Martenet 24, \*\*\*\*\*\*\*

Nous vous offrons

de vos meubles. Discré-tion absolue. Ecrivez seu-lement avant l'achat à case postale transit 955,

de deux ou trois must-ciens est demandé pour le soir de Sylvestre au Cercle du Sapin, à Neu-châtel. Faire offres tout de suite. Téléphone (038) 5 13 41.

12,000 francs

sont cherchés en deuxiè-me rang sur immeuble. Intérêt 5 %. Adresser of-fres écrites à B. L. 806

au bureau de la Feuille d'avis.

ORCHESTRE

sures. restitutat garantt, par procédé spécial et installation spéciale. — Cordonnerle de Monté-tan, avenue d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX 1er arrondissement

### AVIS AU PUBLIC

Suppression des barrières au passage à niveau «Le Vanel», km. 18,033 de la ligne Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds et installation de signaux à feux rouges clignotants.

A partir du lundi 20 décembre 1954, les barriè-A partir du lundi 20 décembre 1954, les barrières du passage à niveau «Le Vanel», au croisement de la route communale les Geneveys-sur-Coffrane - Malvilliers avec la ligne C.F.F. les Geneveys-sur-Coffrane - les Hauts-Geneveys, seront supprimées et remplacées par des signaux lumineux à feux clignotants, avec sonnerie, mis en marche automatiquement à l'approche des trains.

Les usagers de ce passage à niveau ont l'obligation de faire arrêt devant ces signaux dès que ces derniers présentent feux rouges clignotants et que la sonnerie tinte (Loi sur la police des chemins de fer, art. 3 et 4).

Direction du Ier arrondissement.



### MONTRES PENDULES REVEILS

Vente - Réparations Prix intéressants Au 1er étage

F. JACOT-ROSSELET

Clinique des montres

Saint-Honoré 1, NEUCHATEL

# pour homme, grande taille, en pure laine, fon-cé, peu porté; 80 francs. Tél. 5 26 79.

COMPLET

LAINE Un arrivage formída-ble, Fr. 1.— et Fr. 1.50 l'écheveau. Ça, c'est un cadeau! Etienne, bric-à-brac, Moulins 15.

### Couturière

offre anticles intéressants ainsi que différents ob-jets pour le ménage. — Demander l'adresse du No 816 au bureau de la Feuille d'avis.

Encore les Centurions

chars, a quelque peu surpris. M.

Olivier Reverdin, qui lui-même avait pris à partie violemment cer-taine politique militaire du Con-seil fédéral, en explique les rai-

sons dans le «Journal de Genève»:

ge, les membres de la commission ont

ge, les membres de la commission ont demandé des explications complémentaires. On les leur a données. Elles ont emporté leur conviction. La plupart se sont ralliés sans arrière-pensée au projet gouvernemental. D'autres, dont M. Torche, député de Fribourg, se fit l'éloquent interprète, jugèrent que la question n'était pas encore tout à fait mûre. Sans s'opposer à l'achat des « Centurions », il préconisèrent de renvoyer la

Sans s'opposer à l'achat des « Centurions », il préconisèrent de renvoyer la décision au mois de mars.

Le Conseil ne les a pas suivis. Par 32 voix contre 6, il a estimé que mieux valait se prononcer tout de suite. A une majorité plus nette encore — 30 voix contre 3 — il a repoussé une motion d'ordre de M. Despland, député radical du canton de Vaud, qui demandait le renvoi du projet au Consell fédéral, pour complément d'étude.

complément d'étude.

Voici, telles qu'elles résultent du débat, les raisons qui ont motivé l'attitude du Conseil des Etats.

Qu'une armée moderne doive posséder et des chars légers et des chars moyens (50 tonnes environ).

Avec les 200 «AMX-13» livrés ou à

livrer, notre armée dispose des chars légers mobiles, faiblement blindés, équi-pés d'un bon canon, qui lui sont néces-

Pour les chars moyens, on a procédé par élimination. Deux types seulement ont pu être retenus: le « Patton 48 » et le « Centurion ». Des missions militai-res ont étudié à l'étranger les caracté-

ristiques et les performances de ces chars. Des essais ont ensuite été effec-tués en Suisse. Le choix du « Centu-

on a prétendu que le «Centurion» n'était qu'un «rossignol», qu'il était tout juste bon pour le service dans les gardes locales. Ces critiques reposent, paraît-il, sur des malentendus ou sur la

malveillance. C'est du moins ce qu'ont affirmé péremptoirement, avec une argumentation solidement fondée, M. Fauquex, député libéral vaudois, et M. Ko-

chef du département militaire fé-

La démonstration étant faite que no-

La démonstration étant faite que no-tre armée a besoin de chars moyens pour protéger son infanterie contre les blindés ennemis ou pour monter des actions offensives, et, qu'actuellement, le meilleur engin de ce type que l'on puisse se procurer sur le marché est le «Centurion», le Conseil des Etats a estimé qu'il n'y avait pas lieu de tergi-verser. Plusieurs années s'écouleront en-tre le moment, où la commande sera

ront en service. Mieux vaut donc passer sans plus tarder la commande.

Les conseillers aux Etats ont pris sérieusement leurs responsabilités. Ils ont

objectivement jugé, sur la base d'arguments qui les ont convaincus. Mais de

toute évidence, des considérations po-

Extrait de la Feuille officielle

suisse du commerce

26. — Radiation de la raison sociale J. Aiassa et Cie, à Valangin, charpenterie, menuiserie, scierie et commerce de bois, l'associé Mario Poggia s'étant retiré de la société. L'associé Jean-Henri Aiassa, à Valangin, continue les affaires comme entreprise individuelle sous la valangin, recipie L. Alassa.

comme entreprise individuelle sous la raison sociale J. Alassa. 27. — Modification des statuts de la

Société coopérative pour la construction d'un débarcadère à Saint-Aubin, la so-ciété ayant modifié la raison sociale qui

sera désormals : Société coopérative du débarcadère à Saint-Aubin. 27. — Modification des statuts de la

27. — Modification des statuts de la maison Emissa S. A., au Locle, fabrication et vente de mécanique de précision, d'étampes pour toutes industries, découpage et frappe de cadrans, niellage et décoration de boites, découpage et emboutissage de pièces en séries et de tous les articles se rapportant à l'industrie mécanique et à ses branches annexes, la société ayant décidé de modifier som but qui sera: fabrication et

annexes, la société ayant décidé de mo-difier son but qui sera: fabrication et vente de mécanique de précision, d'étampes pour l'horlogerie, étampes in-dustrielles de tous genres, découpage, emboutissage et fabrication de tous gen-res de pièces détachées en séries et de tous articles se rapportant à l'industrie mécanique et à ses branches annexes. 29. — Radiation de la raison sociale Max Fehr à la Chaux-de-Fonds, tauls-

Max Fehr, à la Chaux-de-Fonds, tapis-

sier et ameublements, par suite de re-

mise de commerce.

Nussbaumer.

sier et ameublements, par stitle de remise de commerce.

29. — Sous la raison sociale Arts Ménagers S. A. (A.M.S.A.), succursale de Neuchâtel, la société anonyme Arts Ménagers S. A. (A.M.S.A.), à Chêne-Bougeries, importation, exportation, achat, vente en gros et en détail, location, représentation d'appareils ménagers en tous genres, a créé une succursale à Neuchâtel. Président: Ernest Etter, à Genève; Armand Torre, à Genève et Véréna Pfister, à Genève.

29. — Le chef de la maison Henri Nussbaumer, à Neuchâte, exploitation d'une boulangerie-pâtisserie, est Henri Nussbaumer.

Nussbaumer.

30. — Sous la raison sociale Fondation B en faveur du personnel de la Chambre suisse de l'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, il a été constitué une fondation ayant pour but de venir en aide aux employés de la Chambre suisse de l'horlogarie, pour faire face aux con-

de l'horlogerie pour faire face aux con-séquences économiques de la vieillesse, de la maladie, d'accidents, de l'invali-dité, du chômage, du décès et d'autres circonstances analogues. L'activité de la fondation peut être étendue à d'autres

couvres sociales en faveur de ces employés. Président: Edgar Primault, à Berne; trésorier: Oscar Aerni, à la Chaux-de-Fonds; Albert Amez-Droz, à la Chaux-de-Fonds, Sydney de Coulon, à Fontainemelon; Max Huber, à Bienne.

moment où la commande sera

rion » s'est imposé.

(50 tonnes environ), personne ne

C'est que, peu satisfaits par le messa-

Nous avons annoncé que le Conseil des Etats s'était prononcé à une très forte majorité pour l'achat des «Centurions». Une décision aussi affirmative, après tout ce qu'on a dit et écrit, ces derniers temps, au sujet de ces fameux

# Wodey-Suchard

vous recommande ses délicieux

# BISCÔMES AUX AMANDES BISCÔMES AUX NOISETTES

fabriqués d'après une ancienne recette de PHILIPPE SUCHARD

litiques et, surtout, psychologiques ont aussi pesé sur leur décision.

Le fait que d'autres députés romands, sur les dix que compte le Conseil des Etats, ont tenu à prendre la parole, est symptomatique. Ils ont voulu se distancer expressément de l'initiative dite de l'« œuf de colombe», « pauvre œuf pondu, hélas! sur terre vaudoise», a dit M. Fauquex. « dangereuse initiative d'un

M. Fauquex, «dangereuse initiative d'un humoriste», a renchéri M. Despland, qui a ajouté: «Nous ne voulons pas d'une défense nationale au rabais».

Mais, tout en prenant leurs distances, et en manifestant ainsi leur confiance dans la conception actuelle de la

défense nationale, les députés romands singulièrement MM. Torche et Despland, ont attiré l'attention sur le tort consi-

dérable que des erreurs psychologiques et une information insuffisante causent à l'armée.

Le souvenir de Lyautey

France au Maroc est violemment

critiquée, il convient de rappeler

ce que cette politique compte tout de même à son actif, ainsi cet hôpital de Rabat, un des plus grands

du monde que M. Pierre Lyautey évoque ainsi dans «Cité fraternel-

L'un des plus grands hôpitaux du monde vient d'être inauguré à Rabat. Sa grandiose architecture attire le regard

du haut des airs comme des rives océa-

nes. C'est un oiseau géant posé sur l'an-cienne brousse sauvage dont les ailes sont percées de mille fenêtres ouvertes

sont percees de mille lenetres ouvertes vers l'Atlantique. Les profanes sont confondus par cette science nouvelle qui diffuse ses découvertes dans des blocs opératoires, véritables coupoles cuirassées, et dans les longues galeries aux centaines d'alvéoles où près d'un millier de maletes trouverout place.

de malades trouveront place.

Chevaleresque, le résident général, M.
Lacoste, a donné le nom d'Avicenne, illustre philosophe et médecin arabe du
XIme siècle, à cet institut dû au génie

L'inauguration a eu lieu le jour même de la commémoration du centenaire du maréchal Lyautey qui, comme le grand

vizir Mokri le rappelalt, «a rendu au peuple marocain une santé qui s'étiolait

depuis des siècles ». Ainsi la France te-nait-elle à associer le fondateur du Ma-roc moderne à ce nouveau et magnifi-que cadeau qu'elle faisait au peuple ma-

que cadeau qu'elle faisait au peuple marocain.

En commémorant le centenaire de la
naissance de Lyautey, le Maroc entendait célébrer moins un grand mort que
celui qui est, selon l'heureuse expression de M. Lacoste, « toujours vivant
parmi nous ». Aussi le résident général
a-t-ll supprimé, lors des cérémonles au
mausolée, la sonnerie « Aux morts ».
Chaque soir, pendant cette semaine du
souvenir, un faisceau lumineux s'élevait
de la Kouba dans la nuit étollée de
l'Afrique. Des Marocains, des Français se

l'Afrique. Des Marocains, des Français se glissaient dans la pénombre et venaient se recueillir devant cette blanche façade

gardée par des héros hiératiques de la légion, des tirailleurs, des goumiers. Je voyais des oiseaux, comme surpris par

venir, virer, tandis qu'en traversant le faisceau du projecteur, leurs ailes, par instant, brillaient comme des diamants.

J'entendis même trois marmots en djel-laba demander à leur maman vollée : « Il

L'insémination artificielle

opérée sans le concours

du mari légitime est immorale

juge un tribunal de Chicago

CHICAGO, 15 (A.F.P.) — Un tribunal de Chicago a rendu lundi son jugement dans une affaire de paternité à propos d'un enfant conçu par la méthode de

l'insémination artificielle. Le jugement considère cet enfant comme illégitime.

La mère, qui a parallèlement intro-

La mère, qui a parallèlement introduit une action en divorce, avait demandé au tribunal: 1) que son mari, contre qui était entamée l'action, perde tout droit légal envers l'enfant, l'insémination ayant été obtenue d'un autre que lui (cette demande a été agréée); 2) qu'il soit porté au jugement que la méthode de conception adoptée par la plaignante était considérée par la tribuval compe emonde de conception adoptée par la tribuval compe emonde en conception adoptée par la tribuval compe emonde emonde en conception adoptée par la plaignante était con-

sidérée par le tribunal comme « mo-

Cette seconde conclusion a été rejetée, le tribunal estimait que l'en-fant devait être considéré comme il-

La mère a fait appel contre ce juge-

Alice Cocéa a perdu

un clips de 25 millions

Un jeune homme

l'avait bousculée...

PARIS, 15. — Alice Cocéa a porté

plainte contre inconnu à la suite de la

perte d'un clips composé de treize gros

diamants en forme de poire et estimé à 25 millions. L'actrice a constaté la

disparition du joyau au moment où elle

prenait place dans un fauteuil d'orches-tre de la Comédie-Française où elle de-

vait assister à la «première» de la nouvelle pièce de Montherland : « Port-

d'une inclinaison de la tête.

revenu?» Et leur mère acquiesça,

le » de Besançon :

de la France.

A l'heure où la politique de la

mobilier de salon

avec transformateur, à Louis XV vendre. Superbe occasion. Tél. 5 28 61.

en parfait état, un canaen parsait état, un cana-pé, deux fauteuils, qua-tre chaises rembourrées, Fr. 450.—. Revendeurs s'abstenir. Visite chez M. Maire, tapissier, Usines 4, Serrières.

réglable

A vendre cuisinière à gaz «Le Rêve», quatre feux, avec four sunélevé, en bon état, 40 fr. — Télé-phone 5 53 81.

# Les scandales communistes en Italie Un employé du gaz pour pouvoir se livrer à l'agitation!

L'action pénale contre les fauteurs de grève de la Société du gaz de Rome, auxquels sont reprochés divers accidents mortels provoqués par l'abstention du travail, devrait toucher le chef communiste Pietro Bologna, l'un des plus puis-sants personnages du parti communiste et dirigeant de cellules de la ville de

pour se consacrer à l'agitation syndi-cale et politique. Au cours d'une récente grève, il a obtenu de la direction du gaz que ce soit elle qui interdise aux ouvriers des syndicats non communis-tes, qui ne s'étaient pas joints à la grève proclamée par la C. G. I. L. de s'abstenir de tout travail et d'éteindre les fourneaux du gaz, ce qui ne se fait pas sans le plus grave dommage pour

### Des émetteurs clandestins alimentent Radio-Prague

D'autre part, il est révélé aujourd'hui que la propagande de Radio-Prague dirigée contre l'Italie est alimentée en dirigée contre l'Italie est alimentée en nouvelles par trois émetteurs clandestins situés sur territoire italien. On n'a pas encore pu déterminer si ces émetteurs se trouvent dans des légations ou des consulats étrangers. La législation italienne n'est pas fixée sur l'interdiction qui pourrait être faite à des groupements étrangers de se livrer à ce genre de transmissions. Mais il est clair que le gouvernement italien ne saurait que le gouvernement italien ne saurait

propagande. Les mesures prises par l'Italie pourraient aller, écrit aujour-d'hui «Il Tempo», jusqu'à la rupture des relations diplomatiques.

# Churchill évoque le temps où les Soviets étaient

Churchill a été vivement ardi, à la Chambre des applaudi, mardi, communes, lorsqu'il a déclaré que des centaines de jeunes Anglais avaient perdu la vie au cours des deux premiè-res années de guerre, « quand les Russes étaient de connivence avec Hitler ».

M. Churchill répondait ainsi à l'accusation d'un député de la gauche travail-liste, M. Hughes, qui avait déclaré que des centaines de jeunes gens étaient morts lorsque le premier ministre Chur-chill, en janvier 1945, après l'offensive allemande dans les Ardennes, avait de-mandé le déclenchement d'une offensive russe. Le premier ministre, dit M. Hughes, avait alors remercié les Soviets de la rapidité de leur offensive, mais quelques mois plus tard, il était prêt « à dresser une nouvelle fois contre eux la machine de guerre allemande ». (Cette dernière remarque était une ablusion au fameux « télégramme à Mont-

# M. Molotov annonce le reiet de la démarche

### Des «nuages noirs»

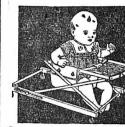
— Il y a dix ans, a déclaré notamment M. Molotov, dans les années diffi-

» Dix ans apres cette signature, nous sommes certains que la masse du peuple français nous est favorable.

» Aujourd'hui, cependant, des nuages noirs jettent leur ombre sur l'accord franco - soviétique. Les Etats - Unis, la Grande-Bretagne et la France mettent sur pied une alliance agressive dirigée contre l'Union soviétique et les démograties populaires

TRAIN ÉLECTRIQUE

Chaise roulante



Indispensable pour apprendre à marcher En exclusivité chez

G. BUSER fils AU CYGNE Faubourg du Lac 1 Tél. 5 26 46



Notre saucisson garanti pur porc

BOUCHERIE -CHARCUTERIE

Superbe milieu. Etat de neuf. Prix très intéres-

Benoit



### **Humbert - Droz**

N Suède, au Danemark, en Sicile, au Tyrol, Sainte-Lucie paraît, au chant du coq, couronnée de bougies. Sur la place, dans les campagnes, on allume des feux de joie. C'est la fâte de la lumière!

fête de la lumière!

Donnez des livres qui illumineront

les derniers jours de décembre

a lumière

NEUCHATEL

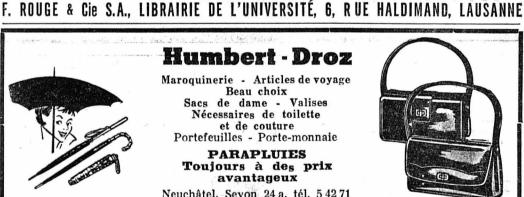
crée l'ambiance...

SEYON 10

Maroquinerie - Articles de voyage Beau choix
Sacs de dame - Valises
Nécessaires de toilette et de couture Portefeuilles - Porte-monnaie

PARAPLUIES Toujours à des prix avantageux

Neuchâtel, Seyon 24 a, tél. 5 42 71



Grand choix de

LAMPADAIRES

D'ABAT-JOUR

Timbres escompte

JEAN GABUS

Initiation au désert

illustré par

HANS ERNI

Un volume sous jaquette, in-8° de 240 pages avec 32 hors-texte en hélio-

gravure

Fr. 15.60

A vendre

# complet noir

pantalons rayés, en très bon état, fait par tail-leur. Conviendrait à grand jeune homme mince. S'adresser par télé-phone au No 6 62 86.

patins de hockey No 44. S'adresser par té-léphone au No 8 19 32, dés 19 heures.

# VINS BLANCS DE NEUCHATEL Première qualité à Fr. 1.60 la bouteille, verre en plus. Livraison franco domi-

POUR LES FÊTES

cile toute quantité. Alphonse BÉGUIN, Cormondrèche

# Voiture neuve restée en stock à vendre, marque

RURE MURMEL très peu porté, taille 42, Fr. 600.— VIOLON ¾ « Vuillaume-Paris », avec étul, Fr. 50.—. Une cafetière électrique, Fr. 30.—. Un livre « Médecine du foyer », neuf, Fr. 25.—. Téléphone 5 78 39, dès 19 heures.

A VENDRE

un MANTEAU DE FOUR-

# **PÂTISSERIE**

A VENDRE who we standard Vanguard > 12 CV (possibilité boulangerie) dams ville neuchâteloise, a remettre Fr. 30,000.—

""" modèle 1953/1954

""" taille moyenne, en parfait était. Fahys 35, 3me.

""" sous chiffres P 7885 N à Publicitas, Neuchâtel.

""" (possibilité boulangerie) dams ville neuchâteloise, a remettre Fr. 30,000.—a Recettes Fr. 65,000 par an. Loyer Fr. 167,50. Four Asschbach 2 étages. — Agence DESPONT, Russous chiffres P 7885 N à Publicitas, Neuchâtel.

### Mes cadeaux préférés:



Porte-mines 4 couleurs «FIX 4» Crayons de couleurs «PRISMALO»

Boîtes de 12 à 30 crayons, de 5.- à 14.60

Les Nouveautés de CARAN D'ACHE chez

4, rue de l'Hôpital

Delachaux & Niestlé

### neuf, métallique, plan-chette au pled, teinté noyer, avec protège-ma-telas et matelas à res-Alice Cocéa se souvient d'avoir été bousculée par un jeune homme dans l'escalier du théâtre, mais elle ne peut pas préciser si ce geste était volontaire. sorts (garantis dix ans), 90 x 190 cm., au prix de Fr. 170.port et emballage payés. W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

pas preciser si ce geste cum volontame. L'actrice avait acquis ce précieux bijou en 1938 à la suite de la création des « Parents terribles»; elle offre une forte récompense à la personne qui l'aidera à retrouver son clips. La direction de la police judiciaire s'est chargée de l'enquête.

# était dispensé de travailler

Pietro Bologna, qui a passé deux ans à Prague, à l'école pour agitateurs révolutionnaires dont est sortie l'organisa-tion d'espionnage actuellement sur la sellette judiciaire à Turin et à Foggia, est non seulement le directeur syndical et le chef communiste de la Société du

gaz, mais de tous les quartiers de la porte d'Ostie. Son influence est si grande et la crainte qu'il inspire à la direction du gaz, si considérable, qu'il a obtenu d'être dispensé de tout travail effectif d'être dispensé de tout travail effectif pour se consacrer à l'agitation syndi-

la société.

# en propagande antiitalienne

pas plus les tolérer que ne le font cer-tains autres Etats.

cette propagande antiitalienne four-nit de matériel non seulement Radio-Prague, mais Budapest, Tirana, Varso-vie et même Moscou. D'autre part, il est clair que le gouvernement italien en-tend pousser, son initiative diplomati-que à Prague afin de faire cesser cette.

Le télégramme à Montgomery fait encore parler de lui

# «de connivence avec Hitler» LONDRES, 15 (Reuter). — Le premier

gomery », qu'on n'a pas encore re-

loi sur l'armée, de rendre des comptes pour « détention de documents militaires sans autorisation » et pour contravention à la loi relative aux secrets officiels. M. Churchill a répondu sèche-

Nous avons brièvement annonce qu'une cérémonie avait eu lieu, à la fin de la semaine dernière, à Moscou, pour célébrer le dixième anniversaire du

aux noisettes au miel

Tél. 69148

de campagne est excellent

M. Hofmann Rue Fleury 20

# Orieni

Tét. 5 34 69.



# Les nouveautés sont arrivées

Choix superbe microsillons depuis

5 fr.

Jazz populaire

Chants

Grand choix de Noël

**JEANNERET** 

MUSIQUE

Au bon disque

vous fera plaisir et ne vous coûtera pas trop cher, si vous en

confiez la commande à

1.Skrabals

Meubles - PESEUX Ses 35 ans de pratique

du métier et d'expé-

confiance

Beau choix en magasin

En réclame

rience méritent votre

trouvé.)

Le député travailliste Wygg a alors demandé si le maréchal Montgomery ne pouvait être contraint, aux termes de la

# française sur l'Autriche

célébrer le dixième anniversaire du pacte franco-soviétique.

M. Molotov avait, à cette occasion, prononcé un discours sur lequel il est intéressant de revenir, puisqu'en fait d'« amitié franco-soviétique », il annonce, en termes assez tranchants, le rejet par le Kremlin de la proposition Mendès-France d'une conférence à quatre pour régler le sort de l'Autriche:

ment M. Molotov, dans les années diffi-ciles de la guerre, le général de Gaulle et d'autres membres du gouvernement français de l'époque, se trouvaient à Moscou pour signer le pacte franco-cortétique soviétique.

» Dix ans après cette signature, nous

contre l'Union sovietique et les demo-craties populaires.

» On a recours à toutes sortes de manœuvres, telles que les demandes de règlement de la question autrichienne. On déclare qu'en mai on discutera de la question autrichienne. De telles ma-nœuvres prouvent l'inexpérience de leurs auteurs.

APOLLO

Dès aujourd'hui à 15 h. et à 20 h. 30

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, MARDI et MERCREDI MATINÉES A 15 HEURES

Une nouvelle réussite du cinéma français

# 

UN DRAME PASSIONNEL D'UNE BOULEVERSANTE SINCÉRITÉ!



Une réalisation:

d'Henri CALEF

Gamma-Film, Lausanne

Location ouverte:

Tél. 5 21 12

UN HOMME ET TROIS FEMMES FACE AU DESTIN

# GEORGES MARCHAL

dans le rôle de DIDIER, le mari éperdument épris de sa femme

# FRANÇOISE CHRISTOPHE

l'épouse aux élans passionnés et au cœur fragile

NICOLE

# COURCEL

la maîtresse sensuelle et exigeante

MICHELINE GARY

l'amie des mauvais soirs!

Suzanne DEHELLY Louis SEIGNER

sociétaire de la Comédie-Française

**OLIVIER HUSSENOT** JACQUES MOREL RENÉ BLANCARD

En 5 à 7

Samedi et dimanche à 17 h. 30

Lundi à 15 h.

UN GRAND DRAME, PROFONDÉMENT HUMAIN

UN HOMME REVIENT

avec ANNA MAGNANI et GINO CERVI

Parlé français



TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS

Chaque jour: SPÉCIALITÉS DE LA CHASSE

Enseignement théorique et pratique

Auto Ecole

ANDRÉ MAIRE Champ-Bou Champ-Bougin 38



L'Association suisse des maîtres coiffeurs Section

de Neuchâtel et environs

avise sa fidèle clientèle que les salons de coiffure de la ville seront fermés comme d'habitude l'après-midi des lundis 20 et 27 décembre.

HOTEL DU DAUPHIN, SERRIÈRES

Dimanche 19 décembre, à 14 h. 30

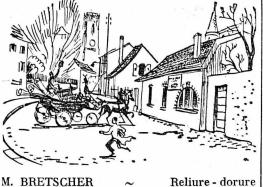
# MATCH COCHON

La viande fumée d'un porc de 120 kg. sera partagée

Retenez cette date - Invitez vos amis

Cinéma « LUX » Colombier 6 36 66

# Blanchette BRUNOY et la petite ZIZI



Neuchâtel

Reliure - dorure Faubourg de l'Hôpital 74

Je cherche pour Sylvestre deux musiciens, un accordéomiste avec batterile. — S'adresser « Chez Jeam-Jeam», res-taurant du Gibraltar, tél. 5 10 48.

**APPRENEZ** A DANSER vite et bien

Mme Droz-Jacquin professeur Rue Purry 4 NEUCHATEL Tél. 53181

# BEAU-RIVAGE

Repas à prix fixes et à la carte Service sur le pouce et toujours notre petite restauration à prix doux



Tous les jeudis: Poularde au riz et nos bonnes spécialités de saison

Un événement à Neuchâtel!

est en fleurs...

prairie

Ne manquez pas de vous y nendre GRAND-RUE 8 (Salle à manger au premier étage)

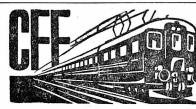
**网络双双双双双双双双双双双双双** 

Aujourd'hui notre

# assiette réclame

Civet de chevreuil Nouillettes Fr. 2.80

CENTRE GASTRONOMIQUE



GARE DE NEUCHATEL

Jeudi 23 décembre 1954

Match de hockey sur glace

# Suisse-U.R.S.S.

Flèche spéciale à destination de Bâle Neuchâtel, départ 17 h. 15 environ Prix du billet : Fr. 19.50 y compris l'entrée à la patinoire

Dimanche 26 décembre 1954

Une magnifique occasion de visiter les Grisons en hiver et d'assister à un beau match de hockey...

# Young Sprinters - Davos

Flèche spéciale 2me classe avec buffetbar à destination de DAVOS

Gorgier, départ 5 h. (arrêts dans les gares intermédiaires), arrivée 23 h. 10 Neuchâtel, dép. 5 h. 30, ar. 22 h. 45 Davos-Platz, ar. 10 h. 35, dép. 17 h. 15 Prix dès Neuchâtel : Fr. 32.50

Pour ces deux voyages, nombre de places limité, prière de s'annoncer à temps



# Faites à temps vos achats de fin d'année

Visitez maintenant nos magasins; vous pourrez tout à votre aise vous faire servir sans être bousculés par des clients plus pressés que vous. Nous désirons avoir une clientèle satisfaite et nous serions heureux de pouvoir vous être utiles en vous conseillant individuellement pour vos achats de cadeaux.

Jusqu'au 24 décembre compris, nos magasins sont ouverts toute la semaine, samedi également jusqu'à 18 h. 30. Ils restent ouverts les lundis matin et les mercredis après-midi.

Les négociants membres de l'Association du commerce de détail du district de Neuchâtel

Ce soir dès 21 heures à BEAU-RIVAGE

# Soirée de Noël

Entrée: membres Fr. 2.50, non membres Fr. 3.50

Prolongation d'ouverture autorisée (3 heures)

Cinéma de la Côte - Peseux Michèle MORGAN - Gérard PHILIPE «LES ORGUEILLEUX»

Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 décembre à 20 h. 15

Un formidable film d'aventures et d'action! **«TOUTES VOILES SUR JAVA»** Dimanche 19 décembre à 15 h, et 20 h, 15 Mercredi 22 décembre à 20 h, 15 Cinema - Koyal SAINT-BLAISE - Tél. 75166

Du mercredi 15 au dimanche 19 décembre à 20 h. 30. — Dimanche matinée à 15 heures Un tout grand film français que chacun devrait voir

«LES ENFANTS DE L'AMOUR» Le chef-d'œuvre de Léonide Moguy avec ean-Claude PASCAL - Etchika CHOUREAU Joëlle BERNARD - Lise BOURDIN

Le premier film qui ose aborder le grave problème des mères... célibataires

Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 décembre à 20 h. 15 - Dimanche matinée à 15 heures Fernand GRAVEY - Jean-Claude PASCAL

«LE PLUS HEUREUX DES HOMMES» Dimanche 19 et mercredi 22 décembre à 20 h. 15

Le débat sur les accords de Paris a commencé à Bonn

**Duel Adenauer-Ollenhauer** 

au Bundestag allemand

# LA VIE NATIONALE

# Aujourd'hui élections au Conseil fédéral

EN LICE: M. Paul Chaudet (rad.), pour le siège de M. Rubattel

MM. Schaller (rad.), Jaquet (lib.) et Lepori (catholique-cons.), pour le siège de M. Kobelt M. Holenstein (catholique-cons.), pour le siège de M. Escher

Notre correspondant de Berne nous

A la veille des élections au Conseil fédéral, la situation se présentait comme suit :

comme suit:
Pour le siège laissé vacant par le décès de M. Escher, un seul candidat officiel: M. Holenstein, catholique-conservateur de Saint-Gall, appuyé par les radicaux, les agrariens et les libéraux. Il ne fait guère de doute que M. Holenstein sera élu au premier

Pour la succession de M. Rubattel, les radicaux présentent M. Paul Chaudet, appuyé par les catholiques-conservateurs, les agrariens et les libéraux. On prête aux radicaux tessinois de maintenir, devant l'Assemblée fédérale, la candidature de M. Pini. Il est possible aussi que M. Glasson obtienne des voix, sans que son nom soit avancé. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que l'élection exige plus d'un tour. Pour le troisième siège, celui de M. Kobelt, la lutte est ouverte. Au candidat radical, M. Schaller, de Bâle, s'opposeront M. Nicolas Jaquet, de Bâle-ville, candidat libéral, dont les chances sont nulles, et M. Joseph Leponi désigné pargendie en par pidi per porti désigné par les produits des la company de la company des la company de la compa pori, désigné mercredi après-midi par le groupe catholique-conservateur. M. Lepori, âgé de 52 ans, avocat et ancien journaliste, est actuellement conseiller d'Etat du Tessin, chef du dé-partement de la justice et de l'inté-rieur. Il a l'appui des indépendants. Pour ce troisième fauteuil, le groupe agrarien a laissé à ses membres la li-berté de vote

Quant aux socialistes, ils se désin-téressent du scrutin, et les députés de la gauche n'ont reçu aucun mot d'ordre. Ils pourront ou s'abstenir, ou voter pour l'un ou l'autre des candidats en course. On prévoit qu'en particu-lier M. Schaller est assuré d'un certain appui chez eux.

portants doivent encore être tirés au

clair — quel nombre de chars, et de quel type, sont-ils nécessaires à une défense vraiment efficace; quels sont les résultats des études de la commis-

sion spéciale pour les économies dans le domaine militaire; quels sont les

effets des armes atomiques sur notre défense antichars — avant de demander à l'assemblée qu'elle se prononce sur

une dépense aussi importante.

M. Huber, socialiste saint-gallois, pro-

pose de renvoyer la discussion jusqu'à publication du rapport de la commis-

sion chargée de revoir les dépenses mi-

litaires.

M. Nicole, communiste genevois, voudrait renvoyer le projet lui-même au Conseil fédéral, pour complément d'information sur les effets des armes ato-

miques.

M. Muret, communiste vaudois, demande plus simplement de ne pas du

Mais un défenseur se lève, en la per-sonne de M. Bucher, radical lucernois, qui défend la thèse officielle selon la-

quelle seuls des chars mi-lourds permet-tront de s'opposer avec succès aux blin-

dés adverses et de contre-attaque là où l'agresseur aura réussi à percer. Il fait

l'éloge du « Centurion » et invite ses

collègues à tirer les conséquences du principe de la défense nationale.

interrompu.

Entre les deux rapports, l'assemblée avait réussi à y voir clair dans les diverses propositions concernant les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes. Elle s'en tint au texte du gouvernement et vota l'ensemble du projet par 111 voix sans opposition.

Le Conseil des Etats

adopte le budget

BERNE, 15. — Dans sa séance de mercredi, le Conseil des Etats examine

budget de la Confédération pour

le budget de la Confédération pour 1955 et se rallie, sauf sur un point, aux décisions prises par le Conseil national. Sur proposition de M. Picot (lib., Genève), il décide en particulier, par 23 voix contre 5 d'augmenter de 20,000 fr. et de porter à 320,000 fr. la subvention à la Société suisse d'histoire naturelle. En revanche, il est décidé par 31 voix contre 2 de maintenir à 19,000 fr. le crédit pour les recherches sur le cancer qui avait été porté à 30,000 fr. par le Conseil national.

La Chambre adopte l'ensemble du budget de la Confédération par 32

Les éclaireurs préparent

leur Vme Camp national

(sp) Sous la présidence de M. A. Schneuwly, chef cantonal jurassien, d'Evilard, s'est tenue vendredi dernier, à Bienne, l'assemblée constitutive de l'association pour l'organisation du « Vme Camp national, 1956, Franches-

Ce camp, qui réunira 10,000 à 12,000

garçons, pendant dix jours, dans les Franches-Montagnes, est organisé en commun entre les associations jurassiennes et neuchâteloises.

CASINO DE

Réveillon de Noël

Nuit de la Saint-Sylvestre

Soupers - Attractions Côtillons - Boules - Serpentins

Consultez le menu

On dansera jusqu'au

chant du coq

Téléphone 66 Divonne

TÉL.66

voix sans opposition.

Montagnes ».

ROULETTE

interrompu.

Sur ces fortes paroles, le débat est

G. P.

### Au Conseil national

# Débat sur les allocations de renchérissement et sur les chars « Centurion »

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Mercredi matin, après avoir voté sans opposition l'arrêté réglant la répartition entre les cantons de la moitié du produit des droits sur la benzine et accordé au canton des Grisons une subvention égale au 50 % des frais pour la correction de la Calancasca, le Conseil national a discuté les allocations de repubérissement au personnel de la renchérissement au personnel de la Confédération pour 1955. Le renchérissement

Le renchérissement constant est cause Le renchérissement constant est cause de cette mesure. Avant de présenter ses propositions, le département des finances consulte les associations de fonctionnaires et d'employés. Or, cette année, il semblait que l'on s'était mis d'accord et que le projet gouvernemental passerait sans long débat.

Mais, nous dit-on, l'entente s'était faite sur le principe; les représentants

faite sur le principe : les représentants autorisés des associations s'étant réservés de revenir sur certains détails. On peut bien penser qu'à dix mois des élections générales, on n'a pas laissé

échapper l'occasion.

Pour 1955, le Conseil fédéral propose ume allocation s'élevant à 5,5 % du traitement fixe tel qu'il est déterminé par l'article 37 de la loi sur le statut des fonctionnaires.

Disons que sur ce point il n'y a pas

Disons que, sur ce point, il n'y a pas eu de controverse sérieuse. Le député communiste Bodenmann tenta bien de relever le taux à 6%; il fut battu par 85 voix comtre 13.

Mais ce n'est pas tout. Comme les autres anmées, il est entendu que l'allocation de renchérissement, pour les fonctionnaires des dernières classes de traitement, ne doit pas être inférieure à un minimum fixé.

Le Conseil fédéral proposait 380 fr. pour les agents mariés et 330 fr. pour tra un peu plus généreuse et porta ce minimum à 400 fr. pour les mariés. Une minorité cependant estima que

c'était là se montrer trop chiche encore et porta la limite à 420 fr. pour les mariés, 370 fr. pour les célibataires.

Toujours disposé à renchérir, M. Bodenmann demanda 480 fr. et 430 fr.

Une fois de plus, il fut battu à une écrasante majorité. Mais, écartant et les propositions de la commission et celles du Conseil fédéral, les députés élevèrent à 420 fr. le minimum prévu pour les agents mariés, cela par 79 voix contre 57, et à 370 fr. le minimum fixé pour les célibataires, à la majorité de 72 voix contre 62.

Enfin, par 83 voix contre 54, l'assemblée décida de porter à 24 fr. le supplément à l'allocation pour enfant, alors que Conseil fédéral et commission vou-laient s'en tenir à 18 fr. Le vote — 83 voix contre 54 — fut acquis grâce à la coalition des catholiques, des socialistes, des communistes et de deux petits grou-

### L'acquisition

### des « Centurion » Au début de la séance de relevée, on s'aperçoit que les décisions du matin,

compliquées par de nouvelles proposi-tions concernant les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de ren-tes, ont si bien embrouillé la situation que le débat est interrompu pour per-mettre à quelques Herr Doktor de l'ad-ministration de s'y retrouver.

En attendant, en moins de rien, le Conseil national vote un crédit de 810.000 fr. pour transformer la place d'armes de Thoune et revise, sur un de détail, le règlement administratif de l'armée.

tratif de l'armee.

Sur quoi, les députés s'attaquent au « gros morceau » de la session, le projet d'arrêté concernant l'augmentation des armes amtichars et l'acquisition de chars blindés.

Il s'agit, il vous en souvient, de renforcer, en particulier par des canons légers et des tubes roquettes, les for-mations antichars, ce qui coûtera 96,5 millions; en outre, d'acheter des chars et du matériel accessoire, pour la somme de 171,2 millions, dont 100 millions sont

prévus pour une centaine de chars mi-lourds, du type « Centurion III ». C'est sur ce dernier poste que va se concentrer le débat, pour les raisons exposées plusieurs fois déjà dans ce

M. Bringolf, socialiste, de Schaffhouse, président de la commission militaire, défend objectivement les raisons qui ont conduit la majorité à proposer de voter le crédit total de 267,7 millions.

M. Cottier, conservateur genevois, qui fit partie aussi de la minorité demandant le renvoi de la discussion, a du cependant accepter de défendre l'opi-nion de la majorité de la commission, aucun autre Romand ne voulant s'en charger. Il le fait aussi avec un réel souci d'impartialité.

Toutefois, il résume l'opinion de la minorité qui, sans être adversaire du projet, estime que certains points im-

berté de vote.

# Le conflit Mitterrand-Bidault

### La riposte du ministre de l'intérieur

BONN, 15 (D.P.A.) — Les débats en première lecture sur les traités de Pa-

ris, attendus avec un vif intérêt par l'opinion publique, ont commencé mercredi matin par une offensive de l'opposition sociale-démocrate deman-dant que l'on retire de l'ordre du

jour l'accord sur la Sarre. La motion socialiste fut rejetée contre les voix

des sociaux-démocrates et de quelques députés du parti allemand, après que M. Adenauer eut déclaré qu'il n'était pas possible d'éviter un débat sur la Sarre,

M. Adenauer deux heures

à la tribune

Prenant la parole pendant près de deux heures, M. Adenauer, chancelier fédéral a résumé le programme de po-litique étrangère de son gouvernement.

Celui-ci est prêt à tirer parti de tou-tes les possibilités susceptibles d'ame-

ner la réunification allemande en res-

pectant le principe de la coexistence.

Il s'agit cependant de réaliser l'idée des puissances occidentales qui consiste à ratifier les accords de Paris. Ceux-ci permettront à la République fédérale de mener une politique fructueuse en vue de la réunification du pays. Le gouvernement fédéral entend aussi pour-suivre la politique d'intégration européenne et se prononce pour un élargissement du pacte de Bruxelles. Les accords de Paris sur l'admission de l'Allemagne occidentale dans le pacte de

magne occidentale dans le pacte de Bruxelles et dans l'organisation du trai-té de l'Atlantique nord constitueront le

Une riposte était donc attendue. Elle a mis une semaine pour se matérialiser et c'est hier matin seulement qu'une lettre du ministre de l'intérieur à l'ancien président du conseil a été portée à la connaissance de l'opinion. Dans ce document, M. Mitterrand propose à M. Bidault la constitution d'un d'honneur pour régler le différend qui les oppose, autrement dit pour essayer de convaincre M. Bidault de mensonge.

Le ton de la lettre de M. Mitterrand est sévère, et prenant à son tour l'offensive, le ministre de l'intérieur accuse le leader M.R.P. d'être à l'origine des bruits colpor-

«En privé, il est notoire, rapporte entre autres M. Mitterrand, que devant des auditoires restreints par le nombre, mais importants par la qualité, vous (Georges Bidault) re-prenez explicitement vos accusations. »

### Violente réponse de M. Bidault

Saisi de la lettre Mitterrand dans début de la matinée d'hier, M. Bidault lui a répondu en fin de soirée. Aussi violent que son interlocuteur, mais dans un sens direc-tement opposé, M. Bidault décline la création d'un jury d'honneur destiné, à son sens, bien davantage à faire le procès du témoin qu'à faire éclater la vérité.

point de départ vers une nouvelle évolution de l'Europe.

Recourir éventuellement à la

médiation anglo-saxonne dans la question sarroise

Le gouvernement fédéral estime op-

portun, pour aplanir les divergences de vue relatives à l'accord franco-allemand sur la Sarre, d'entrer en contact d'abord

sur la Sarre, d'entrer en contact d'abord avec le chef du gouvernement françals. Si cette prise de contact ne devait pas aboutir à un accord, le gouvernement de Bonn proposera à M. Mendès-France de prier les gouvernements britannique et américain d'examiner ces divergences dans des conversations communes avec

dans des conversations communes avec

dans des conversations communes avec la France et l'Allemagne occidentale, de manière qu'elles ne puissent pas faire obstacle à l'application des accords de Paris. Ces conversations devraient englober la question des fonctions du commissaire sarrois, le règlement du plébiscite, la procédure d'arbitrage et la garantie des droits constitutionnels de la population sarroise.

M. Ollenhauer lance un

avertissement solennel

mocrate, M. Erich Ollenhauer, est intervenu dans le débat. Il a lancé l'a-

vertissement solennel de ne pas réarmer l'Allemagne occidentale avant que

ne soit tenté un nouvel essai de réu-

nifier l'Allemagne par des négociations

à quatre. Selon l'avis de l'opposition, la si-

tuation en ce qui concerne la réuni-fication de l'Allemagne n'a jamais été

aussi grave depuis l'existence de la République fédérale.

Le chef de l'opposition sociale dé-

population sarroise.

Au surplus, M. Bidault, qui relève au passage l'extraordinaire publicité donnée à la lettre de M. Mitterrand, dément catégoriquement avoir pour-suivi une campagne diffamatoire contre le ministre de l'intérieur et remarque, au surplus, qu'il est pour le moins curieux, étant donné les reproches qui lui sont adressés, que sa déposition devant le commandant de Rességuier n'ait pas été. démentie au cours de l'instruction et qu'il n'ait pas été confronté, lui, Georges Bidault, avec quiconque, pas même avec le ministre de l'intérieur.

Que faut-il penser de ces deux textes aussi éloignés que possible l'un de l'autre? Il est bien diffide répondre à une pareille question et en la circonstance, le mieux, semble-t-il, est de s'en remettre à la sagesse du tribunal. La vérité, en effet, n'a rien à gagner à voir le politique se mêler au judiciaire et dans l'affaire des fuites plus que dans toute autre affaire encore.

M.-G. G.

# M. MAX PETITPIERRE président de la Confédération pour 1955

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Pour les besoins de la propagande, 1 des Etats étrangers ont lancé, par la presse et la radio, des accusations contre la délégation suisse, voire contre le Conseil fédéral. Il y eut même, à certain moment, échanges de notes entre Berne et les capitales de cer-taines républiques populaires. Mais le gouvernement demeura ferme et rien de grave ne s'est produit. Quelques mois plus tard, le ministre des affaires étrangères de la Chine communiste, M. Chou-En-Lai, profitant de son séjour à Genève, faisait une visite de courtoisie à MM. Petit-

### Il n'y aura aucune cérémonie dans le canton de Neuchâtel

A la demande expresse de M. Max A la demande expresse de M. Max Petitplerre et en raison surtout du deull officiel décrété par le Conseil fédéral jusqu'au 15 Janvier à la suite du décès de M. Escher, l'accession au fauteuil présidentiel du chef du département politique ne sera marqué par aucune cérémonie dans le canton de Neuchâtel.

de Neuenatei.

Le nouveau président de la Confédération, qui arrivera vendredi en fin d'après-midi en notre ville, sera convié par le Conseil d'Etat à un dîner intime à l'hôtel DuPeyrou. Une vingtaine de personnes seulement y assis-

pierre et Rubattel. Au cours d'un entretien, il exprimait le vœu que la Suisse poursuive sa collaboration en Corée.

Voilà bien la preuve que même si l'activité des commissions neutres en Corée n'aboutissait point au résultat espéré, la Suisse ne devait pas se dérober à l'invitation qui lui était adressée. C'était la meilleure occasion de montrer que l'on ne redoutait pas de passer des paroles aux actes, dussent-ils entraîner certains risques. Cette logique, cet esprit de conséquence, cette volonté de ne point dévier de la ligne tracée, voilà bien le fait de M. Petit-

Nous les retrouvons d'ailleurs à un autre propos. Lorsque le Conseil fédéral présenta aux Chambres le message et le projet d'arrêté associant la Suisse à la création et à l'exploitation d'un laboratoire européen de recherches atomiques, il a fallu vaincre aussi certaines résistances. Car il existe encore chez nous des esprits très distingués pour lesquels la neutralité n'est rien d'autre qu'une sauvegarde, un re-fuge, une retraite où nous nous glissons à la moindre alerte pour nous mettre à l'abri des coups.

Là aussi M. Petitpierre, en acceptant quelques risques, ceux qui tiennent à la malice des hommes plus encore que des temps, a su faire comprendre que notre pays serait mal venu de refuser sa collaboration. Nous reconnaissons sa pensée dans cette phrase du message, qui répond à la plus sérieuse des objections, celle que la nouvelle entreprise ne groupe pas tous les Etats européens :

Si nous voulions rester à l'écart d'une organisation ou nous en retirer pour la seule raison qu'elle ne compte pas de membres de l'Europe orientale, nous limiterions considérablement notre liberté d'action et notre indépendance n'en serait pas mieux sauvegardée. Notre attitude dépendrait entièrement de celle d'autres pays et nous ne serions plus maîtres d'agir comme notre intérêt nous le commanderait.

Cette persévérance — que les rares adversaires d'une politique étrangère ainsi pratiquée appellent obstination — à mettre en évidence, toutes les fois que l'occasion se présente, l'élément positif de la neutralité a valu à notre pays un regain de considération dans le monde. Il nous souvient encore du ton dédaigneux dont usaient, au printemps de 1944, les membres de la mission alliée venus à Berne, lorsqu'ils parlaient de la neutralité. Or, dix ans plus tard exactement, M. Foster Dulles s'exprimait en ces termes :

Un statut de neutralité est un statut honorable lorsqu'une nation l'a librement choisi. La Suisse a décidé de sa propre volonté d'être neutre et c'est comme Etat neutre qu'elle s'est assuré la considération dont elle jouit dans la famille des peuples.

On peut mesurer, à cette déclaration, le chemin parcouru en une décennie. Et cette heureuse évolution, nous la devons, pour la plus grande part à celui qui sera, l'an prochain, le président de la Confédération, à M. Max Petitpierre. G. P.

L'AFFAIRE DOMINICI

# Le célèbre commissaire Chenevier reprend l'enquête

MARSEILLE, 15 (A.F.P.) - L'affaide Lurs vient d'entrer dans une nou-velle phase à la suite de la désignation du célèbre commissaire divisionnaire Chenevier de la première sec-tion de la police judiciaire, pour diriger une nouvelle enquête.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

gér une nouvelle enquete.

Lundi matin, dans sa cellule de la prison des Beaumettes, apprend-on, Gaston Dominici avait réitéré au substitut du procureur de la République ses « révélations » accusatrices à l'encontre de certains membres de sa famille. mille. Le commissaire divisionnaire Chene-

vier s'est adjoint le commissaire prin-cipal Charles Gillard, chef de la pre-mière section de la police judiciaire qui avait déjà étudié le dossier de l'affaire Dominici et qui avait assisté

en tant qu'observateur de la sûreté nationale, au procès de Digne. Deux autres policiers dont l'inspec-teur principal Grisard participeront aux nouvelles investigations.

### Il faudra vérifier d'abord les déclarations faites par Dominici

Il appartiendra au commissaire Chenevier de vérifier les déclarations faites par Gaston Dominici à ses avocats d'abord, puis à MM. Béranger, substitut général près la Cour d'appel d'Aix, et Oddou, substitut du procureur de la République de Marseille.

C'est seulement si la tâche assignée au commissaire Chenevier et à ses adjoints révélait des «faits nouveaux»

que le garde des sceaux pourrait alors ordonner l'ouverture d'une nouvelle information dans l'affaire Dominici. Rien n'aura été commun dans cette affaire. Il est, en effet, extrêmement

### BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

	OBLIGATIONS	14 déc.	15 déc.
	3 1/2 % Féd. 1945, juin	105.75	105 %
	31/4% Fédér. 1946, avril	104.50	104.60
	3 % Fédéral 1949	104.75 d	
	3 % C.F.F. 1903, diff.	102.90 d	102 %
	8 % C.F.F. 1938	101.75 d	101 %
	ACTIONS		
	Un. Banques Suisses	1575.—	1575.—
	Société Banqua Suisse		1348.—
	Crédit Suisse	1430	1433.—
	Electro Watt	1443	1450
	Interhandel	1627.—	1630.—
	Motor-Colombus	1200	1198.—
	S.A.E.G., série 1	87 1/2	87.—
	Italo-Suisse, priv	331.—	330.—
	Réassurances, Zurich	9875.—	
	Winterthour Accid	8750.— d	
	Zurich Accidents		11875.—
	Aar et Tessin	1365.— d	1365.—
	Saurer	1250.—	1243.—
	Aluminium		2525.—
	Bally	1035.—	1030.—
	Brown Boveri	1450 d	1450.—
	Fischer	1310.—	1305.—
	Lonza	1115.— a	1120
	Nestlé Alimentana	1825.—	1822.—
	Sulzer	2450	2450
	Baltimore		138.—
١	Pennsylvania	88.— 36 ½	87.— 36 ¼
١	Italo-Argentina	36 1/2	36 1/4
ı	Royal Dutch Cy	49 1/2	600.—
ı	Sodec	49 1/2	49 1/4
١	Standard Oil	470	464.—
	Du Pont de Nemours	710.—	698.—
	General Electric	195.—ex	
	General Motors	392.—	390
١	International Nickel .	246 1/2	245.—
١	Kennecott	417 - d	411

327.— 95.— 63 ¼ d Allumettes B . . . . . U. States Steel . . . . 295. ACTIONS LAUSANNE ACTIONS

392.— 246 ½ 417.— d

B. C. Vaudoise . . . 900.— 902 ½
Crédit Fonc. Vaudois 887.50 887 ½
Romande d'Electricité 652.50 655.—
Càbleries Cossonay . 3370.— d 3370.— d
Chaux et Ciments . . 1700.— 1700.— d GENÈVE ACTIONS 153.—+ 32.— 57.— d Amerosec . . . . . 156 ¼ Aramayo . . . . . 33 ¼ Chartered . . . . 57.— d 262.— d 535.— d 525.— d 262.— d 535.— 540.— d cheron porteur . . . 278.— 275.-S K F. . . . . . . . . .

### Bourse de Neuchâtel

14 déc. 15 déc. ACTIONS Ap. Gardy, Neuchâtel 261.— d 261.— Câbles elec. Cortaillod10500.— d 10500.— Cab. et Tréf. Cossonay 3360.— d 3360.— d Chaux et cim. Suis. r. 1700.— d 1700.— d Ed. Dubied & Cie S.A. 1400.— d 1400.— d Ciment Portland . . . 3725.— 3700.— d Eq. Dubled & Cle S.A. 1400.— d
Ciment Portland . . . 3725,— 3700.— d
Etablissem, Perrenoud 580.— d
Suchard Hol. S.A. «A» 385.— 385.—
Tramways Neuchâtel . 560.— d
560.— d OBLIGATIONS

Etat Neuchât, 214 1932 Etat Neuchât. 3½ 1945 Etat Neuchât. 3½ 1949 103.25 103.50 103.-- d Etat Neuchāt, 314 1949 Com, Neuch, 314 1947 Com, Neuch, 316 1951 Ch.-de-Fonds 416 1931 Le Locle 314 1947 Cāb, Cortail, 416 1948 Forc, m. Chāt, 314 1951 Elec, Neuchāt, 314 1951 Tram, Neuch, 315 1946 Chocol, Klaus 314 1938 Paillard S.A. 314 1938 Paillard S.A. 314 1938 102.75 102.75 101.— d 102.50 d 101.— d 102.50 d 103.— d 104.— d 102.50 d 101.25 d 102.— d 101.25 d Tram, Neuch, 3½ 1946 102.— d 102.— d 101.5 d Chocol, Klaus 3¼ 1938 101.— d 101.— d Paillard S.A. 3¼% 1948 100.50 d Suchard Hold, 3¼ 1953 102.— d 102.— d Tabacs N.-Ser. 3½ 1950 101.— d 101.— d Taux d'escompte Banque Nationale 1 ½ %

Marché libre de l'or 

 Pièces suisses
 28.—/29.50

 françaises
 28.25/30.—

 anglaises
 37.—/40.—

 Billets de banque étrangers

du 15 décembre 1954 Vente Achat 1.16½ 4.30 1.1212 1(1.55 8.55 113.— 110.50 -.66 ½ 97.50 -.69 100.50 Allemagne Autriche . Espagne . Portugal . 16,15 10.— 15.— 15.75 9.65

rare qu'une enquête sur « d'éventuels faits nouveaux » soit décidée avant qu'un arrêt ne soit devenu définitif. Or, la condamnation de Gaston Dominici ne le deviendra-t-elle que dans le cas où la Cour de cassation aura rejeté son pourvoi.

Le rebondissement de l'affaire de Lurs suscite partout, mais singulière-ment à Marseille et dans les Basses-Alpes, une très vive passion compara-ble à celle qui n'a cessé d'entourer l'enquête et les audience du procès de

On assure que Dominici s'est con-fié aux magistrats avec une finesse d'esprit et une sincérité apparente qui n'auraient pas laissé d'impressionner ceux-ci favorablement. Le vicillard aurait, avec beaucoup de fidélité, renouveie verdalement ses déclarations con-signées une première fois par ses avocats dans le mémoire remis à la chancellerie. Cela ne pouvait pas, dit-on, laisser indifférent le ministère de la justice. velé verbalement ses déclarations con-

### Commentaires de la famille « Je ne cesserai pas de le proclamer : mon père est le coupable!»

déclare Clovis, le fils

du condamné DIGNE, 16 (A.F.P.) - « Je ne ces-DIGNE, 16 (A.F.P.) — «Je ne cesserai pas de le proclamer: mon père est le coupable!» a réaffirmé de nouveau, hier, Clovis Dominici, en apprenant l'ouverture d'une nouvelle enquête demandée par le ministère de la justice, au parquet général d'Aixen-Provence. «Il agit ainsi, sans doute, pour prolonger sa détention», a ajouté Clovis au journaliste qui l'interrogait

ajoute Clovis au journaliste qui l'interrogeait.

A la Grand-Terre, Yvette, quand à elle, a déclaré: « Nous n'en savons pas plus que ce que nous avons dit au cours du procès. »

A Saint-Auban, Roger Perrin, qui revenait d'Aix-en-Provence, où il s'était rendu en compagnie de son père chez Me May Luyénal, a affirmé en-

chez Me Max Juvénal, a affirmé en-core qu'il ne se trouvait pas à la Grand-Terre dans la nuit où fut commis le triple crime. Quant aux parents du jeune homme, ils ne s'ex-pliquent pas la position prise par le condamné à mort.

### AVIS TARDIFS

### BEAU-RIVAGE

Aujourd'hui, dès 16 heures, débuts de l'excellent orchestre

Aster Tano

### CAFÉ DU THÉATRE

Soirées « Jazz Hot » CE SOIR

### Louisiana rythme five Vendredi: MADRINO

Samedi: MAY CLAREY de France

Madame Théophile ROBERT expose à son domicile des peintures, gouaches, dessins, de

### Théophile ROBERT Elle reçoit le vendredi et le samedi de 14 à 17 heures et sur rendez-vous.

Téléphone (038) 75135 Grand-Rue 23 SAINT-BLAISE

CABARET - DANCING Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 22 22

toujours soucieux de satisfaire sa fidèle clientèle, se fait un plaisir de vous présenter dès le 16 décembre 1954 la vedette marseillaise de la scène, de la radio et de l'écran

CHARLES JAQUET

### CLAIRETTE

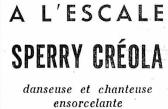
dans son nouveau répertoire Vendredi et samedi: OUVERT JUSQU'A 2 H.

Ce soir jeudi 16 décembre, à 20 h. 15, grand auditoire du collège des Terreaux

CONFÉRENCE par M. le professeur Alfred NAHON Révélation

sur les soucoupes volantes

Association mondialiste interplanétaire 



Mimo Bruno

duo sympathique dynamique

charmeront vos soirées

### LA VIE NATIONALE

### Requiem pontifical à Berne pour le conseiller fédéral Escher

BERNE, 15. — Mercredi matin, à 11 heures, une messe pontificale solennelle de Requiem fut dite en l'église de la Trinité, à Berne, par l'évêque Mgr von Streng, pour le repos de l'âme du con-seiller fédéral Escher. Le Conseil fédéral « in corpore », avec huissiers, ainsi que les représentants des autorités fédérales et municipales ont assisté à cette cérémonie. Le corps diplomatique était aussi représenté.

### Un ouvrier écrasé par une porte blindée à Tourtemagne

VIÈGE, 15. — La nuit de mardi, sur un chantier, à Tourtemagne, des ou-vriers étaient en train de poser une porte blindée d'un poids de plus de deux tonnes. La porte, pour une cause que l'enquête établira, tomba sur l'un d'eux, nommé Emile Ammann, habitant Bâle, né en 1922, marié, et qui fut tué

### Drame passionnel à Fribourg

(c) Il y a quelques jours, vers la fin de l'après-midi, le nommé Robert M., marié depuis quelques années à une Italienne, rentrait inopinément chez lui et constatait la présence, dans la chambre de sa femme, du nommé Gil-bert G. à l'égard duquel il avait concu des soupçons. Ne doutant pas de son infortune, il poursuivit, armé d'un revolver militaire, le coupable dans l'escalier et déchargea son arme par trois fois dans sa direction. Deux balles se perdirent, mais la troisième atteignit Gilbert G. à la main, lui emportant un doigt.

Cette tentative de meurtre sera pro-bablement déférée à la Cour d'assises. Gilbert G. était divorcé depuis trois ans. Quant à Robert M., marié depuis 1946, il est père d'un enfant.

### Un congrès international à Fribourg

Mercredi s'est ouvert à Fribourg le Conseil international dénommé «Pax Christi» (la paix du Christ). Il est pré-side par le cardinal Feltin, archevêque de Paris, qui est arrivé mardi à Fri-

Les délibérations ont lieu dans les salons de l'université. La Suisse est représentée par Mgr Charrière, par le R. P. Schaffter, dominicain, et par l'abbé Durouvenoz, curé à Genève. On reseave des victures des prélets et de les prélets et des prélets et de la consiste des prélets et des prélets et des prélets et de la consiste des prélets et des prélets et de la consiste de la consiste de la consiste des prélets et des les marque des évêques, des prélats et des personnalités laïques venant de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, d'Espagne, d'Italie et du Luxembourg. Ce soir, le cardinal Feltin fera, à l'Aula magna de l'université, une conférence sur l'Eglise catholique d'aujourd'hui en

L'assassin Georges Vernier, qui, en avril 1947, avait tué à Genève un cour-tier en bijoux venu de la Suisse alémanique, et qui avait été condamné en 1948 par la Cour d'assises à la réclusion est décédé mercredi au pénitencier de Bochuz des suites d'une périto-

# LES SPORTS

### BRIDGE Tournois de novembre

On nous communique les résultats des tournois de bridge joués durant le mois de novembre au cercle du Palais Du Peyrou:

Tournoi par paires (huit tables). — 1. MM. von Tobel-Droz, 100 PM; 2. Mme L'Hardy-M. Miéville, 91; 3. Mme et M. Maurice Blanc, 88; 4. Mmes Borel-Switaski, 87,5; 5. MM. Borel-Switalski, 87; 6. Mmes Droz-Lauener, 79; 7. Mmes Richter-Amann, 78,5; 8. Mme et M. Richter-Amann, 78,5; 8. Mme et M. Schinz. 78; 9. Mme Kiehl-Dr Gilliara.

Tournoi duplicate par équipes de quatre (six tables). — 1. Mme et M. Schinz-MM. Kiehl-Miéville battent de 31 PM mme Kiehl Dr Gilliard-MM. Salina-Jeanquartier; 2. Mme et M. Maurice Bianc, Mmes Bonhôte-Wavre battent de 5 PM mmes Richter-Amann, Mile Lauer M. Von Tobel; 3 Mmes Borel-Swiner-M. von Tobel; 3. Mmes Borel-Switalski, Mme et M. Strauss font match nul contre MM. Borel-Switalski, Zaslawski-Monnier.

ski-Monnier.

Dans le cadre de la F.S.B., en tournois de la promotion: L'Equipe Du Peyrou I (Mme Schinz, MM. Schinz, Kiehl, Miéville) a battu l'Equipe Du Peyrou II (Mme Kiehl, Dr Gilliard, MM. Salina, Jeanquartier) de 8 PM.

A Sainte-Croix, l'Equipe Du Peyrou II a battu les Jurassiens de 17 PM.

A Neuchâtel, l'Equipe Du Peyrou I a battu les Chaux-de-Fonniers du Nouveau cercle de 12 PM.



Monsieur et Madame Jean-Pierre SCIBOZ-GACOND ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne - Françoise

Neuchâtel, le 15 décembre 1954 Maternité C'ôte 27

Madame BEURET-CAND a le plaisir d'annoncer la naissance

de sa petite-fille

Antoinette

15 décembre 1954 Nicole 3

Corcelles

Monsieur et Madame Carlo AIASSA-BOSSI ont la joie d'an-noncer la naissance de leur fille

Marie - José

14 décembre 1954 Clinique Sonnenrain Merkurstrasse 81 Neuallschwil

Monsieur et Madame Paul BORIOLI-STRAUBHAAR et Christine ont le plaisir d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils et frère

### Paul - Etienne

le 14 décembre Clinique du Crêt Bevaix

# A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

### Les pensions en faveur des membres du Conseil d'Etat et de leurs familles

Le montant de la pension à laquelle peuvent prétendre les membres du Con-seil d'Etat et ceux de leurs familles est fixé à l'heure actuelle par une loi du 16 mars 1920, revisée en 1939.

Aux termes des dispositions légales en vigueur, le Grand Conseil peut allouer aux membres du Conseil d'Etat une pension de retraite égale à 2,5 % du dernier traitement touché par année de fonctions accomplie. En cas d'invalidité, le taux de la pension ne sau-rait toutefois être inférieur au 20 % de ce traitement. Il n'est pas nécessaire en outre de solhiciter spécialement une décision du pouvoir législatif pour fixer la pension des conseillers d'Etat qui ont 20 ans de fonctions, 15 ans de fonc-tions et 60 ans révolus, 10 ans de fonc-tions et 65 ans révolus.

Dans les deux premiers cas, la pension est égale au 50 % du traitement; dans le dernier cas, elle s'élève à 2,5 % du traitement par année de fonctions accomplie.

Ces dispositions et celles concernant les survivants ont fait leurs preuves et elles ont certainement rendu les services que l'on attendait d'elles. Le sys-

vices que l'on attendant d'elles. Le sys-tème adopté en 1920 par le législateur présente cependant certains défauts, voire certaines lacunes. Le projet de loi soumis au Grand Conseil a précisément pour but d'in-troduire dans notre législation les amé-nagements et améliorations dont la nécessité s'est surtout fait sentir depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime d'assurance institué en faveur des titu-laires de fonctions publiques camtonales autres d'Etat. que les membres du Conseil

Voici, en résumé, l'énoncé des propo-sitions du gouvernement :

a) sauf et réservé le cas d'invalidité, aucune pension ne serait servie de droit à un conseiller d'Etat comptant moins de huit ans de fonctions;
b) la pension minimum serait égale à 25 % du traitement;

c) la pension maximum serait égale u 50 % du traitement; d) afin d'obtenir l'échelle de pensions

la plus régulière possible, le taux pro-gresserait par paliers représentant le 1 % du traitement pris en considération; e) en plus de la pension calculée en pour-cent de leur traitement, les conpour-cent de leur traitement, les con-seillers d'Etat pensionnés auraient enfin droit, à l'instar des personnes affillées à la caisse de pensions de l'Etat, à une rente complémentaire fixe et versée jus-qu'au moment où le bénéficiaire touche-rait une rente de l'assurance vieillesse et survivants fédérale.

Afin de sauvegarder dans la mesure du possible le principe de l'égalité de traitement de tous les serviteurs de l'Etat, le Conseil d'Etat propose enfin de soumettre désormais les anciens conseillers d'Etat et les membres de leurs familles aux règles applicables aux magistrats et aux fonctionnaires affiliés à la caisse de pensions de l'Etat.

### Un projet de décret instituant des pensions en faveur des agents de la police cantonale et du service des ponts et chaussées nommés avant le 1er janvier 1926

Les 19 et 20 juin 1954, le peuple a approuvé la loi concernant la caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, acceptée par le Grand Conseil le 24 mai 1954. Mais les agents de la police cantonale et du service des ponts et chaus-sées nommés antérieurement au 1er janvier 1926 et affiliés en qualité de membres déposants à l'ancienne caisse de pension et de retraite en faveur des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat, n'étaient pas mis au bénéfice de cette nouvelle loi. Cette catégorie de titulaires de fonctions publiques est ainsi restée soumise provisoirement à la législation en vigueur le 31 décem-bre 1953. Le Conseil d'Etat avait toutefois laissé entendre que cette législatons laisse entendre que cette legisla-tion devrait, en toute équité, être amé-liorée dans la mesure compatible avec le principe de l'égalité de traitement de tous les serviteurs de l'Etat, le jour où les nouvelles conditions d'assurance des membres des trois anciennes caisses de pensions auraient été fixées définitive-ment. Il tient aujourd'hui sa promesse. Le projet qu'il soumet au Grand Con-

seil prévoit notamment que les agents de la police cantonale et du service des ponts et chaussées nommés avant le ler janvier 1926 et non assurés à la caisse de pensions de l'Etat acquièrent définitivement la qualité de membres déposants de cette caisse. Leur statut est toutefois différent de celui prévu pour les autres déposants. La pension de retraite versée par l'Etat aux agents non assurés à la caisse de pensions sera égale désormais à celle servie à leurs collègues assurés en vertu de la loi du 24 mai 1954.

En contre-partie, les agents de la po-lice cantonale et du service des ponts et chaussées versent, avec effet rétro-actif au 1er janvier 1954, la même co-tientien que les contres, tisation que les agents assurés, c'est-à-dire une cotisation égale à 6 % du traitement sur la base duquel la pension de retraite est calculée, plus une somme de 6 fr. par mois.

Les associations professionnelles groupant les agents de la police cantonale et les agents du service des ponts et chaussées intéressés se sont ralliés à ce projet, qui entraînera pour l'Etat un surcroît de dépenses annuel de 15,000 fr. en moyenne, pendant les trente prochaines années.

Projet de loi portant revision partielle

de la loi concernant la caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel

### Projet de loi portant revision partielle de la loi concernant la caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel

Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de préciser et de compléter sur trois points la nouvelle loi concernant la cansse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, du 24 mai 1954. Il s'agit de modifications de détail, mais dont la nécessité s'est fait impérieusement sentir au cours des premiers mois d'applica-tion de la dite loi.

### LA VILLE

### Un accrochage

Une auto et un camion se sont accrochés hier matin à 9 heures, à la rue des Moulins. Dégâts matériels.

### Accrochage tram-auto

Une voiture qui sortait de l'avenue du 1er-Mars, hier soir à 20 heures, tournait sur sa droite pour s'engager en direction de l'hôtel de ville, lorsque le tram venant de Saint-Blaise, qui était à son arrêt face à la poste, se mit en marche, et accrocha l'arrière de l'auto.

Quelques dégâts à cette dernière.

SIÉGEANT HIER AU CHATEAU DE NEUCHATEL

# La Cour d'assises a jugé deux affaires

La Cour d'assises du canton a tenu hier une session au château. Elle était composée de MM. René Leuba, prési-dent, Jean Béguelin et Bertrand Houdent, Jean Béguelin et Bertrand Hou-riet, juges, Marcel Itten, Jean Murner, Jules Roulin, Arnold Racine, Bernard Lauener et Marc Inäbnit, jurés, et Jérôme Calame, greffier. M. Jean Colomb, procureur général, occupait le siège du ministère public.

### Trente-sept vols à son actif

La première cause amenait sur le banc des accusés Georges Michaïloff, détenu, prévenu de vols par métier, brigandage et dommages à la propriété, et sa fiancée, Mlle M. H., prévenue de vols et recel.

Michaïloff, ouvrier de fabrique à Serrières, né en 1925, avait été condamné à l'époque à trois ans de ré-clusion pour avoir commis 27 vols. clusion pour avoir commis 27 vols. Libéré conditionnellement, il se tint tranquille pendant deux ans environ, puis reprit ses « opérations ». Dès l'été 1952, il hante les plages, s'appropriant porte-monnaie et portefeuilles. Son passage est signalé à Neuchâtel, Auvernier, Colombier, Cortaillod, Chez-le-Bart, Champion, Cerlier, Morat, Salavaux. Il commet même un vol de porte-monnaie dans la colonie vol de porte-monnaie dans la colonie de nudistes de Thielle. En été 1952, il passa ses vacances avec son amie à Ascona où le couple vole deux vali-ses dans le corridor d'un hôtel, valises abandonnées peu après dans un champ parce que ne contenant rien d'intéressant. Mais Michaïloff ne dédaigne pas les coups plus « rémunéra-teurs ». Il vole 470 fr. dans un appartement de la rue de la Côte en 1953. puis, à Hauterive, dans une villa, où il pénétre par effraction, des bijoux pour une valeur de 8000 fr.

Il fut arrêté le 22 juillet 1954 au camp de Vaumarcus. Quelques jours

d'auberge

auparavant, il avait tait une visite dans les baraquements, ce qui lui rapporta 190 fr., prélevés dans les portemonnaie des campeuses. Le gendarme de Concise fut alerté et il découvrit Michaïloff dans un baraquement. Il tenta de l'arrêter, mais le voleur se défondit en lescent son case de heir tenta de l'arrêter, mais le voleur se défendit en lançant son sac de bain au visage du gendarme. Celui-ci lâcha prise et Michaïloff en profita pour fuir. Une poursuite s'engagea dans le bois et le voleur fut rattrapé sur la route cantonale. Le gendarme avait sorti son pistolet que Michaïloff tenta d'arracher. Un coup partit et le mal-faiteur fut blessé à une main. La prise était bonne, puisque l'enquête révéla que Michaïloff avait commis 37 vols, qui lui avaient rapporté environ

vois, qui lui avaient rapporte environ 10,000 fr.
Quant à la fiancée, elle avait participé au vol des valises à Ascona et d'autre part avait reçu des bijoux et de l'argent de Michaïloff. Des bijoux furent retrouvés chez elle, cachés sous tôle fixée au plancher d'une chambre.

Les délits étaient reconnus, aussi ne restait-il à la Cour qu'à apprécier le comportement et les antécédents des deux accusés pour fixer leurs peines. Des témoins vinrent donner de bons renseignements sur Mlle M. H. et sou-ligner que Michaïloff était un bon ouvrier qui n'avait jamais volé un sou à ses camarades de travail. On apprit aussi que Michaïloff avait repris ses « opérations » dès qu'il fit connaissan-ce de son amie, liaison qui coûtait cher!

La défense demanda l'indulgence de la Cour pour Mlle M. H. qui vit « l'épilogue d'un triste roman d'amour » et chercha à mettre en relief les bons côtés du caractère de Michaïloff. Le procureur général avait préalablement requis une peine de 3 mois d'empri-sonnement avec sursis contre Mile M.

auparavant, il avait fait une visite | H. et 5 ans de réclusion contre Mi-Le jugement

La Cour, retenant tous les délits, abandonnant le chef d'accusation de abandonnant le chef d'accusation de brigandage, mais constatant en revanche que l'accusé pouvait être violent, condamne Georges Michaïloff à 5 ans de réclusion, moins 147 jours de préventive, à 5 ans de privation des droits civiques et à la majeure partie des frais fixée à 1000 fr.

Elle condamne Mlle M. H. à 3 mois d'emprisonnement moins 29 jours de

d'emprisonnement, moins 32 jours de préventive, avec sursis pendant 3 ans, et à une partie des frais fixée à 487 fr. 15.

### Une affaire d'avortements

La seconde affaire occupa la Cour durant tout l'après-midi ; le huis clos fut prononcé. Comparaissaient J. W. né en 1923, domicilié à Cormoret, et sa femme, l'un prévenu d'avoir commis une quinzaine d'avortements, dont les deux derniers à la Chaux-de-Fonds, l'autre accusée de complicité. Les délits étaient reconnus.

Le procureur général réclama con-tre W. 3 ans de réclusion, et contre sa femme 6 mois d'emprisonnement Après avoir délibéré longuement, la

Cour revint avec le jugement suivant : J. W., reconnu d'avoir commis des avortements par métier, est condamné à 3 ans de réclusion, moins 19 jours de préventive, et à 4 ans de privation des droits civiques. Sa femme, recon-

aes drotts civiques. Sa femme, recon-nue de complicité dans quatre cas, est condamnée à 2 mois d'emprisonne-ment, moins 3 jours de préventive, avec sursis pendant 2 ans. Les frais s'élevant à 500 fr. sont répartis à rai-son des 9/10 pour W. et de 1/10 pour sa femme. sa femme. D. B.

### Scandale et filouterie VAL-DE-TRAVERS

La police locale a été alertée, hier soir, peu avant minuit, par un restaurant de la ville. Un individu, qui y avait bu et offert à boire, se refusait à régler l'addition.

petit monsieur a été mis aussitôt en cellule.

### CHAUMONT

Une «soucoupe volante»? (c) Des membres du Chœur mixte qui se rendaient hier soir à 20 heures au collège pour une répétition ont apercu dans le ciel, un disque lumino de couleur jaune-orange qui se diri-geait à haute altitude du sud au

### VIGNOBLE

### SAINT-AUBIN Une soirée avec le « Coup de Joran »

(c) Conformément à l'ordre établi par l'Association des sociétés bérochales, la société le «Tir de campagne» conviait ses membres et ses amis à sa soirée annuelle qui eut lieu samedi dernier.

Rompant avec une tradition qui veut que le fonds d'une soirée organisée par

l'une quelconque de nos sociétés soit la partie théâtrale, le «Tir de campagne» avait invité le «Coup de Joran» à divertir ses invités. Tous nos lecteurs connaissent cet en-

semble éminemment sympathique et nous n'entrerons pas dans les détails d'une exhibition toute d'humour et de gaieté Qu'il nous suffise de dire que les Bérochaux furent enchantés et qu'ils ont

emporté des différents artistes «Coup de Joran» un excellent souvenir. Merci aussi au «Tir de campagne» de l'heureuse initiative qui fut couron-

### RÉGIONS DES LACS

### BIENNE

La foire de Saint-Nicolas

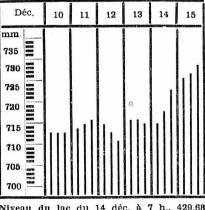
(c) La traditionnelle foire de Saint-Nicolas s'est déroulée mardi en fin d'après-midi et en soirée et a connu son attrait habituel.

Saint-Nicolas descendu dans la rue déambula dans la vieille ville sous les cris et les applaudissements de la gent enfantine. Les bancs des boulangers et pâtissiers de la place regorgealent de bonshommes de pâte bien astiqués, tandis que les charcutiers offraient d'affriolantes saucisses chauffées à la braise. Pyramides de mandarines, tas de noix se. Pyramides de mandarines, tas de noix et de noisettes prenaient des airs mystérieux sous l'éclairage de fortune fixé au coutil des échoppes. Et dans l'air se mèlaient des parfums de grillade et des langoureuses chansons diffusées par les haut-parleurs.

Un peu de pittoresque dans un coin de cité qui a su garder son charme moyenâgeux.

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 15 décembre. Température: Moyenne: 5,4; min.: 2,3; max.: 6,8. Baromètre: Moyenne: 727,3. Eau tombée: 4,5. Vent dominant: Direction: ouest-sud-ouest; force: faible de 11 h. à 14 h. Etat du ciel: Couvert. Pluie de 3 h. 55 à 10 h.



Niveau du lac du 14 déc. à 7 h., 429.68 Niveau du lac du 15 déc. à 7 h., 429.70

Prévisions du temps. — Nord des Alpes et centre des Grisons : tout d'a-bord couvert à très nuageux, ensuite temps ensoleillé, surtout en montagne. En plaine brumeux dans la matinée, par places brouillards matinaux. Doux. Valais, sud des Alpes et Engadine : en général beau temps. Doux, surtout pendant la journée.

### Au tribunal de police

(c) Mardi matin, M. Jean-Claude Landry, président du tribunal de police, a donné connaissance d'un jugement rendu à la suite de l'accident de la circuau a la surte de l'accident de la circu-lation survenu, dans l'après-midi du 21 octobre, à l'intersection des rues du Grenier et du Pont, à Fleurier, où l'au-tomobile de G. B., de Fleurier, a tam-ponné celle de J. N., de Peseux. Cette collision n'a fait que des dégâts maté-riels. riels.

riels.

J. N., qui a violé la règle de la priorité de droîte, a commis la faute principale et a été condamné à 45 fr.
d'amende et à 10 fr. de frais. Quant à
G. B., il a écopé de 25 fr. d'amende et
de 5 fr. de frais parce qu'il n'a pas
adapté sa vitesse aux conditions de la
route et qu'il n'a pas cédé le passage route et qu'il n'a pas cédé le passage au véhicule qui venait en même temps

Le tribunal a ordonné que les condamnations soient rayées du casier ju-diciaire des prévenus si ceux-ci ne se rendent pas coupables de nouvelles in-fractions dans un délai d'un an.

### TRAVERS

Nos collèges de montagne (c) L'étude du Conseil communal est maintenant suffisamment poussée pour que les commissions scolaire et des comptes se réunissent, ce qui aura lieu

incessamment. La discussion portera sur différents

projets:

Ecole du Mont. — Il y aura possibilité de construire un collège avec appartement, d'un coût présumé de 110 mille francs. Collège du Sapelet. — On envisage construction d'un appartement à an-

nexer à la facade ouest de l'immeuble

existant (où se trouve l'école), du coût de 40,000 francs. Pour ces deux projets, plans et devis sommaires sont en possession de la commune; l'arcnitec e a également soumis une proposition de construction d'un collège central avec deux classes, appartements et dépendances, d'un coût estimatif de 180,000 fr.

Après que les commissions auront pris une décision, le Conseil général se

### BOVERESSE

### Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni jeudi soir sous la présidence de M. Jean Ruf-fieux. A noter que par suite de la pan-ne d'électricité, l'éclairage se fit au moyen de bougies et que malgré cet éclairage de fortune tout se passa pour le mieux. L'appel fait constater la pré-sence de huit conseillers et le procèsverbal de la dernière séance est lu et

Budget. — Le point principal de l'or-dre du jour était l'examen du budget pour 1955, lequel se présente en résumé comme suit : recettes : 159,243 fr. 40; dépenses : 159,224 fr. 35; bénéfice présumé: 19 fr. 05.

Les amortissements de la dette compris dans les dépenses se montent à 8741 fr. 25.

A noter qu'au chapitre II, les recettes sont prévues à 8084 fr. et les dépenses à 12,115 fr.; dans ce dernier montant nous relevons une somme de 4500 fr. pour l'entretien du collège du village, 2000 fr. pour l'entretien du temple de Môtiers-Bouvages Quant au gapritre de Môtiers-Bouvages Quant au gapritre de Môtiers-Boveresse. Quant au chapitre X, les recettes atteindront 5690 fr., et les dépenses 18,033 fr.; dans ces dernières nous relevons 1000 fr. pour la garde des taureaux banaux, 2000 fr. pour la correction de l'Areuse et 9500 fr., repré-sentant la part communale à l'A.V.S., aux allocations familiales et à la caisse de compensation.

Quelques questions sont posées au sujet de certaines sommes budgetées puis, au vote, le budget est adopté à l'una-

examinées dans les divers. La principale était de savoir s'il y aurait lieu de sup-primer le bureau de vote de la monta-gne du fait que quelques électeurs seulement se rendent aux urnes à chaque votation; plusieurs conseillers donnent leur opinion à ce sujet et au vote, il est décidé de faire un dernier essai et de maintenir ce bureau; toutefois, si lors des prochaines votations il n'y a que deux ou trois électeurs ,comme ce fut le cas ces derniers temps, il est fort probable que la suppression de ce bureau devra être envisagée.

# Au tribunal correctionnel du Val-de-Travers

# «L'affaire des bois» la commune des Verrières

correspondant de Fleurier Notre nous écrit :

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a repris son audience mercredi matin, sous la présidence de M. Jean-Claude Landry. MM. A. Flückiger, de Couvet et W. Barbezat, de la Côte-aux-Fées étalent jurés. Cette fois, l'accusation était soutenue par M. Jacques Cornu, substitut du procureur général.

### L'interrogatoire du prévenu

Toute la journée fut consacrée à une cause qui a fait pas mai de bruit dans la région et dans le canton: «l'affaire des bois» de la commune des Verrières dans laquelle est impliqué A. S., né 1885, ancien boucher et restaurateur A la suite d'une enquête pénale qui a duré des mois, le prénommé fut incul-pé d'avoir, entre les années 1944 et 1952 et en sa qualité de conseiller communal, chef du dicastère des forêts, sollicité d'avance et accepté des dons et commissions pour plusieurs milliers de francs d'entreprises commerciales suisses aléd'entreprises commerciales suisses alé-maniques achetant du bois à la commune des Verrières

Sur la demande du mandataire de cet-te dernière, le tribunal a accepté d'étendre la prévention à la corruption passi-ve pour la qualification des faits repro-

chés au prévenu. S. a été soumis à un long interroga-toire. Les sommes d'argent qu'il a tou-chées de clients de la commune seraient, à ses dires, des rémunérations pour la surveillance de la sortie des coupes, l'organisation des transports et des voiturages... mais la commune a produit des factures par elle payées pour les même travaux. Un coup de théâtre raté

Comme S. donnait souvent des explications peu claires ou illogiques, le pré-sident l'invita à s'en tenir à la vérité

L'avocat du prévenu voyant, dans l'ex-pression de ce sentiment une preuve de partialité, récusa alors le juge de céans.
Les débats durent être suspendus et c'est M. Philippe Mayor, président du tribunal de Neuchâtel qui, incontinent, dut venir statuer sur la proposition de récusation qui fut rejetée et à laquelle aussi bien le ministère public que la partie plaignante s'étaient opposés. C'est donc M. Landry qui continua de présider l'audience. partialité, récusa alors le juge de céans. der l'audience.

### Les témoins

Ils furent plus de vingt a être enten-dus et parmi eux les quatre collègues au Conseil communal du prévenu qui ont déclaré comment l'« affaire des bois » fut découverte et les perturbations qui étalent constatées depuis quelques an-nées dans l'attribution des soumissions. Puis ce furent les acheteurs suisses alémaniques qui indiquèrent quelles re-lations ils avalent entretenues avec S. auquel des provisions étaient versées.

Réquisitoire et plaidoirie Pour avoir accepté des avantages dans

les charges de sa fonction, le substitut du procureur général a requis contre S. 3 mois d'emprisonnement avec sursis et la dévolution des sommes acquises par le prévenu à l'Etat. Le mandataire de la commune, plaidant la corruption passive, a souligné que la conclusion de cette affaire serait un soulagement pour l'exécutif des Verrières. Quant au défenseur, il a plaidé l'acquittement, le prévenu n'ayant jamais eu d'intention délictueuse

### Le jugement

Souscrivant aux conclusions du mi-nistère public quant à la qualification juridique du délit, le tribunal a condamné A. S. à un mois d'emprisonne-ment avec sursis pendant 2 ans, à 1000 ment avec sursis pendant 2 ans, à 1000 francs d'amende, au versement d'une indemnité de 500 fr. pour l'intervention du mandataire de la partie civile, à la restitution à l'Etat d'une somme de 5262 fr. 55 et au paiement des frais judiciaires arrêtés à 1904 fr. 70. L'amende sera radiée du casier judiciaire si le condamné se conduit bien pendant les deux prochaines années.

### VALLÉE DE LA BROYE

### CHEYRES Noces d'or

(c) M. et Mme Mauron ont fêté à Cheyres (Broye) leurs noces d'or, entourés de leurs sept fils et d'une imposante cohorte de petits-enfants.

# Correspondances (Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

### Phénomène botanique sur le quai Godet Monsieur le rédacteur.

Je me permets de vous signaler un fait qui peut paraître banal, mais qui constitue néanmoins un curieux phénomène que chacun pouvait d'ailleurs constater jusqu'à ces derniers jours, aussi longtemps que le gel n'avait pas encore sévi. Il s'agit des platanes du quai Godet bordant la route nouvellement corrigée

bordant la route nouvement corrigée et restaurée, dont la plupart étaient complètement dépouillés de leur feuillage à l'exception de ceux qui se trouvent à proximité des lampes d'éclairage public. Les rameaux de ces arbres-ci, orientés vers la lumière électrique, avaient conservé à leur extrémité leur feuilles du plus boau vert feuillage du plus beau vert.

La chose se remarquait surtout de nuit, quand la rue est artificiellement

rage adopté pour cette rue au cours de ces derniers mois, qui pourrait avoir une influence sur la végétation? Cette question ne me paraît pas stout à fait sans importance. Peut-être nos célèbres botanistes du nouvel institut du Mail botanistes du nouvel institut du Mail pourront-is nous renseigner? R. PROBST.

Réd. — Renseignements pris auprès du directeur de l'institut de botanique, nous pouvons répondre à notre correspondant que le phénomène qu'il signale n'est pas courant. Aucune étude n'ayant été faite sur l'influence de la lumière électrique, ou de la chaleur dégagée par les am-poules, sur la végétation, il n'est pas possible de donner une explication scienpossible de donner une expitation scientifique au sujet des platanes du quai Godet. Tout au plus peut-on dire qu'une relation entre l'éclairage électrique et la persistance des feuilles est possible.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en sixième page.

Ne crains point, car je te ra-chète; je t'appelle par ton nom; tu es à moi. Es. 43: 1.

Monsieur et Madame Maurice Kraft-Schmid et leur fils, à Hauterive; Monsieur et Madame Auguste Schmid

t leur fils, à Hauterive;

Monsieur et Madame Fritz Schmid
et leur fille, à Hauterive;

Monsieur et Madame Charles Kurth-Schmid et leurs enfants, à Peseux; Monsieur et Madame Jean-Claude Pizzera-Constantin et leurs enfants, à

Neuchâtel; Madame Juliette Ducommun, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et

# alliées, en Suisse, en France, au Maroc et en Angleterre, ont la grande douleur de faire part du décès de Madame Madeleine SCHMID

née L'ÉPÉE leur très chère et bien-aimée maman, grand - maman, arrière - grand - maman, sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 74 ans, après une courte maladie sup-

Hauterive, 14 décembre 1954...

portée avec courage.

En toi je me confie, ô Eternel. Mes destinées sont dans ta main. Ps. 31: 15-16.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 16 décembre, à Saint-Blaise, à 13 h. 30. Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès.

Le culte aura lieu à la chapelle de l'hôpital Pourtalès, à 13 heures. Monsieur Christian Krebs et son fils

Monsieur et Madame Hermann Krebs et leur fils, à Hauterive; Monsieur et Madame Christian Ger-ber et leurs enfants, à Spiez; Madame elt Monsieur Fritz Graber-Gerber et leurs enfants, à Reutigen; Madame et Monsieur Wilhelm Stoller-Gerber et leurs enfants, à Spiez, les familles Krebs, Marti, Riesen, Hänni, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès

# Madame Christian KREBS

née Elise Gerber leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 52 ans, après

une longue maladie. La Coudre, Neuchâtel, le 14 décembre 1954. (rue de la Dime 7)

Je me confie dans la bonté de Dieu, éternellement et à jamais. Ps 52:10. L'enterrement, sans suite, aura lieu Saint-Blaise, jeudi 16 décembre, à

15 heures. Culte pour la famille, à 14 heures, au Cet avis tient lieu de lettre de faire part

# La Société de musique de Cressier a le pénible devoir d'annoncer le dé-

### Monsieur Paul DESCOMBES père de Monsieur Paul Descombes, membre actif de la société.

